

LKC
HC
117
.06
C614
1995
c.2

IC

**Conférence sur le
développement
économique du
nord de l'Ontario**





Reference Collection / Collection de référence

ECONOMY

Studies and Recommendations

archives

ÉCONOMIE

Études et recommandations

Studies and Recommendations

Registre des recommandations



Conférence sur le développement économique du nord de l'Ontario

Timmins : 27 au 29 juin 1995

~~Property of COBSC Library~~
~~— REFERENCE COPY —~~
~~Please Do Not Remove~~

© Ministère des Approvisionnements et Services, octobre 1995

ISBN 0-662-80617-4

N° de catalogue C2-283/1995F

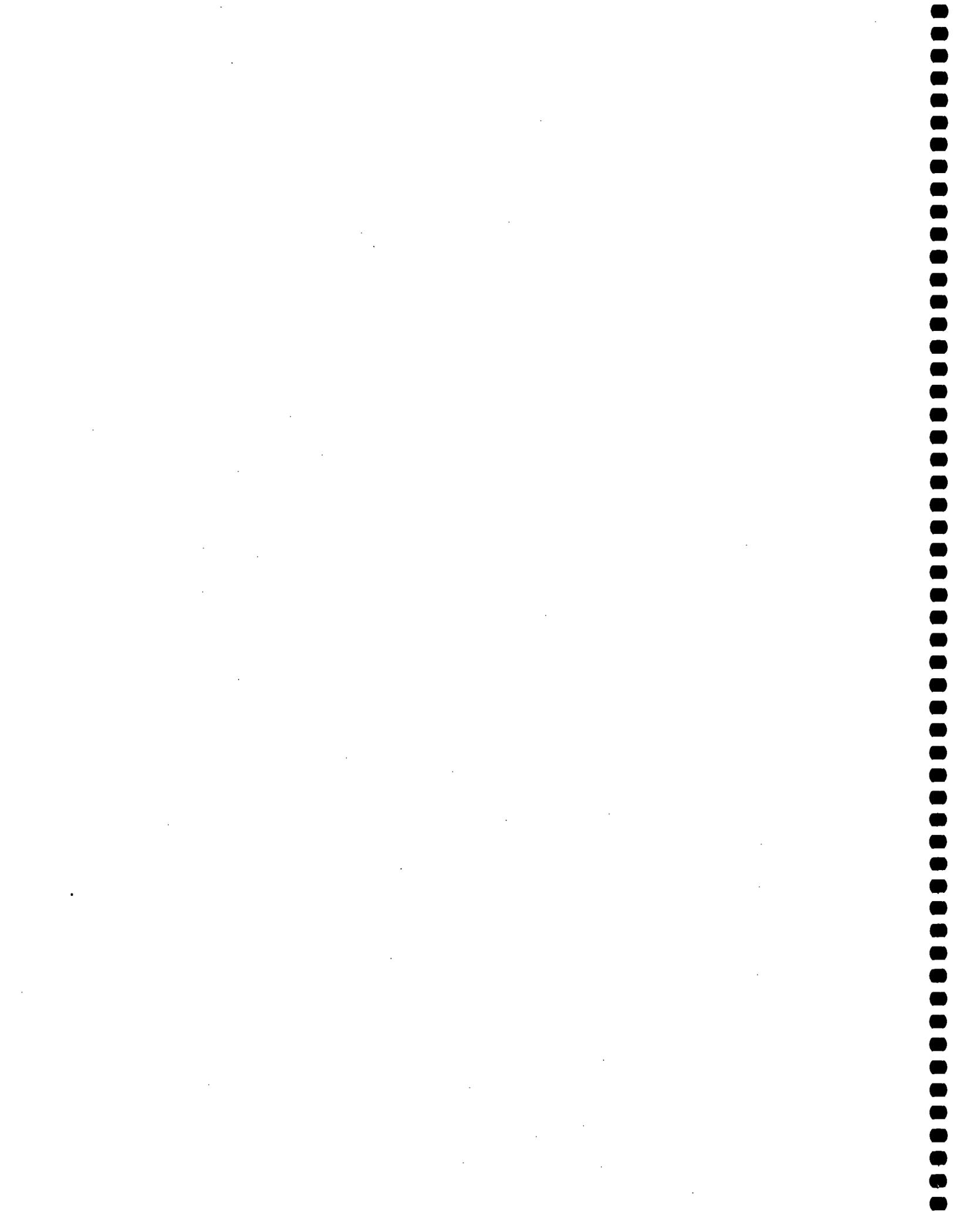
Remerciements

Industrie Canada tient à remercier tous les participants pour leur importante contribution à la Conférence sur le développement économique du nord de l'Ontario, qui a eu lieu à Timmins, les 27, 28 et 29 juin 1995.

Tous les participants peuvent à juste titre être fiers de leur contribution à la Conférence, laquelle constitue une première étape de la réorientation des activités de développement économique menées dans le nord de l'Ontario.

Nous tenons à remercier les coprésidents, M. Robert Rosehart, recteur de l'université Lakehead, et M^{me} Jacqueline Fortier-Guertin, de Kapuskasing, ainsi que la Société de développement économique de Timmins, pour leur détermination à s'assurer de la réussite de cette conférence.

Nous remercions tout particulièrement nos partenaires fédéraux : Développement des ressources humaines Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada, Ressources naturelles Canada et les réseaux de développement économique du nord de l'Ontario, qui ont pris part à la planification et à la bonne marche de la Conférence.



Conférence sur le développement économique du nord de l'Ontario

Résumé

La Conférence sur le développement économique du nord de l'Ontario, qui s'est tenue à la fin du mois de juin 1995 à Timmins, était organisée par Industrie Canada, en collaboration avec d'autres ministères fédéraux et le caucus du nord de l'Ontario. Elle avait pour principal objectif d'examiner les besoins de la région en matière de développement et de déterminer quelles pourraient être les initiatives susceptibles de faciliter sa croissance économique.

La Conférence a réuni plus de 200 personnes s'intéressant au développement économique du nord de l'Ontario, parmi lesquelles des représentants de tous les ordres de gouvernement, du secteur privé, des universités et d'autres parties intéressées. Le gouvernement fédéral était représenté par l'honorable John Manley, ministre de l'Industrie, l'honorable Lloyd Axworthy, ministre du Développement des ressources humaines et ministre responsable de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO), ainsi que l'honorable Ron Irwin, ministre des Affaires indiennes et du Nord Canada. Joe Hare, Chef du Grand conseil de la Union of Ontario Indians assistait également à la Conférence.

Au cours de la Conférence ont été constitués des groupes de travail sur le développement économique et l'accès au capital, ainsi que des ateliers sur le rôle des communautés dans le développement économique, les questions de développement économique dans le nord rural, le rôle des établissements d'enseignement et des autres entreprises de formation, la coordination des programmes et services gouvernementaux et les échanges d'information et de connaissances par l'intermédiaire de réseaux.

Le Groupe de travail sur le développement économique était composé de représentants des trois districts de la Commission de développement économique et de trois organismes régionaux fédéraux, de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, du Bureau fédéral de développement régional (Québec) et de l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique. D'après ce qu'ont dit leurs représentants, les organismes régionaux s'intéressent de plus en plus aux petites et moyennes entreprises, au financement des petites entreprises, aux fonds d'investissement, aux initiatives communautaires, à la défense des intérêts, à l'information stratégique et à la formule des guichets uniques. Ces organismes s'emploient également à renforcer leurs moyens d'analyser la situation économique régionale et locale ainsi que leurs partenariats avec d'autres intervenants, y compris le secteur privé. Les représentants du réseau de développement du nord-ouest de l'Ontario et de la Société de développement économique ont souligné que l'établissement d'une vision stratégique viable, susceptible de

renforcer la croissance économique du nord de l'Ontario, avait pour conditions essentielles la multiplication des réseaux et l'intensification de la coopération entre tous les organismes de développement économique.

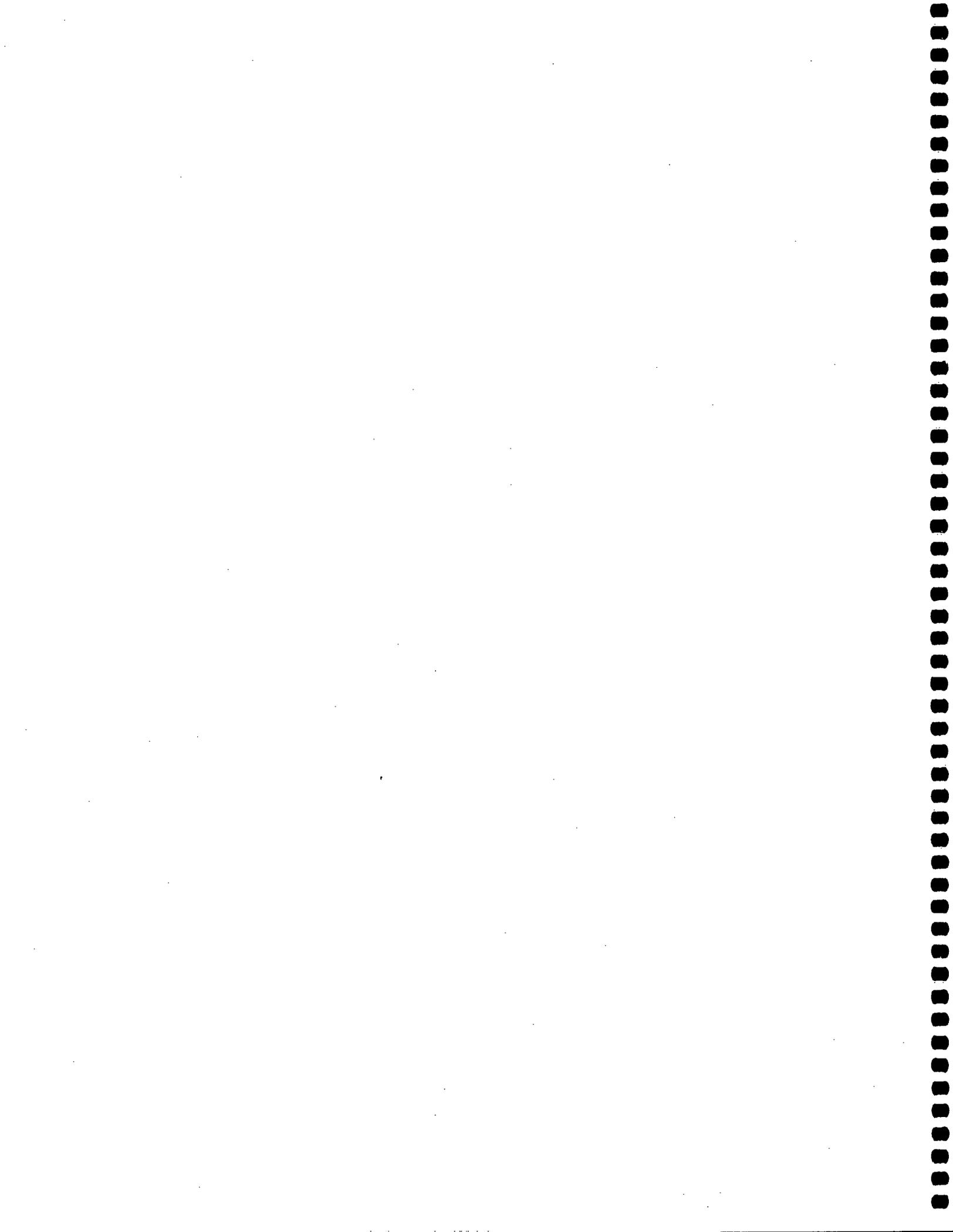
Le Groupe de travail sur l'« Accès au capital » était composé de responsables de banques à charte, des Caisses populaires, de la Banque de développement du Canada (BDC) et de la Société de développement du nord de l'Ontario (NODC). Il a fait savoir que les banques à charte s'intéressent davantage aux prêts destinés aux petites entreprises, mais que les gros risques et les petites marges associés à ces prêts imposent des limites à leurs interventions. Il a également fait observer que la BDC tout comme la NODC interviennent activement dans l'aide financière aux petites entreprises et le financement de projets commercialement viables, mais cela ne peut intéresser le secteur privé à cause des gros risques. Les Caisses populaires semblent offrir une solution de rechange, surtout pour ce qui est du financement communautaire.

Bien que les ateliers aient traité de nombreuses questions précises, leurs travaux ont fait ressortir plusieurs grands thèmes repris par de nombreux participants :

- Il y a eu de nombreux et ardents partisans d'un **renforcement du rôle des communautés** dans la prise de décisions et la mise en œuvre des programmes.
- Beaucoup de participants ont jugé urgent de **moderniser l'infrastructure des télécommunications** dans le nord de l'Ontario, si l'on veut que la région puisse adhérer à la nouvelle économie de l'information.
- On a constaté qu'il faudra **améliorer l'éducation et la formation** et encourager en particulier l'acquisition de l'esprit d'entreprise et de compétence en affaires.
- De l'aveu général, la création d'emplois et la croissance économique sont l'affaire du secteur privé et non celle des gouvernements. Le **véritable rôle qui incombe au gouvernement est de susciter un climat sain** dans lequel les entreprises puissent s'épanouir, et créer des emplois et de la richesse.
- Selon de nombreux participants, **les gouvernements et les ministères doivent collaborer davantage** entre eux, ainsi qu'avec d'autres organismes intervenant dans l'économie du nord de l'Ontario, dans la mise au point et l'exécution de programmes et de services, et **mettre en place des « guichets uniques »** pour harmoniser et rationaliser l'exécution des programmes, améliorer le service à la clientèle et renforcer la coordination.

- On s'est aperçu que les sociétés qui veulent se tailler une place dans l'économie mondiale ont besoin d'**un meilleur accès aux services et aux informations** concernant les marchés, la situation économique et les activités gouvernementales.
- Selon de nombreux participants, **les programmes traditionnellement financés et mis en œuvre par le gouvernement ne sont plus réalisables** et ils doivent être remplacés par des moyens de développement économique plus innovateurs.

En conclusion, les coprésidents ont insisté sur l'importance de cette conférence qui a permis de réunir un large éventail d'intervenants intéressés au développement économique du nord de l'Ontario. Ils ont fait observer que l'engagement manifesté par tous les participants constituera une base solide qui facilitera une plus grande collaboration et la réalisation des objectifs de développement économique de la région.



Conférence sur le développement économique du nord de l'Ontario

Table des matières

Ordre du jour	1
Introduction.....	3
Allocutions	
Notes d'allocation de l'honorable John Manley	9
Notes d'allocation de M. Joe Hare.....	19
Notes d'allocation de l'honorable Lloyd Axworthy	28
Notes d'allocation de l'honorable Ron Irwin.....	41
Constatations des ateliers	
<i>Aspect communautaire du développement économique</i>	
Atelier A1	47
Atelier A1.i.....	47
Atelier A2.....	48
Atelier A2.i.....	48
Atelier A3.....	48
Atelier A3.i.....	49
<i>Enjeux du développement économique du nord rural</i>	
Atelier B1	49
Atelier B1.i.....	49
Atelier B2	50
Atelier B2.i.....	50
Atelier B3	51
Atelier B3.i.....	51
<i>Formation : rôle des établissements et autres éducateurs</i>	
Atelier C1	51
Atelier C1.i.....	52
Atelier C2.....	52
Atelier C3	52
<i>Coordination des programmes et services gouvernementaux</i>	
Atelier D1	54
Atelier D1.i.....	54
Atelier D2.....	55
Atelier D2.i.....	55
Atelier D3.....	56
Atelier D3.i.....	56

*Échange de renseignements et de connaissances par
l'intermédiaire des réseaux*

Atelier E1	57
Atelier E1.i	57
Atelier E2	58
Atelier E2.i	58
Atelier E3	58
Atelier E3.i	59

Notes des membres des groupes de travail

Accès au capital

<i>Jim Bradley, Banque Royale du Canada</i>	61
<i>Anne-Marie Gilpin, Société de développement du nord de l'Ontario</i>	64
<i>Claude Norfolk, Banque de Nouvelle-Écosse</i>	67
<i>Michel D. Paulin, Alliance des caisses populaires de l'Ontario</i>	69
<i>Frank Reiter, BFD</i>	71

Développement économique

<i>Mark Brooks, BFDR (Q)</i>	72
<i>Guy Brunet, DEO</i>	74
<i>Geoff Gillon, Président, NODN</i>	79
<i>Bruce D. Strapp, SDC</i>	81
<i>Elaine V. Cooke, APECA</i>	83

Commentaires de fin de session des coprésidents	87
--	----

Notices biographiques

<i>L'honorable Lloyd Axworthy</i>	93
<i>Jim Bradley</i>	94
<i>John M. Bragagnolo</i>	94
<i>Mark Brooks</i>	95
<i>Guy Brunet</i>	95
<i>Elaine V. Cooke</i>	96
<i>David Corbière</i>	96
<i>Denis Gauthier</i>	97
<i>Anne-Marie Gilpin</i>	97
<i>Geoff Gillon</i>	98
<i>Jacqueline Fortier-Guertin</i>	98
<i>Joe Hare</i>	99
<i>W. Warren Holmes</i>	99
<i>L'honorable Ron Irwin</i>	100
<i>L'honorable John Manley</i>	101
<i>Robert Harley McGee</i>	102
<i>Claude Norfolk</i>	103
<i>Michel D. Paulin</i>	103
<i>Frank Reiter</i>	103
<i>Robert G. Rosehart</i>	104
<i>Bruce D. Strapp</i>	105

Annexes

<i>Liste des coprésidents, conférenciers, facilitateurs, rapporteurs et membres des groupes de travail</i>	107
<i>Liste des acronymes</i>	113
<i>Numéros de téléphone</i>	114
<i>Documents et références</i>	115

Conférence sur le développement économique du nord de l'Ontario

Ordre du jour

Hôtel Senator, Timmins (Ontario)
27, 28 et 29 juin 1995

27 juin 1995

18h – 19h Inscription

19h – 21h Réception

Le 28 juin 1995

7h30 – 8h30 Inscription
Petit-déjeuner

8h30 – 9h Développement économique — Options
Harley McGee, auteur de l'exposé sur les options

9h15 – 10h45 Cinq ateliers concomitants :
Atelier A : Aspect communautaire du développement économique
Atelier B : Questions de développement économique du nord rural
Atelier C : Formation : Le rôle des établissements et autres éducateurs
Atelier D : Coordination des programmes et services gouvernementaux
Atelier E : Échange de renseignements et de connaissances par
l'intermédiaire des réseaux

10h45 – 11h Pause-café

11h – 12h15 Discussion de groupe : « Développement économique »

12h30 – 14h Déjeuner
Conférencier : l'honorable John Manley, ministre de l'Industrie

14h15 – 15h45 Reprise des ateliers concomitants

15h45 – 16h15 Pause-Café

16h15 – 17h30 Exposés : M. David Corbière, président, Wabuno Fish Farms, Little
Current (Ontario), et M. W. Warren Holmes, président et directeur
général, Falconbridge Limitée, Division de Kidd Creek, Timmins
(Ontario).

18h – 19h Réception

19h – 21h Dîner
Conférencier : M. Joe Hare, Grand Chef, Union of Ontario Indians

29 juin 1995

7h30 – 8h30 Petit-déjeuner
Conférencier : l'honorable Lloyd Axworthy
Ministre du Développement des ressources humaines et ministre
responsable de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

8h45 – 10h15 Reprise des ateliers concomitants

10h15 – 10h45 Pause-café

10h45 – 12h15 Discussion de groupe : « Accès au capital »

12h30 – 14h Déjeuner
Conférencier : l'honorable Ron Irwin, ministre des Affaires indiennes et
du Nord

14h – 14h30 Commentaires de fin de session : coprésidents

Introduction

**Allocation de M. Robert
Harley McGee**

On m'a demandé, il y a quelques jours, en présentant mon exposé, de vous lancer un défi pour les deux prochains jours, mais Bob Rosehart l'a fait d'une manière très éloquente, hier soir, quand il s'est adressé aux personnes qui assistaient à la réception.

Vous savez quel est ce défi. Quantité d'efforts ont été déployés depuis plusieurs années et nombre de régions du pays, y compris le nord de l'Ontario, prennent en main leur développement économique. Il n'y a plus guère de miracle. Si c'était le cas, toutes les régions du Canada, d'un océan à l'autre, auraient été plutôt satisfaites d'avoir mis en œuvre ces techniques. Ainsi, au cours des deux prochains jours, on vous mettra au défi de concevoir une stratégie de développement économique pour le nord de l'Ontario, en tenant compte de son histoire. Naturellement, la tenue de cette conférence de deux jours est pour vous l'occasion rêvée, car elle réunit des gens qui connaissent à la fois, et fort bien, le développement économique et le nord de l'Ontario.

Mais cette occasion et ce défi sont également indissociables du fait que nous évoluons dans un contexte économique national et international en mutation. Nous pouvons en tirer parti ou encore nous laisser intimider. Je pense qu'il nous faut mettre à profit intelligemment ce que nous connaissons déjà en nous inspirant des leçons du passé. Nous devons choisir des mesures qui sont logiques, modifiées au besoin, les améliorer, les expérimenter et tirer des enseignements en cours de route.

Je vais essayer de vous donner un aperçu du *Rapport sur les options*. Il est plus qu'évident que je ne peux résumer 52 pages en vingt minutes. Je donnerai les grandes lignes de quelques options et principes. La connaissance est certainement le fondement de toute approche à l'égard du développement économique du nord de l'Ontario, ou de toute autre région du Canada d'ailleurs. J'entrevois le besoin en premier lieu de créer un centre permanent. Ce centre donnera aux entreprises des renseignements d'ordre économique et commercial. Il effectuera des analyses économiques à des fins de surveillance, car si nous ne connaissons pas les composantes du contexte économique dans lequel nous évoluons, il nous sera très difficile d'intervenir judicieusement. Le centre devra fournir des connaissances spécialisées dans tous les secteurs économiques de la région, soit l'industrie extractive, les industries manufacturières et les industries de transformation, la petite entreprise, la technologie de l'information, pour n'en citer que quelques-uns. Il devra posséder une véritable science de la question et observer les compétences des gens qui migrent dans la région. Il devra être également

un milieu d'archivage de données et de références et offrir des services de consultation. Par ailleurs, il devra naturellement découvrir les créneaux ou les secteurs porteurs, faire des recherches et tenter de proposer des moyens d'éliminer les obstacles à la croissance.

Vous savez que jamais l'Initiative fédérale de développement économique du nord de l'Ontario (FedNor) n'a eu pour mandat d'effectuer ce genre de tâche, pas plus qu'elle n'a eu les ressources pour ce faire. Il s'agit là d'une nouvelle dimension, si vous me permettez l'expression. À quoi bon acquérir toutes ces connaissances si vous n'en faites rien ! Comme vous le savez, la connaissance, c'est le pouvoir, et les députés ici présents aujourd'hui comprennent très bien ce principe. Si le nord de l'Ontario veut influencer sur les décisions prises hors de son territoire par les pouvoirs publics, le secteur privé ou d'autres intervenants, il lui faut être au courant des faits et armé d'information pour donner du poids à ses arguments. Sans cette connaissance, peu de progrès seront réalisés. Par ailleurs, il faudra que d'autres profitent de ces connaissances et les enrichissent. Même si j'ai parlé d'un centre, il faudra également lui donner de l'essor au niveau sous-régional.

Le but de cette conférence est d'offrir aide et conseils aux intervenants et de mettre au point une stratégie de développement économique dans le nord de l'Ontario. J'entrevois une série de stratégies, qui s'inscrivent dans un cadre structurel et reposent sur l'élément de votre choix : secteurs, collectivités, compétences, géographie. Elles peuvent être autonomes ou constituer des sous-éléments d'autres stratégies. Cela peut paraître compliqué, mais il n'en est rien. Si l'on décompose le nord de l'Ontario en une série de zones ou de districts de développement économique, on se facilite la tâche. Cette idée ne vous séduit peut-être pas de prime abord, mais elle facilite grandement l'élaboration de stratégies sur le terrain à l'aide d'information locale et il est certain qu'elle simplifiera leur mise en œuvre.

Je vous signale, et j'y reviendrai, que c'est le principe appliqué dans une certaine mesure au Québec par le Bureau fédéral de développement régional — Québec, appelé également BFDR (Q). On fournirait ou établirait le profil des aspects sociaux et économiques de chacune des zones. Selon moi, ces zones se prêtent bien au recensement de tout ce qui s'y passe : toutes les activités gouvernementales, tous les programmes, toutes les activités des intervenants, leur mode d'intervention et leurs rapports entre eux. Car, encore une fois, la connaissance est ce à quoi l'on aspire et, au premier chef, la connaissance du contexte économique de l'unité dans laquelle on évolue. Ce type de renseignements est indispensable pour qu'on puisse agir sur l'économie.

Le concept de zone ou de district économique fonctionne très bien à tous les niveaux. Par exemple, au niveau urbain, Timmins pourrait être considérée comme une zone économique où se déploie, dans un certain rayon, toute l'activité qui s'y greffe naturellement. Le niveau de la

collectivité est un autre niveau de découpage que l'on peut choisir, c'est-à-dire les petits centres urbains ou les groupes de collectivités. Si vous avez eu l'occasion de lire le *Rapport sur les options*, vous aurez remarqué qu'on y fait référence au concept de groupes de collectivités.

Les collectivités forment vraiment un groupe dans une association puisque, en général, elles ont des buts et des objectifs communs et élaborent des démarches communes à l'égard du développement économique. Elles doivent avoir des moyens de transport qui les relient, et des moyens de communiquer entre elles. Elles peuvent même songer à se doter d'un fonds commun ou de ressources financières communes afin de promouvoir le développement économique. Ce niveau d'activité est fortement axé sur la communauté, qui mène le programme sur le terrain, en fournissant les capacités et en assumant les responsabilités, et qui applique le concept de guichet unique, en collaboration avec tous ceux qui visent le développement économique dans la région désignée. La communauté entretient des liens tous azimuts, au sein du système, à l'extérieur, en parallèle, dans le cadre de réseaux — les expressions sont nombreuses. Elle donne des renseignements locaux aux fins de la planification du développement économique, dans la sous-région dont elle est responsable et dans l'ensemble de la région. Elle peut administrer un centre de télécommunications pour l'enseignement extra-scolaire, la récupération et la manipulation de l'information. C'est une bonne formule, que les intervenants peuvent songer à encourager.

Ensuite, il y a les conditions particulières qui caractérisent les communautés les plus distantes et la partie septentrionale de cette région. Je pense que le groupement de collectivités fonctionnerait dans cette perspective, s'il est logique sur le plan géographique. Ce qui est sûr, c'est que les télécommunications sont un élément essentiel de toute forme de travail de développement économique dans l'extrême-nord de cette province. Le groupement est idéal, car il permet le type de réseautage grâce auquel les petites collectivités peuvent obtenir de l'information de toutes les autres formant le réseau et les configurations connexes.

Ce concept est fortement décentralisé. Toutes les mesures sont prises dans les villes, dans les collectivités, dans les groupes de collectivités et sur le terrain. Le centre dont j'ai parlé plus tôt a pour tâche d'appuyer l'appareil administratif qui gère vraiment les activités de développement économique. Il peut être grand ou petit et assumer un petit nombre de tâches ou plus, selon votre gré. A vrai dire, il est beaucoup plus décentralisé que l'Agence de promotion économique du Canada atlantique ou Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, qui ont toutes deux, comme vous le savez, des bureaux importants dans chacune des provinces dont elles sont responsables. Ces organes comptent un nombre limité de bureaux secondaires et, manifestement, ils communiquent avec d'autres intervenants qui évoluent dans les mêmes régions, mais ils n'ont pas le même type de structure ni de liens. L'organisme qui se rapproche le plus de ce concept est le BFDR (Q).

Cet organisme fédéral compte 16 districts dans la province du Québec; chaque district dispose d'un bureau et chacun de ces bureaux administre en gros le genre d'activités dont j'ai parlé. Ils établissent des liens avec des organismes provinciaux qui sont également reliés à un réseau régional que la province de Québec a mis sur pied. En fait, ce réseau compte 13 régions plutôt que 16, mais toutes interagissent et ce, intensément au niveau de la communauté.

Inversement, vous pourriez avoir un modèle dépourvu de centre et d'organisme central d'archivage de l'information et des connaissances. Selon ce modèle, chaque collectivité du nord de l'Ontario concevrait ses propres stratégies économiques pour sa région et aurait accès aux sources de financement qu'elle pourrait obtenir. Heureusement, grâce aux télécommunications, elle pourrait continuer à avoir directement accès à des sources d'information au Canada et, en fait, dans le monde entier, et pourrait certainement faire partie d'un réseau qui la relierait aux autres collectivités. Parmi les inconvénients, mentionnons la difficulté pour le nord de l'Ontario de parler d'une seule voix. J'ai entendu parler de l'agacement que ressent le nord de l'Ontario de ne pas être en mesure de s'exprimer en tant qu'entité, contrairement aux régions de l'Atlantique et de l'Ouest dont les porte-parole sont respectivement l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique et Diversification de l'économie de l'Ouest Canada. Avec le réseau de télécommunications, on pourrait très bien envisager une surabondance d'information, et peut-être une information inadéquate. Le centre dont j'ai parlé plus tôt s'occuperait entre autres du filtrage ou du tri de l'information pour le compte du reste de l'organisation, dans les bureaux régionaux et sous-régionaux, en vue de supprimer les renseignements non pertinents et, essentiellement, de fournir le type d'information recherché.

Il pourrait également y avoir quelques difficultés à négocier avec d'autres intervenants, une fois hors des frontières des unités. Il est possible qu'un lieu d'exploitation autonome n'ait pas le temps de se préoccuper de ce qui se passe en dehors de ses limites. Parmi les possibilités et les avantages liés à un rattachement à une organisation « structurée », mentionnons la possibilité de choisir entre un système hautement décentralisé mais structuré et un système tout à fait décloisonné, qui procurerait quantité d'avantages, lui aussi, et des conditions d'exploitation, mais qui risquerait néanmoins de présenter certains inconvénients.

Ceux d'entre vous qui ont eu l'occasion de parcourir l'énoncé des options savent que cinq options y sont ébauchées et qu'il existe d'autres documents d'appoint qui, je l'espère, vous seront utiles. Peut-être voudrez-vous parler de ce document dans le cadre des ateliers qui se tiendront demain et après-demain matin, car la majorité des sujets abordés correspondent aux titres des ateliers. Quoi qu'il en soit, indépendamment du modèle choisi, de celui que vous pourriez recommander, ou encore de celui qui sera retenu par les décideurs, je

pense que, parmi les « options », une demi-douzaine ne peuvent être qualifiées comme telles. J'ai déjà parlé de la connaissance, mais la connaissance qui va de pair avec les compétences qui permettent de l'exploiter, de la manipuler, de l'interpréter et de faire ce que l'on veut avec elle. Les compétences sont indissociables de la connaissance. Le réseau de télécommunications est un élément essentiel à notre époque. Le guichet unique pour les gens d'affaires et les membres d'institutions, dont on a déjà trop parlé, je pense, demeure un autre élément essentiel au développement économique du nord de l'Ontario.

Les sociétés de développement des collectivités, les organismes communautaires, les commissions et les centres de services aux entreprises sont tous prêts à assumer cette fonction. Je pense toutefois que cette fonction devrait être assumée de façon plus uniforme qu'à l'heure actuelle. Il s'agit de bien plus qu'un service d'orientation où l'on peut trouver de l'information. Je pense à une fonction qui réunirait en un seul endroit toutes les compétences requises pour fournir de l'information utile sur place et des données préparées par des gens compétents. Mais c'est plus facile à dire qu'à faire.

J'aimerais attirer votre attention sur la section de l'énoncé des options qui est consacrée aux incitations financières car, comme vous le savez, il s'agit d'un domaine du développement économique fort mal exploité et fort mal compris. Je dis dans ce document que les programmes passifs, qui sont assortis de critères d'admissibilité, et pour lesquels on attend que les candidats fassent une demande, ne fonctionnent pas très bien. Je propose donc une utilisation proactive, ciblée et hautement sélective des incitations financières, à la fois pour les petites et les grandes entreprises. Ceci étant dit, il convient de tenir compte, selon moi, des conditions particulières propres à diverses petites collectivités sises dans l'extrême-nord, où les débouchés sont rares et où, si je peux m'exprimer ainsi, un petit quelque chose vaut mieux que rien. Il se peut que les incitations financières deviennent un élément essentiel d'une certaine stratégie délibérément conçue en ce sens. Mais en dehors de ça, n'utilisez les incitations financières, comme je l'ai dit, que de façon délibérée et proactive conformément à certains critères établis en vertu du cadre stratégique.

L'autre domaine à la mode est naturellement celui de la formation et du perfectionnement. En ce qui concerne les petites entreprises, les programmes et les incitations financières sont légion. Je ne peux donc m'empêcher de penser qu'ils ne sont pas très utiles ni très bien utilisés. Je ne dis pas que l'on a voulu qu'il en soit ainsi, mais je pense qu'il faudrait absolument cerner les besoins et les activités. Certaines décisions mûrement réfléchies doivent être prises relativement à une utilisation plus ciblée et plus proactive des programmes de formation. Je ne pense pas que les programmes de formation générale fonctionnent très bien. Il ne m'apparaît pas très bénéfique, par exemple, de donner à une personne qui, malheureusement, vient de perdre son emploi pour quelque raison que ce soit, un cours de six semaines sur la façon de créer

une petite entreprise ou de devenir entrepreneur et de la laisser par la suite livrée à elle-même. Cette personne ne deviendra pas entrepreneur. Il faut qu'il existe un marché ciblé pour les entrepreneurs et pour tout le reste.

Chacun ici présent sait, j'en suis convaincu, que l'industrie extractive du nord de l'Ontario n'est plus considérée comme le pilier de la stabilité économique de la région. Diversifiez autant que vous le pouvez, mais ne vous laissez pas influencer par les statistiques et les affirmations que l'on fait sur les petites entreprises et l'industrie tertiaire. Si vous pensez vous consacrer à ce domaine, intéressez-vous aux entreprises du secteur tertiaire basées sur la connaissance, car une grande partie des autres ont une durée de vie plus courte et exigent encore une fois un meilleur ciblage.

Je voudrais juste ajouter ceci. Si vous élaborez une stratégie ou un cadre économique, laissez-lui le temps de faire ses preuves. Lors de la conversation d'hier soir, j'ai remarqué le niveau élevé de frustration causé par le fait que les commanditaires ou les responsables ne laissent pas le temps aux nombreuses initiatives prises dans le nord de l'Ontario de prouver leur utilité. Il existe de nombreux intervenants dans cette région. Tous doivent se rendre compte que s'ils veulent que la stratégie de développement économique qui finira par être élaborée ait des chances de porter fruit, il leur faut laisser le temps à ces expériences de faire leurs preuves. C'est d'un engagement soutenu qu'elles ont besoin.

Allocutions

**Notes d'allocution de
l'honorable John Manley,
ministre de l'Industrie**

(M. Victor Power, maire de Timmins, présente l'honorable John Manley.)

C'est toujours un plaisir pour moi que de me retrouver au nord de l'Ontario. Je dois dire — moi qui viens d'une des grandes villes du pays, c'est-à-dire Ottawa — que j'envie souvent mes collègues comme Peter Talheimer, qui vient d'une ville plus petite, parce que c'est plus facile d'attirer l'attention des médias quand on vit dans une petite ville. Cela n'est pas toujours désirable, mais dans une ville plus grande, comme Ottawa ou Toronto, cela n'est pas facile à faire. Cela signifie que même avec un ministère aussi important que celui que vous a décrit M. Victor Power, il n'est pas donné à tout le monde de connaître le nom du ministre de l'Industrie.

Permettez-moi de donner des exemples. L'autre jour, j'ai reçu à mon bureau une enveloppe d'une des principales corporations du Canada. Je ne dirai pas son nom parce qu'il pourrait y avoir un de ses représentants ici même. Cette entreprise me faisait part de sa situation financière. C'était adressé à l'honorable John Manley, chef du Parti réformiste du Canada. Mauvaise façon de commencer une journée.

Plus tard, le même jour, je suis allé à Toronto pour une allocution devant être donnée le lendemain. Je suis descendu au Royal York avec un adjoint et me suis présenté à la réception. La jeune femme derrière le comptoir m'a demandé : « Est-ce que je ne vous connais pas ? ». Imaginez-vous, un petit gars d'Ottawa qui est reconnu dans un grand hôtel de Toronto !

« C'est possible », ai-je répondu.

« Vous aurais-je vu à la télévision ? », a-t-elle demandé.

« C'est possible aussi », ai-je répliqué.

Alors elle a dit « N'êtes-vous pas Bob Rae ? ».

Cette histoire est vraie. J'accepte assez bien ce genre de chose. Il y a aussi cette autre fois où je me trouvais à un dîner à notre ambassade de Washington et la carte de table disait : l'honorable Michael Manley. J'ai essayé mon accent jamaïcain, mais je m'en suis assez mal tiré.

Plus récemment, j'ai eu l'honneur de ma première manifestation. On n'a pas beaucoup de manifestation lorsqu'on est ministre de l'Industrie.

Alan Rock en a l'habitude, mais pour moi, c'est plutôt rare. J'étais dans mon bureau et j'ai entendu du bruit. J'ai regardé par la fenêtre d'où je vois la porte centrale de l'Édifice de la Confédération. (Si vous connaissez Ottawa, nous sommes au bout de la rue Bank, sur Wellington.) Il y avait une foule énorme. Il y en a qui criaient. Il y avait des haut-parleurs, des pancartes et tout le tralala. J'ai demandé à des membres du personnel ce qui se passait et ils sont partis voir. Il s'agissait d'une manifestation contre moi. En fait, le directeur des travailleurs canadiens de l'auto avait demandé à me rencontrer et nous n'avions pas encore répondu. J'ai appris plus tard qu'il avait fait parvenir sa demande par le courrier et M. Dingwall la gardait sur lui alors qu'il était en route. Plus tard, je me suis rendu à la Période des questions. J'ai l'habitude de m'y rendre à pieds parce que ce n'est pas loin. Je pensais à cette manifestation qui se faisait devant mon autre bureau, me disant que c'était triste de manquer une telle occasion. Je marchais avec Marc Garneau, l'astronote qui devait être présenté à la Chambre des communes au cours de la journée. Comme je montais les marches vers l'Édifice central, un des gardes de sécurité m'a dit qu'un groupe de femmes m'attendaient à l'extérieur de l'Édifice de la Confédération et qu'elles faisaient une manifestation. Normalement, cela ne m'aurait pas ennuyé — cela se produit assez peu souvent. Alors je lui ai demandé quel était le sujet de cette manifestation. Il m'a répondu qu'il n'en savait rien, mais qu'elles arrêtaient tous les hommes pour leur demander s'ils s'appelaient John Manley. Alors, je suis content d'être dans le nord de l'Ontario, ici à Timmins, où le maire m'a présenté. J'espère que vous continuerez à me reconnaître jusqu'à ce que j'aie terminé mon intervention.

J'ai des choses sérieuses à vous dire et allons-y maintenant. Je veux d'abord dire que je suis heureux de retrouver ici certains collègues du Cabinet. J'aperçois Diane Marleau et Ron Irwin qui prend des notes. Il vous adressera la parole plus tard.

C'est avec grand plaisir que je me retrouve à cette importante Conférence avec vous. Ma dernière visite à Timmins remonte à seulement quelques semaines. J'ai alors rencontré des membres de l'industrie touristique, auxquels j'ai exposé le mandat et les orientations de la nouvelle Commission canadienne du tourisme. Cette Commission met de l'avant une nouvelle approche dans la promotion et le marketing du tourisme au Canada, approche fondée sur le partenariat avec le secteur privé et tous les ordres de gouvernement.

Les résidents du nord de l'Ontario peuvent participer pleinement à l'élaboration et à la mise en œuvre de ces plans. Nous avons discuté des moyens d'agir en ce sens. Aujourd'hui, ma présence a pour but de manifester le soutien constant du gouvernement fédéral aux initiatives de formulation d'une vaste stratégie de développement économique du nord de l'Ontario, stratégie qui englobera non seulement le tourisme, mais aussi tous les autres aspects de l'activité économique de la région.

Lors de mon passage ici-même, le mois dernier, j'ai été impressionné par les membres de l'industrie touristique, appartenant aux secteurs tant public que privé. Ces personnes veulent mettre au point des approches dans un esprit de coopération, et trouver des moyens concrets, présentant un bon rapport coût-efficacité, de conjuguer les efforts et les ressources financières. Je m'attends à ce que vous ayez de nombreuses bonnes idées à soumettre à la présente conférence. Je crois que l'engagement du gouvernement fédéral à élaborer des solutions de coopération est concrétisé par la participation à cette conférence de l'honorable Diane Marleau, de l'honorable Ron Irwin et de l'honorable Lloyd Axworthy, ministre du développement des ressources humaines, qui arrivera plus tard au cours de la journée.

J'ajoute, bien sûr, que si nous sommes tous réunis ici aujourd'hui, c'est en grande partie grâce aux efforts des députés libéraux fédéraux du nord de l'Ontario. Ces douze personnes n'ont cessé de demander inlassablement au gouvernement de se pencher sur les enjeux que présente l'activité commerciale dans le nord et sur les possibilités qui s'offrent en la matière. Ils ont présenté le point de vue du nord de l'Ontario de façon convaincante au sein du caucus et du Cabinet, parfois plus que nous l'aurions souhaité, et ils ont contribué à la planification de la présente manifestation. L'action que ces personnes ont menée en votre nom illustre bien qu'il est efficace de définir des objectifs réalistes que les parties ont en commun et de suivre un plan coordonné afin de les atteindre. La planification de cette conférence remonte au Caucus du nord de l'Ontario, dans les jours qui ont suivi les élections fédérales de novembre 1993.

Le défi qui se pose à nous, à vous et à moi, c'est de regrouper ces nombreux intérêts et sujets de préoccupation au sein d'un cadre cohérent, de manière à ce que nous puissions avancer sur la voie de notre objectif ultime, qui est d'élaborer une stratégie coordonnée de développement économique du nord de l'Ontario. Une stratégie qui prenne appui sur les atouts de plus en plus diversifiés du nord proche et tienne compte des besoins particuliers du Grand Nord.

Nous disposons de nombreux atouts. Bien que le secteur des ressources naturelles demeure dominant, on trouve de plus en plus d'emplois dans des secteurs manufacturiers non liés aux ressources naturelles, dont l'imprimerie et l'édition, les métaux ouvrés ainsi que les machines et le matériel de transport, par exemple. Le secteur du tourisme emploie environ 25 000 personnes, ce qui représente à peu près un emploi sur cinq dans le nord de l'Ontario. Il est de plus devenu une importante source de richesse et de création d'emplois dans l'économie régionale. Sur le plan des transports, les infrastructures établissent des liens fondamentaux au sein de la région. L'autoroute de l'information y pénètre de plus en plus, au moyen de l'infrastructure des télécommunications.

Pour être réalistes, reconnaissons qu'il nous faut également surmonter certains défis. Dans le secteur des ressources naturelles, certains facteurs ont entraîné un déclin relatif des emplois directs. Au cours de la dernière décennie, l'effectif du secteur primaire a reculé, passant de 42 800 emplois en 1985 à 25 000 en 1994. Nos analyses révèlent que cette tendance va probablement se poursuivre.

Permettez-moi d'insister sur le fait que nous ne sommes pas ici en qualité de ministres fédéraux pour vous apporter des solutions mises au point à Ottawa ni pour vous présenter nos commandes pour l'avenir. Nous sommes parmi vous pour contribuer à la recherche d'approches novatrices et pour manifester notre appui au processus de formation d'un consensus parmi les intervenants clés dans l'économie du nord de l'Ontario. Je n'ai nullement l'intention de vous dire ce que, d'après moi, vous devriez faire. Je souhaite vous donner, en guise de toile de fond de vos délibérations, un aperçu des priorités économiques du gouvernement fédéral.

En premier lieu, nous vivons, de toute évidence, une ère de changement : une ère de changement au sein des gouvernements et une ère de changement pour les entreprises. Le contexte commercial international est en train de s'ouvrir et la concurrence est âpre. Nos entreprises du secteur des ressources naturelles en sont bien conscientes. La technologie se répand dans l'ensemble des milieux de travail et le rythme des changements technologiques s'accélère. La technologie modifie les caractéristiques de la population active et la nature même du travail ; elle change même notre façon de diriger nos affaires.

De nouveaux secteurs, porteurs de notre économie d'aujourd'hui, sont en train de voir le jour. La technologie de l'information et les industries des technologies environnementales en constituent de bons exemples. Le tourisme est devenu une « industrie », et non seulement un ensemble d'activités à caractère culturel ou récréatif. Les petites et moyennes entreprises sont à l'avant-garde de l'innovation et de la création d'emplois. Pendant les années 1980, ce sont elles, les PME, qui ont créé 87 p. 100 de tous les emplois. Depuis la dernière récession, nous leur devons la totalité des emplois nets créés.

Le milieu des entreprises autochtones est en train de prendre une place d'intervenant à part entière dans le grand courant de l'économie et il est une source d'emplois, de recettes fiscales et autres retombées dont profite l'ensemble de notre pays.

Nous avons élaboré des budgets rigoureux et nous avons pris des engagements fermes à l'égard d'objectifs de réduction du déficit et de gestion de la dette. En février dernier, le ministre des Finances a présenté un budget qui se traduira par des compressions de 29 milliards de dollars au cours des trois prochaines années : c'est là le plus important ensemble de compressions budgétaires depuis la démobilisation intervenue au Canada après la Deuxième Guerre

mondiale. Cela n'est pas particulièrement intéressant de devoir gérer des coupures financières lorsque vous êtes en politique. Je puis en témoigner. Mais le temps était venu de prendre des décisions et nous avons eu le courage de le faire.

Nous avons également entrepris un examen approfondi de l'administration publique fédérale et de nos dépenses de programmes en dehors du secteur social.

Nous poursuivions un triple objectif :

1. redonner sa juste dimension à l'administration publique;
2. veiller à optimiser nos dépenses dans l'intérêt des contribuables;
3. encourager les Canadiens à œuvrer dans le sens de l'innovation.

Ces mesures ont eu pour effet un important changement de notre politique de développement des secteurs industriels ainsi que du rôle et de la fonction de mon ministère, Industrie Canada.

En vertu du budget de février, les crédits d'Industrie Canada ont subi un recul de 43 p. 100, lequel est étalé sur l'année en cours et les deux prochaines années. Outre ces restrictions budgétaires, cela a atteint plusieurs employés de mon ministère, voire des personnes vivant dans mon comté. Sur environ 54 programmes de soutien aux entreprises, il n'en reste que onze, et certains de ces derniers font l'objet d'un examen permanent.

Cela dit, nous n'avons pas abandonné notre rôle de principal ministère chargé des entreprises au gouvernement fédéral. Mon Ministère continue de faire office de principal conseiller en ce qui concerne les politiques micro-économiques. Nous continuerons de préconiser des stratégies qui, selon nous, rehausseront les perspectives de croissance économique au moyen de l'innovation et de l'amélioration du pouvoir de concurrence des entreprises canadiennes.

Il appartient à Industrie Canada de définir les règles du marché. Nous voulons nous assurer que les consommateurs et les entreprises bénéficient d'un marché qui soit équitable et efficient, et qui encourage l'innovation et la concurrence.

Le Tableau d'affichage EnviNet constitue un bon exemple de ce type d'innovation. Il s'agit d'une source électronique d'information qu'Industrie Canada a mise au point en coopération avec l'industrie environnementale. Ce tableau EnviNet est un service qui fournit 24 heures sur 24 des renseignements sectoriels concernant les marchés nationaux et internationaux, l'éducation, le financement, les législations, la recherche et la technologie, ainsi que les échanges. Dans un avenir rapproché, nous lancerons plusieurs projets semblables dans ce secteur spécifique.

D'ailleurs, un des éléments clés de l'action que nous continuons de mener pour soutenir le développement et la croissance des entreprises canadiennes réside dans l'accent mis sur la coopération et la participation financière commune des divers intervenants d'un secteur industriel.

FedNor en fournit une illustration éloquent. Notre gouvernement a reconnu l'importance qu'il y a à maintenir un contexte favorable au développement des entreprises du nord de l'Ontario. Il a prorogé le programme FedNor en le dotant d'un budget de 63,7 millions de dollars échelonné sur les trois prochaines années.

Pendant une période de rigoureuses restrictions budgétaires, un montant de 63 millions de dollars représente un engagement important de la part du gouvernement fédéral. Je veux insister sur le fait qu'il s'agit ici, presque entièrement, d'argent nouveau. Le programme FedNor devait être renouvelé cette année. Le nouveau financement de FedNor, grâce à la décision du Premier ministre, est le résultat du travail persévérant et de la coopération des députés du nord de l'Ontario.

Ne vous méprenez pas, toutefois : il ne s'agit pas d'un programme d'aumônes. FedNor est en train de recibler son programme de soutien sur des contributions remboursables et sur des initiatives de partenariat à frais partagés au bénéfice de secteurs industriels. FedNor mettra de plus en plus l'accent sur le soutien de projets comme les suivants :

- la coopération avec les associations touristiques du nord de l'Ontario, à la mise au point d'un programme de marketing conjoint, étalé sur trois ans, visant à rehausser aux États-Unis l'image de marque du nord de l'Ontario comme destination touristique;
- la foire commerciale « Connections North », tenue en avril, qui a donné à plus de 150 entreprises du Nord de l'Ontario une occasion de présenter leurs produits à d'éventuels acheteurs du Canada et des États-Unis;
- une action conjointe avec la société Bi-National Regional Initiative Developing Greater Education Inc. (BRIDGE) afin de déceler de nouveaux débouchés commerciaux découlant des recherches menées par l'Institut pour la répression des ravageurs forestiers (IRRF), à Sault Ste. Marie;
- FedNor a également aidé, jusqu'à maintenant, 75 entreprises du Nord de l'Ontario à réaliser des programmes de gestion de la qualité, de manière à satisfaire aux exigences de la catégorie 9000 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

Ce sont là des échantillons du type d'activités que nous devrions mener à bien, de projets qui inciteront des organismes locaux à unir leurs efforts, des projets qui favorisent l'innovation technologique et son application, des projets qui aideront les entreprises à se lancer sur les marchés internationaux et à se conformer aux normes internationales.

Un partenariat manifestement fructueux s'est formé entre Industrie Canada, par l'intermédiaire d'Entreprise autochtone Canada, et les entrepreneurs et organismes autochtones dans ce domaine. Même si les fonds affectés à Entreprise autochtone Canada ont diminué, dans le contexte de la réduction de l'ensemble de nos programmes, nous sommes en train de réorienter notre action et de mettre l'accent sur les priorités stratégiques suivantes :

1. la promotion du commerce et l'expansion des marchés;
2. les possibilités de tourisme en territoire autochtone;
3. le développement et la diffusion des sciences et de la technologie;
4. l'esprit d'entreprise chez les jeunes autochtones.

On compte de nombreux exemples de leadership et de réalisations sur le plan commercial de la part des autochtones du nord de l'Ontario. Je songe notamment à de grands projets d'aquaculture, d'exploitation et de gestion des forêts, et d'initiatives en matière d'écotourisme. Ajoutez à cela des projets de mini-centrales hydro-électriques sur les réserves et les terres traditionnelles, de même que certains exportateurs qui ont remporté des prix.

Sur ce dernier point, je fais allusion à la société Advanced ThermoDynamics Corporation (ATC) de Sault Ste. Marie, coentreprise entre la bande indienne de Batchewana et d'autres partenaires. Elle a été établie avec le concours des gouvernements fédéral et provincial. ATC, fabricant de génératrices, de climatiseurs et d'appareils de chauffage destinés à l'industrie des transports, est parvenue à remporter un contrat exigeant du ministère de la Défense nationale. Ce succès a aidé l'entreprise à acquérir ses lettres de noblesse en matière de qualité et à obtenir des contrats sur le marché américain. On s'attend à ce que ce marché représente plus de 80 p. 100 des 8 millions de dollars de ventes qu'ATC prévoit réaliser en 1995.

Le milieu des entreprises autochtones démontre sa capacité de mettre au point des solutions novatrices aux défis du développement économique du nord de l'Ontario. Le défi qui se pose à vous—et à nous en coopération avec vous—consiste à trouver des moyens de maintenir la dynamique enclenchée, même si le rôle traditionnel du gouvernement diminue pour ce qui est du financement direct aux entreprises.

Mes propos ne s'adressent pas uniquement aux représentants autochtones. J'encourage les représentants de l'ensemble du secteur privé, des institutions financières, du monde de l'éducation ainsi que les dirigeants communautaires à chercher des occasions de faire des investissements et de former des partenariats créateurs, capables de procurer d'importantes retombées à tous les intervenants.

La technologie et l'innovation revêtent également une importance cruciale lorsqu'on veut se doter d'avantages face à la concurrence dans tous les secteurs industriels. Ici même, à Timmins, se trouve Vianet, division de Via Computer and Communications, qui fournit des services d'accès à Internet à Timmins, à Sudbury et à North Bay. Vianet prévoit étendre, dans six mois, ses services à Kirkland Lake, Kapuskasing et Sault Ste. Marie.

Timmins abrite également Mikro-Tek Labs, entreprise de trois ans qui effectue de la recherche-développement dans le domaine de la biotechnologie afin de produire des champignons et des bactéries qui permettent aux arbres de croître en bonne santé sur des emplacements peu favorables, par exemple, sur des résidus miniers ou des sols pauvres en nutriments. Cette entreprise a déjà des clients en Ontario, au Québec et en Ohio. Le potentiel d'application de cette technologie dans le monde entier est pratiquement illimité.

Un autre des défis qui se présentent dans le nord consiste à améliorer le climat permettant aux petites et moyennes entreprises de voir le jour et de croître. L'accès aux capitaux et l'utilisation harmonisée des programmes gouvernementaux présentent une grande importance à cet égard. Le gouvernement fédéral n'a pas ménagé ses efforts dans ce domaine. Nous avons fait passer de 4 à 12 milliards de dollars la limite des prêts consentis aux termes de tous les programmes découlant de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*. La semaine dernière, nous avons voté à la Chambre des communes un projet de loi sur la Banque fédérale de développement, qui deviendra la Banque de développement du Canada.

Grâce aux amendements apportés à la Loi, la Banque sera mieux en mesure de compléter l'action des prêteurs du secteur privé en remédiant aux lacunes qui existent en matière de financement de sociétés innovatrices de la « nouvelle économie » et de petites entreprises. La Banque de développement du Canada ne sera plus le prêteur de dernier recours. À l'avenir, elle sera un prêteur d'appoint fort utile à ceux qui se seront vu refuser l'aide des prêteurs traditionnels.

Les défis des restrictions financières gouvernementales et de la mondialisation découlant des percées technologiques exigent que nous adoptions de nouvelles optiques des problèmes et que, dans de nombreux cas, nous délaissions les façons de voir conventionnelles. Je vois dans cette Conférence la rampe de lancement de nouveaux partenariats novateurs qui permettront de relever les défis économiques qui se posent au nord de l'Ontario et à l'ensemble du Canada aujourd'hui.

L'ordre du jour de la Conférence et vos délibérations sont censées nous faire avancer en direction d'un double objectif :

1. définir une stratégie viable pour le développement économique de la région;
2. déterminer les moyens de faire en sorte que tous les intervenants mettent en œuvre cette stratégie de manière concertée.

Tout en constituant un lieu de coordination visible des personnes et des idées, la Conférence doit également être considérée comme formant une étape d'un processus continu. Une bonne partie des travaux d'établissement des défis et des possibilités, ainsi que des forces et faiblesses de l'économie du nord, a déjà été accomplie.

Je pense au rapport du Groupe de travail du caucus des libéraux fédéraux de l'Ontario, présidé par le député Andy Mitchell, de la circonscription de Parry Sound-Muskoka, sur le financement de la petite entreprise en Ontario. Je pense au rapport Harley McGee sur les scénarios de développement, dont on vous a parlé ce matin. Je pense enfin au rapport Goss Gilroy, qui rend compte des consultations avec les dirigeants du monde des affaires du nord de l'Ontario qui ont eu lieu plus tôt cette année. Ce rapport met en relief la nécessité de mieux coordonner l'action d'expansion des entreprises — dans les secteurs public et privé — et nous avons soigneusement pris note de cette recommandation.

Au cours de votre examen de ces thèmes dans les divers ateliers, ne perdez pas de vue deux objectifs fondamentaux : la nécessité de prendre appui sur nos atouts et de définir les domaines où se présentent nos chances les plus prometteuses pour l'avenir — en d'autres termes, nous ne pouvons nous permettre de soutenir des « canards boiteux »; et les larges retombées qui peuvent découler de stratégies concertées — le fait que « le tout peut être supérieur à la somme des parties » dans un cadre de développement économique planifié et de mise en œuvre appropriée.

Je n'attends pas de la présente Conférence qu'elle débouche sur le plan d'ensemble du développement de l'économie du nord de l'Ontario. Ceci dit, je serais heureux qu'elle aboutisse à trois éléments :

1. la confirmation de ce que les questions figurant à l'ordre du jour sont bel et bien celles auxquelles nous devons continuer de consacrer nos efforts;
2. une vision commune des orientations économiques futures du nord de l'Ontario;
3. enfin, du moins à titre préliminaire, l'identification des partenaires pertinents et la définition des moyens d'harmoniser nos ressources et notre action vers la concrétisation de cette vision commune.

Nous vivons une ère de changement, mais aussi une ère qui se caractérise par des possibilités et de nouvelles orientations, et par la coopération. Le nord de l'Ontario dispose de nombreux avantages naturels et de multiples atouts, le plus important étant une population vaillante qui ne se laisse pas abattre. Votre présence ici montre que vous êtes disposés à relever le défi qui consiste à vous adapter aux changements économiques et technologiques, et que le processus de construction dans le nord de l'Ontario d'une économie novatrice va se poursuivre.

À titre d'exemple, je vous invite à consulter le Réseau scolaire canadien dont on fait la démonstration juste ici, en quittant cette porte. À Industrie Canada, nous sommes fiers de ce sujet. Grâce à ce réseau, toutes les écoles et toutes les bibliothèques du Canada seront reliées à Internet en 1998. En ce domaine, nous devancerons les États-Unis de deux ans. Cela n'est pas si mal pour le Canada.

Je suis heureux d'être partie prenante à ce processus et je vous assure de mon soutien constant à votre démarche.

Je conclus par ces mots d'un grand philosophe dont la sagesse s'est perdue dans la nuit des temps : « Nos chances de réussir sont légion. »

Je vous remercie. Bonne chance.

**Notes d'allocution de
M. Joe Hare, Grand Chef
du conseil, Union of
Ontario indians, Nipissing**

(M. Ed Lyon, guérisseur traditionnel, présente le Grand Chef du conseil.)

Bonsoir à tous. J'aimerais remercier mon vieil ami Ed Lyon pour ses bons mots. Je ne savais pas qu'il dirait toutes ces belles choses à mon sujet. Je ne m'étais pas rendu compte que j'avais accompli tout cela, mais c'était bien agréable d'entendre parler ainsi de mes réalisations. Nous nous connaissons, je dirais, depuis presque trente ans. Je ne vous parlerai pas beaucoup de moi, mais je veux quand même faire quelques commentaires et vous parler de la communauté dans laquelle je suis né et où j'ai grandi.

Comme Ed l'a dit, je viens de l'île Manitoulin qui, en Anishinabek, veut dire île du Créateur. Les natifs de cette île en sont très fiers. On dit qu'elle est un lieu sacré. Il y a de très nombreuses années, quand des personnes importantes — des chefs, des dirigeants et des conseillers — mouraient, les gens des environs venaient les y enterrer. Il y a donc beaucoup de lieux sacrés dans l'île Manitoulin. Je veux aussi vous dire que les peuples autochtones y vivent depuis très, très, très longtemps. Si vous passez par une agglomération appelée Chigonda, vous verrez un panneau indiquant qu'on y fait des fouilles depuis quelques années.

Les anthropologues nous disent que notre peuple vit à cet endroit depuis neuf mille cinq cents ans, donc depuis des millénaires, et je le dis parce que je veux insister sur le fait que les Amérindiens sont indéniablement les premiers occupants de ce territoire, c'est-à-dire de tout ce territoire dont nous parlons aujourd'hui, le nord rapproché et le nord de l'Ontario. C'est là un fait indéniable. Il y avait donc beaucoup d'autochtones, ce que moi, j'appelle des Premières nations, qui vivaient dans ces régions. Ces peuples devaient avoir des coutumes, des traditions, des pratiques ainsi que des formes de gouvernement. Ils doivent s'être gouvernés eux-mêmes et avoir exercé un contrôle et une influence sur leurs affaires, et cela aussi est indéniable. Je suis originaire de l'île Manitoulin, de cette région dont je viens de vous retracer l'histoire en quelques mots.

Avant de passer au vif de mon sujet, j'aimerais encore faire quelques commentaires. J'espère que les autres dossiers dont vous avez parlé aujourd'hui vont bien, et que vous vous rendez compte que les gagnants ici, c'est nous tous. Comme vous le savez, nous n'avons pas voté pour le parti vainqueur aux dernières élections. Je vois plein de Libéraux ici, et j'aimerais leur dire qu'ils feraient mieux de livrer la marchandise.

Je suis très heureux de pouvoir m'entretenir avec vous ce soir, mais je peux vous dire que j'ai eu beaucoup de difficulté à m'inscrire au programme. Je veux remercier Nicki qui travaille avec moi d'avoir déployé tant d'efforts pour que je puisse prendre la parole à cette Conférence. Je veux faire comme les ministres, je veux aller en avant, dire ce que j'ai à dire, puis quitter la place. Alors me voici. Vous savez, on fait souvent comme si nous n'existions pas, mais je pensais que

c'était important, car j'ai lu dans un journal de Sudbury qu'un document doit être produit ici, et que l'avenir économique du nord de l'Ontario reposera sur ce document. C'est donc pour cela que je suis ici. J'espère que mes commentaires de ce soir seront pris à cœur et que, en fait, nous pourrions accomplir plusieurs choses en unissant nos forces.

Avant d'aller plus loin, je veux expliquer que la nation des Anishinabek comprend de nombreuses tribus. Je travaille avec 41 communautés des Premières nations et, ensemble, avec les chefs et les conseils, ces collectivités composent ce que nous appelons la nation des Anishinabek. Dans cette région en particulier, il y a la nation des Anishinabek dont Charles Fox est le Grand Chef. Il ne pouvait être présent aujourd'hui, mais j'ai communiqué avec son bureau pour m'assurer qu'il n'aurait rien à redire sur mes propos. Je voulais jouer de prudence.

Vous savez — enfin, je crois que beaucoup savent cela, car je vois beaucoup de visages familiers — que j'ai travaillé dans ma communauté pendant douze ans comme Chef, et que j'ai rencontré bon nombre d'entre vous. Je ne sais pas si je peux vous considérer comme mes amis, car chaque fois que je vous ai proposé quelque chose, vous avez dit non.

De toute façon, j'ai été chef pendant de nombreuses années et, il y a un an, j'ai été élu par les chefs pour les représenter. Je porte le titre de « Chef du grand Conseil ». Je travaille donc au nom des Chefs quand ils n'assistent pas à des rencontres comme celle-ci, et je parle en leur nom. Toutefois, quand le Chef d'une communauté est présent, je ne parle pas en son nom. Je crois qu'il est important pour vous de comprendre en quoi consiste le processus de représentation, car, souvent, les ministres et les ministères recrutent des représentants autochtones dans nos rangs, et les font siéger dans des comités. On croit en général à tort que ces personnes représentent le point de vue des communautés des Premières nations. Avant de recruter des personnes pour travailler dans vos programmes, vos collectivités et vos ministères, il est important que vous contactiez les Chefs concernés pour qu'ils puissent, eux-mêmes, nommer un représentant qui parlera au nom des peuples des Premières nations.

Je ne parle aussi qu'au nom des peuples des Premières nations autres que ce qu'on appelle les peuples autochtones dans la Constitution. Ils ont leur propre régime politique, alors je ne parle pas en leur nom. C'est tout ce qu'il y avait à dire, je crois, à propos de la « représentation ».

Comme vous le savez, je viens ce matin de North Bay où j'ai ramassé un journal qui me donne un « horoscope ». Vous savez, on vous dit votre avenir d'après les étoiles. Dans mon cas, on disait qu'il faudrait être plus actif aujourd'hui et recouvrer une créance. On poursuivait en disant d'essayer de faire valoir son point sans susciter l'animosité. Il n'y a rien de plus vrai.

Ce soir, j'aimerais vous dire comment les Chefs avec qui je travaille voudraient développer leurs communautés et améliorer les conditions de vie des membres des Premières nations. Ils veulent le faire grâce à la création, et c'est justement ce dont je veux vous parler ce soir, la création de conseils d'aménagement des terres traditionnelles. Nous voulons en créer un dans la région appelée « Robinson Huron », selon le traité de Robinson Huron conclu en 1850, et nous voulons en créer un pour la région de Robinson Superior, encore selon le traité signé avec la Couronne à la même époque, en 1850. Je parle donc de deux régions prévues par un traité, soit celle mentionnée dans le traité de Robinson Superior et celle énumérée dans le traité de Robinson Huron. Nous voyons ces conseils comme un moyen de forcer les autres à reconnaître le droit existant depuis longtemps relativement aux terres et aux ressources de ces régions.

Les traités de Robinson Superior et de Robinson Huron garantissent une part proportionnelle des recettes tirées des ressources de ces régions aux Premières nations. Même si certaines Premières nations ne sont pas parties à ces traités, elles ont elles aussi un droit inhérent aux ressources du territoire étant donné qu'elles en sont les premiers occupants et premiers propriétaires. En clair, les Premières nations exigent une part des ressources qui ont pour ainsi dire créé l'économie du centre et du nord de l'Ontario. Il est évident que, si cet engagement de répartir proportionnellement les ressources avait été respecté, les Premières nations seraient prospères et joueraient un rôle essentiel dans l'économie du nord de l'Ontario et dans les grands courants de l'économie de notre époque.

Les traités parlent précisément de partage des ressources, et je veux vous lire cette partie du traité qui fait mention de paiements et d'immunités : « Cette autre somme que Sa Majesté consent gracieusement pour les immunités en vertu des traités s'établit à 4 dollars par année. » Vous pouvez donc constater que Sa Majesté n'a pas été très généreuse au fil des années, et nous voulons que cela change, et cela avec votre aide. Je veux vous parler de la déclaration que nous avons adoptée à notre assemblée, et je veux vous la lire, car je crois que c'est important; c'est important que vous compreniez et que vous sachiez d'où nous partons.

La déclaration dit ceci : « Nous sommes la nation des Anishinabek, et nous occupons ce territoire depuis des temps immémoriaux. Notre Créateur nous a placés dans notre territoire traditionnel afin de vivre en harmonie avec les ressources, la lumière, l'eau, l'air, la faune et la flore. Nous nous sommes toujours gouvernés nous-mêmes et nous avons toujours géré nos ressources. Nous avons toujours exercé ce pouvoir en sachant que notre rôle est de respecter et de protéger nos terres, l'eau, l'air, la faune et la flore. Nous avons signé des traités avec des gouvernements en tant que nation souveraine, afin de vivre en harmonie avec d'autres nations. Nous n'avons jamais concédé, et ne concéderons jamais, l'intérêt perpétuel que nous portons à notre territoire. Nous rejetons l'imposition unilatérale des politiques et des lois d'autres gouvernements dans ce territoire. »

« Nous garantissons de nouveau notre présence et notre intérêt perpétuels envers nos terres, l'eau, l'air, la faune et la flore. Enfin, nous insistons pour que nos lois, régissant nos activités, et pouvant avoir quelque impact sur les ressources, soient appliquées dans notre territoire. » C'est donc le message que je veux vous livrer, soit que nous voulons être sûrs que nous pouvons conclure des ententes avec d'autres parties, d'autres peuples, d'autres groupes, sociétés et gouvernements qui sont intéressés à tirer profit des ressources. Quand je dis ressources, je parle également du tourisme, car je crois que ce secteur est très important dans cette partie de la province.

Je veux vous parler brièvement des responsabilités que nous voulons nous donner selon le régime de gouvernement traditionnel. Nous voulons faire en sorte que les intérêts des Premières nations dans les régions de Robinson Superior et de Robinson Huron soient protégés. Nous voulons négocier les positions des Premières nations avec les gouvernements fédéral et provincial. Nous voulons participer à la gestion de toutes les ressources, et nous voulons préserver et protéger l'environnement.

Je veux aussi mentionner brièvement les avantages qui pourraient être tirés du partenariat que je propose. L'objectif visé est de créer des bénéfices pour les Premières nations. Par exemple, grâce à la conclusion d'accords de développement entre les pouvoirs traditionnels, les différents ordres de gouvernement et l'entreprise privée, les Premières nations pourraient avoir les avantages suivants :

La formation — Nous croyons que l'on devrait offrir davantage de possibilités de formation aux gens des Premières nations. Nous voulons obtenir différents types de permis d'exploitation forestière. Nous ne pouvons les obtenir en ce moment; nous n'obtenons que ce qu'ils appellent des permis de tiers, des permis de coupe. Ce sont les grosses compagnies qui décrochent les premières ces permis, et je veux vous dire que ce n'est pas en agissant ainsi que tous les citoyens du nord de l'Ontario auront la juste part qui leur revient. Nous voulons changer la situation. Nous voulons toucher des droits de coupe et nous voulons accroître les rentes lorsqu'il y a lieu, car 4 dollars, mesdames et messieurs, c'est une triste somme, je suis désolé d'utiliser ce mot, mais nous voulons que ces droits soient augmentés, et nous voulons toucher une partie des recettes tirées des taxes et des permis. Il y a des secteurs dans lesquels nous voulons participer : l'eau — qui est une ressource importante. Entre autres projets liés à l'eau, on peut parler de projets de construction de marinas, d'aménagement des rives, de lotissements pour chalets, de réserves naturelles, et ainsi de suite. Nous avons quelques projets d'exploitation hydro-électrique, mais pas assez.

Le partage des recettes tirées des taxes d'eau doit être respecté. Vous savez que, depuis que la société Ontario Hydro a construit un barrage sur la rivière Napecon, elle doit verser des millions et des millions de

dollars chaque année au gouvernement ontarien pour utiliser les eaux du lac Napecon.

Mais pendant des milliers et des milliers d'années, les Premières nations ont vécu sur les rives de ce lac et, quand le barrage a été construit, le niveau de l'eau a monté et certains, parce qu'ils vivaient sur les rives du lac, ont dû déménager. Leurs cimetières ont été inondés et les os des dépouilles ont été rejetés sur les rives. Les gens sont furieux, et avec raison. Ils affirment que ce sont les eaux qu'ils ont toujours utilisées, et qu'ils n'ont plus ce privilège parce que d'autres, dans ce cas-ci Ontario Hydro, les utilisent.

Parlons maintenant de permis de pêche—les Premières nations pêchent dans ce territoire depuis des milliers et des milliers d'années et, pourtant, elles ont encore énormément de difficulté à obtenir les permis de pêche nécessaires.

L'industrie forestière — J'en parle parce que c'est une grosse industrie dans le nord de l'Ontario et que nous voulons y participer. Dans tous les secteurs suivants — mines, chasse, pêche, sylviculture, tourisme, gaz, zonage, terres de la Couronne, parcs, aquaculture et autres domaines associés — nous exigeons d'être invités à participer, car il n'y a aucune raison au monde pour que nous ne puissions pas avoir notre part des ressources.

Le message que je veux vous livrer est que, selon moi, ces accords pourraient fort bien intégrer Ontario Hydro, le ministère du Développement du Nord et des Mines, le ministère des Ressources naturelles, des entreprises privées et, bien sûr, le gouvernement fédéral.

Je crois donc que nous avons bien planifié, et nous sommes prêts à travailler avec toutes ces parties pour jouer un rôle de premier plan dans le développement du nord de l'Ontario. Je me demande si ça marchera. Je pense que la réponse doit se trouver dans cette salle. Nous avons beaucoup de représentants ici et, bien sûr, des hommes et des femmes politiques.

Je vous ai donc décrit très brièvement comment nous voulons travailler avec vous et la démarche que nous voulons suivre. J'espère que vous répondrez de façon positive. C'est important que vous le fassiez parce que nombreuses sont les personnes avec lesquelles je travaille et qui manifestent frustration et agacement. Elles me demandent de confier à des gardiens de la paix le soin d'amener à la table de négociations les parties qui ne veulent pas coopérer. Nous parlons de protestations et nous lisons à ce sujet tous les jours dans les journaux. Si les choses s'enveniment, nous parlerons de barricades et de harcèlement. Cela semble la seule façon jusqu'ici d'amener les gens à la table des négociations. Les protestations, cela nous va bien; il n'y en a pas eu beaucoup en Ontario, mais on en verra davantage si nous n'arrivons pas à travailler ensemble. En Colombie-Britannique, il y a eu les barricades

rapportées par *The Globe and Mail* en juin : sept incidents provoqués par les autochtones. L'été sera long et chaud en Colombie-Britannique.

L'entente de cogestion dont je parle n'est pas nouvelle. Il y en a eu entre les Premières nations et les gouvernements de la Saskatchewan et du Manitoba. Plus près de nous, avec le peuple Anishinabek, il y a eu une entente de gestion générale dans les territoires du nord.

Je veux insister sur le fait que ces ententes de gestion ne seraient pas intervenues si les Premières nations n'avaient pas d'abord manifesté leur colère. Je ne crois pas qu'il doit en être ainsi. Nous parlons de partager les bénéfices, particulièrement dans cette région. Je veux vous affirmer que les ententes de partage fonctionnent; elles ont fort bien fonctionné dans les endroits où les gens se sont assis ensemble et discuté de façons et de méthodes de travail en collaboration.

Voici les notes du ministère des Affaires indiennes que j'ai empruntées à votre bureau, Ron, afin que vous puissiez les appuyer. Je commence avec les Territoires du Nord-Ouest, et l'entente de gestion avec Beverly et Kaminuriak Barren Ground Caribou. Il s'agit d'un accord conclu pour gérer la crise du caribou. Dix-huit collectivités ont participé, et elles ont très bien géré les hardes. C'est un des tout premiers accords de cogestion signés en Amérique du Nord.

Je veux seulement vous en lire un bout pour vous donner une idée de son fonctionnement. Il crée un conseil composé de 13 membres : deux représentent le gouvernement fédéral; le Manitoba, la Saskatchewan et les Territoires du Nord-Ouest comptent chacun trois représentants. Les huit autres membres sont des représentants des utilisateurs traditionnels du caribou et doivent résider dans une des collectivités du territoire. C'était en 1982 et, en 1991, la taille et la productivité des hardes étaient très satisfaisantes, tandis qu'avant, c'était la crise. Il n'y a actuellement aucun danger immédiat de voir diminuer la population de caribous. Le conseil a favorisé une prise de conscience, la tolérance et la compréhension de part et d'autre. Le caribou n'est plus vu comme un problème politique très délicat, et le conseil semble avoir beaucoup contribué à ce changement de climat. Les utilisateurs du caribou ont l'impression d'être mieux respectés et mieux compris par les gouvernements, grâce au conseil.

Je sais, il n'y a pas de caribous dans cette région-ci, mais il y a des orignaux. Je ne sais pas s'il y a beaucoup de chasseurs d'orignaux ici, mais parfois, quand vous marchez dans le nord de l'Ontario, vous voyez des panneaux disant : « Épargnez un orignal, visez un Indien. »

C'est quand on voit ce genre d'animosité qu'on se dit qu'il faut essayer, ensemble, de gérer les hardes d'orignaux dans le nord de l'Ontario. Je ne sais pas s'il y a ici de nombreux membres de la fédération ontarienne des pêcheurs et des chasseurs, mais j'espère qu'un d'entre vous se chargera de faire le message à cet organisme.

Je vais vous donner un autre exemple. En 1981, la Première nation de Stuart Trembleur Lake a créé la « Tanizul Timber », entreprise forestière. En 1982, le gouvernement provincial lui a accordé une concession de ferme forestière d'une durée de 25 ans. Cette entreprise des Premières nations exploite sa concession selon les lois provinciales et les conditions de son permis. Elle a les moyens de prendre de l'expansion et de suivre les plans approuvés par le gouvernement provincial. Elle n'est donc pas dirigée par un groupe de bandits. Elle engage de 75 à 125 personnes par année, selon le volume de bois coupé et la superficie à reboiser. Durant les cinq premières années, la Tanizul Timber Limited s'est occupée de la formation de 9 membres de la bande. Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas conclure ce genre d'entente dans le nord de l'Ontario, entre autres avec les gouvernements fédéral et provincial, et les grosses compagnies forestières comme Domtar et Buchanan.

Je vais vous donner un troisième exemple. Il s'agit du conseil de tribu de Meadow Lake. Ceux parmi vous qui regardent la télé, vous connaissez l'émission intitulée « Ventures ». On y a parlé de cette entente. Je ne m'attarderai pas sur le succès de cet accord conclu avec le conseil de tribu de Meadow Lake, mais cela est devenu une grosse compagnie forestière et, l'an dernier, les entreprises coopératives du conseil de tribu de Meadow Lake ont versé plus de quatre millions de dollars en taxes et comptent plus de cent employés à plein temps.

Les conclusions que nous pouvons tirer au sujet de ces accords sont donc assez évidentes. Je veux conclure en faisant quelques recommandations très simples fondées sur ce que je vous ai expliqué. Selon moi, ces conseils de gestion marcheront si les gouvernements fédéral et provinciaux et l'industrie les aident. Alors, si au travail vous pouvez faire cette recommandation, je crois que nous aurons franchi la deuxième étape. Je crois que nous avons passé la première en créant les conseils.

Deuxièmement, je recommande que les gouvernements fédéral et provincial créent enfin un Conseil de développement du nord qui se penchera sur ce que nous avons ou, espérons-le, sur ce qui ressortira pour nous de cette Conférence.

Ma troisième recommandation est que la FedNor consacre des fonds à ces conseils. Je sais que l'honorable Manley a pris la parole aujourd'hui, et qu'il a dit beaucoup de belles choses, mais comme moi, vous savez que les programmes qu'il a décrits ne concernent pas pleinement les Premières nations. Je vous ai décrit celui dont nous pouvons tirer avantage, c'est-à-dire le conseil traditionnel d'aménagement des terres. Je veux aussi ajouter que ce n'est pas la seule solution, ce n'est qu'une simple recommandation. Je vous communique en effet une recommandation importante des chefs et des conseils des Anishinabek, et je sais qu'il y a encore de nombreuses autres suggestions. Je dis, enfin, de créer un Conseil pour le nord de l'Ontario. C'est d'ailleurs ce qu'on recommande dans un rapport d'une commission royale sur l'environnement dans le nord. Cette commission, qui a été dirigée au

début par le juge Patrick Hart, a ensuite été confiée au commissaire Falgrent quand le juge a dû quitter pour des raisons que j'ignore. Mais on a mis huit ans à élaborer le rapport. Et nous sommes ici pour trois jours, et peut-être sommes-nous plus fins que ces gens-là, mais le rapport comprend ce que je vous ai dit, en des termes encore plus forts. À la toute première page, la commission recommande que l'on accorde priorité aux autochtones au moment de créer des installations et des entreprises touristiques dans les terres de la Couronne dans le nord. Quand j'ai lu ces recommandations, je me suis dit : « Ne retiens pas ton souffle ! » Et heureusement que je ne l'ai pas fait. Ils ont aussi ajouté : « Que le gouvernement de l'Ontario accorde des terres de la Couronne aux communautés indiennes afin qu'elles puissent les utiliser et les exploiter et en devenir les éventuels propriétaires et que ces terres servent à établir leur résidence actuelle et future. » On dit en fait de redonner des terres aux Indiens. Certains des Indiens que je représente vivent sur une terre de la Couronne de un mille carré. Un mille carré. Une allocution a été faite ici par Sucker Creek : c'est une très petite localité. Je crois qu'elle a un mille carré.

Il y a donc beaucoup de recommandations à faire ici, mais la plus importante contenue dans le rapport est, encore une fois, la création d'un Conseil de développement du nord de l'Ontario, le même genre de conseil que nous créons aujourd'hui, la seule différence étant que c'est nous qui passons à l'action.

Depuis 1985, le gouvernement n'a rien fait. Le Premier ministre à l'époque était M. Bill Davis, et dans ce dossier, la province n'a fait que tourner en rond. Il y a un autre petit document intitulé « The Voice of the North » dont s'est servi Mike Harris pour sa tournée dans le nord. On parle très peu des autochtones, mais on dit au moins que leurs préoccupations seront prises en considération dans l'élaboration de nouvelles politiques visant le nord, probablement par l'entremise d'un conseil consultatif ou d'une instance semblable. Ce qui me fait dire qu'ils ne savent pas trop ce dont ils ont besoin, mais qu'ils savent qu'ils ont besoin de quelque chose.

Nous pouvons peut-être saisir la chance ici de faire une recommandation solide et unanime au nouveau ministre des Ressources naturelles, du Développement du Nord et des Mines, à savoir créer un Conseil de développement du nord.

Nous voulons aussi avoir des homologues avec qui travailler. La population autochtone de l'Ontario a été marginalisée de nombreuses façons, entraînant des tensions et des problèmes sociaux dans les communautés autochtones et non autochtones. Nous espérons briser ce cercle vicieux en favorisant un système juste et équitable, afin que ces communautés soient considérées comme de véritables partenaires.

Je reviens donc à ce que j'ai dit plus tôt. Les Premières nations de cette région, notamment les Anishinabek, ne demandent rien de spécial ni

d'exceptionnel, sinon de jouir des mêmes avantages que les autres habitants du nord de l'Ontario. Nous voulons être considérés comme des partenaires égaux.

Je suis sûr qu'à la fin de ces délibérations, c'est ce qui ressortira. Ce sont là les commentaires que je souhaitais faire. Pour en revenir à mon horoscope qui me disait que je dois faire valoir mon opinion sans susciter l'animosité, eh bien, j'espère que ce fut le cas. J'ai seulement voulu vous dire ce que ressentent les Premières nations de la région. Newwish ! Merci à tous.

**Notes d'allocution de
l'honorable Lloyd
Axworthy, ministre du
Développement des
ressources humaines et
Diversification de
l'économie de l'ouest
Canada**

**(M. Peter Thalheimer, député libéral de Timmins-Chapleau,
présente l'honorable Lloyd Axworthy.)**

Je suis heureux que Ron Irwin ait dit qu'il s'agit d'une conférence d'idées. À mon avis, le défi pour moi à huit heures dix du matin ou peu importe l'heure, est d'avoir assez de café derrière la cravate pour pouvoir lancer un idée ou deux.

Cependant, je voudrais commencer par féliciter mes collègues du caucus du nord de l'Ontario d'avoir eu l'idée de cette réunion particulière et d'avoir été la force motrice qui a conduit un si vaste éventail de gens de cette région du Canada à discuter de leurs intérêts mutuels. C'est là un grand hommage à leur esprit d'engagement.

Croyez-moi, depuis les deux dernières années environ, nous avons une représentation solide et efficace dans la région. Ces représentants nous ont aidés à prouver à tous le caractère unique et l'importance de la région où nous pouvons trouver beaucoup de sympathie et d'empathie.

J'ai moi-même mes racines ici, dans le nord de l'Ontario, ce que je n'ai jamais divulgué auparavant. Je vais vous faire ce que l'on pourrait appeler une « confidence » : ma mère et mon père se sont en fait mariés à Sudbury.

Mon père était fils d'un agriculteur des Prairies et durant la Dépression, il s'est trouvé un emploi dans les mines de Sudbury. Ma mère, qui était de Winnipeg, était venue visiter sa sœur qui avait épousé quelqu'un qui travaillait à Sudbury. Je ne sais quelle chimie a agi à Sudbury, toujours est-il qu'ils se sont rencontrés.

Ainsi, je ne suis pas certain de pouvoir être considéré comme un véritable fils du nord. Je suppose que si vous remontiez assez loin en arrière, nous pourrions trouver les dates, mais cela me rend toujours bien intentionné à votre égard, d'autant que je viens d'une région du pays qui, dans une certaine mesure, partage le même sentiment de frustration et, à l'occasion, l'impression d'être écarté, les décisions importantes étant prises au centre.

Mais ceux d'entre nous qui viennent de l'ouest canadien ont toujours ressenti, je crois, une certaine affinité avec vous. Je me rappelle des jours sombres où Bob Knowlton et moi, nous nous trouvions dans l'opposition, nous disions en congé sabbatique, n'est-ce-pas Robert? Bob avait l'habitude de venir nous rencontrer dans les caucus de l'ouest et disait s'y sentir souvent davantage chez lui qu'avec certains de ses collègues du sud. Mais le fait est que nous avons toujours souhaité travailler ensemble.

Je ne suis rentré qu'hier soir, très tard, d'un voyage à Saskatoon où l'une de mes responsabilités de ministre chargé de l'Agence de développement économique de l'ouest m'a appelé à annoncer ce que je

considère comme une approche assez innovatrice de la question du financement des petites entreprises sur laquelle votre propre Conférence pourrait se pencher.

Nous avons maintenant établi une série de partenariats avec un certain nombre de grandes banques et de coopératives de crédit pour constituer des fonds d'investissement destinés particulièrement aux nouvelles industries de l'ouest du Canada. Nous utilisons un petit montant de fonds fédéraux, par le canal de l'Agence de développement économique de l'ouest, pour susciter de gros investissements privés, ce qui nous rend aptes à offrir des garanties pour les prêts et, par conséquent, aux petites entreprises en leur assurant à meilleur taux des capitaux pour des investissements risqués, afin de leur ouvrir de nouveaux débouchés.

Dans cette optique, hier à Saskatoon, nous avons lancé le premier de ces partenariats où nous constituons un fonds d'investissement de 35 millions de dollars qui sera réservé aux industries de la biotechnologie. Il sera administré par la Banque Royale de concert avec nous, et notre ambition pour l'an prochain est d'en lancer sept autres, notamment dans les domaines du tourisme, de la technologie de l'environnement et de la transformation agroalimentaire. Nous espérons que, d'ici à la fin de l'année, nous aurons assuré d'un quart à un demi-milliard de dollars en nouveaux capitaux privés destinés à des segments industriels particuliers des petites et moyennes entreprises de l'ouest canadien, ce quart de milliard étant généré par une dépense d'environ 25 millions de dollars au nom de l'Agence de développement économique de l'ouest.

L'effet multiplicateur est donc de dix pour un dans cette approche. Ces investissements seront liés à un nouveau réseau d'information s'étendant sur l'ensemble de l'ouest canadien où les 79 points du Développement des collectivités seront reliés aux Centres de services aux entreprises et aux nouveaux centres d'investissement de façon à leur donner plein accès à ces fonds et à l'information commerciale qui les accompagne.

C'est pour moi la confirmation, je crois, de l'un des thèmes de votre Conférence, à savoir que le rôle du gouvernement est d'attribuer ce genre de coup de pouce et de faciliter ce type de partenariat. Nous nous dirigeons vers une situation où le gouvernement ne peut agir seul, où les jours où nous pensions pouvoir obtenir une certaine forme d'aumône sont révolus pour faire place à la politique de la main qui aide.

En créant ce type de partenariats et d'arrangements dans des régions comme le nord de l'Ontario et l'ouest du Canada où nous avons souffert d'un manque d'accès aux capitaux, d'un manque d'information, d'un manque de participation aux décisions nous concernant, je crois que nous devons tous partager ces types de modèles.

Dans l'ouest, autant nous serions intéressés à vos propres discussions et aux idées que vous formulez pour trouver ce que nous pourrions vous

emprunter, autant nous serions prêts à partager avec vous ici certaines de nos idées et de nos propositions, car nous pensons que nous sommes face à un problème commun, comme tous les Canadiens d'ailleurs.

En fait, nous vivons une époque où l'économie subit une révolution. Les temps sont parfois durs. Nous nous levons le matin puis partons pour le travail ou l'école ou encore nous nous occupons des enfants et nous nous rendons compte que nous vivons une période de transformation de loin plus dramatique que n'importe quoi, que personne n'a jamais connu auparavant dans l'histoire de notre pays.

Nos historiens parlent de la grande révolution industrielle de la fin du siècle dernier, le XIX^e, où les populations abandonnaient les fermes pour les villes afin d'y travailler dans les usines ou autres, s'éloignant ainsi de la société agraire. Je crois que nous l'avons tous appris à l'école. Nos ancêtres, nos prédécesseurs, ont dû trouver des moyens nouveaux et dramatiques de réagir, de s'adapter et de vivre ce changement.

Cependant, croyez-moi, ce n'est rien à côté de ce que nous connaissons aujourd'hui. Rien qui puisse se comparer aux types de changements qui surviennent sur la scène internationale, où en appuyant simplement sur une touche du clavier d'un ordinateur, on peut faire voyager un billion de dollars à travers les frontières internationales en l'espace de quelques nanosecondes, ou la technologie est transférée encore simplement grâce au mouvement rapide d'un écran d'ordinateur.

Cependant, une chose demeure constante dans tout cela — si j'avais à défendre une thèse ou à développer un thème ce matin, ce serait celle-ci, — la seule chose qui nous rende différents, qui puisse nous procurer un véritable avantage, la seule sur laquelle nous puissions faire front, c'est la force, les qualifications et les aptitudes de nos gens.

Pratiquement toutes les autres parties du monde, qu'il s'agisse de l'Afrique, de l'Asie ou de l'Amérique du Nord, peuvent avoir accès aux capitaux et aux technologies. Par conséquent, ce qui nous reviendra, ce sera de veiller à ce que nos concitoyens possèdent les meilleures qualifications et les meilleures aptitudes possibles pour mettre à contribution les talents dont le ciel les a dotés. C'est ce qui rendra le nord de l'Ontario florissant, ce qui fera du Canada le paradis économique que nous avons toujours su qu'il était.

Si, par contre, nous ne réussissons pas ce test, nous devons supporter de très lourdes conséquences. Aujourd'hui, la population nourrit beaucoup de préoccupations au sujet du déficit économique et du déficit budgétaire. Notre gouvernement s'en préoccupe avec raison, car en matière de finances, nous avons le dos au mur. Les contribuables et bien d'autres nous l'ont dit : nous devons stabiliser nos systèmes et les rendre plus cohérents et plus efficaces.

Alors que nous nous occupons du déficit budgétaire et que nous pratiquons des chirurgies majeures pour redresser la situation, nous ne devons pas oublier ce que l'on appelle le déficit humain. Il peut être évalué de la même façon que notre dette : en jetant un coup d'oeil sur les statistiques du chômage. Si vous considérez aujourd'hui le nombre de Canadiens qui vivent de l'assurance-chômage ou de l'aide sociale, il s'élève, même après la cure de revitalisation de l'économie que nous avons reçue, à plus de trois millions, soit près de 20 p. 100 de notre population active, notre main-d'œuvre potentielle. Montrez-moi une entreprise, un organisme quelconque qui n'utilise pas pleinement 20 p. 100 de ses ressources, et je vous montrerai un organisme qui a un problème.

Cependant, si vous renversez la vapeur, si vous pouvez trouver des moyens pour développer pleinement cet avantage, alors vous constatez que la dynamique de la croissance commence à tourner et à changer.

Dans ce pays, nous avons tendance à placer les choses dans des dossiers distincts. Ici, nous mettons l'économie, là, nous plaçons la politique sociale comme si elles étaient en quelque sorte séparées. En réalité, il s'agit d'une seule et même chose, et tant et aussi longtemps que nous ne parviendrons pas à mobiliser chaque talent de notre pays, pour donner à tout un chacun les ouvertures et les possibilités dont il a besoin, nous ne réaliserons pas le développement économique dont nous sommes capables.

Je n'ai rien à vous apprendre à ce sujet, à vous, les gens de la région, car vous constatez chaque jour les effets de l'adaptation après qu'Ontario Hydro a décidé de ne plus acheter d'uranium d'Elliot Lake, mettant ainsi au chômage 4 000 employés. Ils n'ont pas choisi, ils étaient de durs travailleurs, motivés. Soudain, la communauté connaissait les tourments d'un énorme changement. C'est là un trait commun entre le nord de l'Ontario et l'ouest du Canada, bon nombre de nos communautés sont tributaires de grandes industries primaires.

Aussi n'est-ce pas comme dans une grande ville, où la fermeture d'une usine peut affecter certains travailleurs, mais où il existe de nombreuses autres possibilités. Dans bon nombre de nos communautés, où aller lorsque le principal employeur réduit ses activités ou son effectif, ou ferme ses portes? Où se trouvent les autres emplois? Où sont les autres possibilités?

Pour moi, l'un des grands enjeux, c'est de passer à travers cette période de transformation, car on ne peut pointer personne du doigt, on ne peut dire qui est responsable. Je suppose que nous pourrions toujours pointer du doigt les bonshommes à bretelles rouges qui règlent les marchés des obligations et les institutions financières ou tenter de trouver toutes sortes de responsables.

Manifestement, le premier ministre a fait un véritable effort au Sommet de Halifax, il y a deux semaines, pour attirer l'attention de la communauté mondiale sur l'ensemble de ce problème. Cependant, nous devons en faire autant à l'échelle locale, à l'échelle régionale. Nous devons cerner les solutions. Vous connaissez ce mot que répètent les environmentalistes : penser globalement et agir localement. Aussi, votre sommet du nord de l'Ontario revêt tout autant d'importance que celui du G-7, à Halifax, car c'est ici que peuvent se prendre les mesures pratiques qui permettront de s'attaquer à ce problème humain.

J'aimerais vous lancer quelques questions auxquelles vous pourriez répondre ce matin, avant que vous ne tiriez vos conclusions.

Une région comme l'Ontario du nord peut-elle maximiser et développer pleinement son potentiel alors qu'elle affiche encore un taux de décrochage tel que près de 40 p. 100 des enfants abandonnent l'école avant d'avoir terminé l'équivalent de la douzième ou de la treizième année? A une époque, nous le savons, où en raison de leur nature, les emplois et pas seulement les emplois de technologie de pointe dont certains futuristes aiment à parler, mais les emplois dans l'industrie primaire réclament un degré grandissant de qualifications et de formation, car le travailleur doit être apte à lire des tableurs, à utiliser les nouvelles technologies qui envahissent les usines, les moulins et les mines. Par exemple, je peux vous dire que l'an dernier, 20 p. 100 de ceux qui n'avaient pas la douzième année étaient au chômage; 10 p. 100 pour ceux qui avaient terminé le secondaire et 5 p. 100 pour ceux qui possédaient une formation postsecondaire.

Ainsi, chaque fois, qu'un jeune, fille ou garçon, laisse l'école à la huitième, la neuvième ou la dixième année, en se disant « Je vais me trouver rapidement un job quelque part. », vous pouvez me croire, un jour ou l'autre, que ce soit dans une semaine, un mois dans un an ou deux, ce jeune sera sur les listes de bénéficiaires de l'assurance-chômage. Il s'établira ainsi un cycle qui se répétera tout au long de la vie de cette personne, si nous ne faisons pas quelque chose d'envergure. Je ne dis pas cela pour blâmer quiconque. Je constate simplement ce qui est. Par ailleurs, dans la mesure où le secteur privé, le monde des affaires et la main-d'œuvre peuvent travailler avec nous, nous pouvons relever ces défis, c'est-à-dire veiller à ce que nos gens soient bien qualifiés, que ceux qui sont en chômage pour de longues durées puissent réintégrer le marché du travail.

Dans les statistiques que je viens de recevoir, ce matin de mon bureau, on dit que le chômage qui sévit au Canada ces jours-ci est ce que les économistes appellent un chômage « structurel », ce qui veut dire qu'il n'est pas sujet aux cycles d'expansion et de ralentissement par lesquels passe le monde des affaires. Cela signifie que ce chômage est bien implanté, qu'il est là pour durer. Ce chiffre, je l'ai eu ce matin : il y a dix ans, la durée moyenne d'une période de chômage était de quinze semaines, aujourd'hui elle atteint pas loin de trente semaines, soit près du double.

Nos propres chiffres au Développement des ressources humaines nous enseignent que plus le travailleur reste longtemps hors du marché du travail, plus il est difficile pour lui d'y revenir. Après environ six mois, c'est la chute libre. Je ne suis certain ni des causes psychologiques ni des raisons, mais toujours est-il qu'après un certain temps, les chances de réintégration sont plus minces. A mon avis, le manque de confiance s'installe dans une certaine mesure, l'employeur porte un jugement. Mais qu'importe la raison, le fait est que les possibilités d'emploi pour les jeunes qui abandonnent nos écoles et nos collèges changent de façon radicale.

L'une des tâches auxquelles nous nous employons activement est de trouver des moyens d'aider les jeunes à faire la transition de l'école au marché du travail. Cette année, nous aurons inscrit environ 25 000 jeunes à des programmes de stage commencés en 1995, principalement en collaboration avec le secteur privé.

Vous savez quels ont été les modèles suivis par les gens de C-STEK à Sault Ste. Marie, lorsque l'Algoma Steel a fermé. Ils se sont attelés à préparer un plan de développement des ressources humaines en vue de restaurer, de revitaliser l'industrie de l'acier. Ils ne se sont pas contentés d'investir dans de nouveaux équipements, ils ont aussi investi dans leur main-d'œuvre. Notre ministère les a aidés, non pas seulement en leur proposant un plan, mais en leur assurant de bons programmes de recyclage et de formation.

Dans l'ensemble du pays, nous avons des ententes avec les secteurs de la réparation automobile, de l'acier et de l'électronique, du tourisme, pour qu'ils encadrent des jeunes et leur procurent une expérience sur le tas, commençant au niveau de la dixième année, se poursuivant durant tout le programme scolaire jusqu'au niveau de l'emploi. De la sorte, non seulement le jeune acquiert les qualifications exigées pour les emplois futurs, mais les écoles sont en train d'adapter leurs programmes. Nous le faisons dans les collèges communautaires et partout ailleurs, essayant de leur dire, « Aidons ces jeunes à faire la transition », en recourant uniquement aux partenariats. Ce n'est pas quelque chose que le gouvernement applique de haut en bas. Ce n'est pas son rôle. Mais, s'il peut travailler avec les écoles, les collèges, le secteur privé, alors il pourra ouvrir de véritables débouchés à ces jeunes.

C'est ce genre de tâches qui nous attend. Il s'agit de développement économique au même titre, par exemple, que de décider d'emprunter à une banque... et que sais-je encore. Vous devez trouver le moyen de donner aux gens de ces communautés l'occasion de mettre leurs talents à contribution, d'utiliser le potentiel qui existe, en priorité. C'est cela le développement économique de nos jours, c'est là que doit aller une bonne partie des investissements.

Tous les indicateurs dont j'ai eu connaissance montrent que des gratifications, des bénéfices énormes reviennent à la région qui décide de faire ce genre d'investissement. Car, tout à coup, elle crée sa propre prophétie auto-gratifiante, soit d'apporter aux gens de nouveaux espoirs et aussi de leur ouvrir de nouvelles possibilités.

Je vais vous donner un exemple intéressant qui me vient encore de notre ministère, où nous avons fait l'expérience d'ouvrir aux gens la possibilité de devenir leur propre employeur tout en recevant encore des indemnités de chômage. L'an dernier, 30 000 Canadiens admissibles à l'assurance-chômage ont lancé leur entreprise personnelle et ont créé des emplois non seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour une personne et demie en moyenne, de sorte que des gens partis du chômage, prestataires de l'assurance-chômage, ont créé l'an dernier 60 000 emplois au pays.

C'est une façon différente de faire les choses, de transformer ce programme qui n'était habituellement qu'un programme de prestations, une façon d'aider les gens à jeter des ponts entre deux emplois en mettant en place un programme positif de création d'emploi, de réinsertion et de réemploi. C'est ce que nous voulons faire en pensant réformer le régime d'assurance-chômage, qui fera partie du plan du gouvernement cet automne. Il s'agit pour nous de prendre un régime vieux de cinquante-cinq ans, créé alors que le monde, le marché du travail et l'économie étaient différents, et de l'adapter au XXI^e siècle en abandonnant le concept du programme dont l'objet était simplement d'allouer une prestation, et d'en faire un programme de soutien actif, qui place des outils entre les mains des gens et leur laisse le choix des moyens de réintégrer la population active le plus rapidement, le plus efficacement et le plus économiquement possible.

Nous voulons simplifier la tâche que le programme impose aux entreprises. L'une des options que nous étudions reviendrait à faire passer le principe de l'admissibilité d'un nombre de semaines à un nombre d'heures, ce qui donnerait lieu à une économie de 150 millions de dollars en purs coûts d'administration pour les entreprises du pays, en particulier les petites. Bon nombre doivent consacrer des heures pour trouver comment remplir les formules de l'assurance-chômage et toutes les formalités administratives que nous leur imposons. Simplifions les choses. Rendons-les plus faciles, plus claires.

En même temps, nous voulons augmenter les occasions de retourner au travail. Nous avons effectué quelques expériences intéressantes dans le pays l'an dernier avec le programme des subventions salariales. A des personnes au chômage depuis une longue période, qui avaient de la difficulté à trouver un nouvel emploi, nous avons accordé une subvention en argent, et je peux vous parler des résultats. La première année de l'expérience, nous avons constaté qu'une simple subvention, un simple supplément pour les ramener au travail, avait eu pour résultats

que ces personnes avaient travaillé quinze semaines de plus, c'est-à-dire qu'elles avaient gagné 5 000 dollars additionnels pour l'année.

Ça marche ! C'est une façon différente de faire les choses ! C'est pourquoi la réforme est si importante, non pas seulement pour changer la dynamique qui consiste à attendre les événements, mais aussi pour changer, comme l'a dit le Premier ministre, l'assurance-chômage en assurance-emploi.

Nous pouvons donner aux citoyens les outils, l'aide et les ressources dont ils ont besoin afin de pouvoir choisir les voies qui les conduiront plus rapidement et plus efficacement au travail. Et cela, nous devons y parvenir grâce à des accords de partenariat, à un travail de collaboration très efficace avec la communauté locale.

J'ai lu avec intérêt certains des documents de fond de votre Conférence, en l'occurrence celui qui est consacré aux options, rédigé par Harley McGee dont j'ai puisé la remarque suivante : « L'un des principaux problèmes décelés dans le nord de l'Ontario tient dans l'absence de délégation de pouvoirs de décision à l'échelon local et dans notre désir de prendre plus sérieusement en mains notre propre destinée économique. »

Je suis ici ce matin pour vous affirmer que nous allons réagir à cette préoccupation et vous aider à régler le problème. Mon objectif dans cette réforme de l'ensemble du régime d'assurance-emploi et du marché du travail du Canada est de décentraliser considérablement les pouvoirs de décision concernant ce programme pour les remettre aux paliers locaux et régionaux. C'est à cela que nous allons arriver.

Je veux y arriver, car, venant d'où je viens, je comprends la frustration que suscitent les décisions prises par une administration éloignée, à Ottawa, Toronto ou ailleurs, qui ne sont pas toujours les plus pertinentes, d'abord parce qu'elles ne sont pas adaptées aux situations locales et ensuite parce qu'elles ne laissent pas suffisamment de latitude pour créer des partenariats et établir la coordination avec des partenaires et des intervenants locaux.

Je tiens à ce que l'usage des ressources que mon ministère destine au nord de l'Ontario soit décidé par la population de la région même. Pour cela, nous allons procéder dès cet été à des changements d'importance dans nos façons de faire.

Ce matin, je puis vous dire que nous allons commencer ici, dans le nord de l'Ontario qui sera la première rampe de lancement au lieu d'être la dernière.

Si vous le permettez, j'emploierais un vieil exemple ou une métaphore : de longue date, le ministère du Développement des ressources humaines pouvait se comparer, disons, à General Motors, une entité centralisée, bureaucratique. D'ici à l'an prochain, notre ministère aura l'air de Canadian Tire. Chacun aura son propre département avec ses outils particuliers, mais qui seront conçus et façonnés pour répondre au marché et aux besoins locaux.

Ce que nous allons faire, et j'ai étudié la proposition très sérieusement avec les députés de la région, ce sera de transférer la majeure partie des responsabilités du bureau régional de Toronto ici, aux six grands bureaux satellites du nord. Nous serons réunis dans un Conseil du marché du travail du nord, pour former ce que nous appelons une structure étoilée, dont relèvera la responsabilité de la planification, du personnel, des politiques, des décisions et qui jouira des pleins pouvoirs de décision en matière d'utilisation du budget et des ressources, de signature d'ententes de partenariats avec les écoles et les collèges ainsi qu'avec les administrations provinciales et municipales. Ce sera un programme d'emploi, fabriqué dans le nord de l'Ontario, décidé ici par des fonctionnaires de mon ministère travaillant avec vous dans votre propre communauté, dans votre propre entreprise et votre propre organisation.

Pour y parvenir, il nous faut trouver de nouveaux moyens de lier ces régions. Nous ne pouvons le faire en étant isolés, surtout dans une région qui compte tant de petites communautés, fortement tributaires de la connaissance du mode de fonctionnement du marché du travail. Nous devons nous tourner vers un nouveau système d'information qui reliera, à commencer par le nord de l'Ontario, tous les centres d'emploi associés à une série de guichets uniques qui travailleront avec les responsables du développement des collectivités, avec la Chambre de commerce locale, peu importe, pour pénétrer même dans les plus petites localités, pour y étendre les services. Un guichet du marché du travail, diffusant des renseignements sur les emplois, la formation et le marché du travail, doté des mécanismes de consultation et de soutien appropriés, sera disponible sous forme d'un réseau électronique grâce auquel le nord de l'Ontario sera non seulement uni lui-même pour la première fois par un nouveau réseau d'information, mais aussi relié au reste de la province de l'Ontario et, de fait, à l'ensemble du pays.

Le projet-pilote sera lancé ici. Je vous annonce ce matin que nous avons réservé 4,5 millions de dollars supplémentaires à la construction de cette nouvelle autoroute de l'information sur le marché du travail dans le nord de l'Ontario. Ainsi, vous nous servirez de marché-pilote et vous nous permettrez de déterminer la mesure dans laquelle nous pouvons décentraliser et réorganiser nos opérations, et, je pense, de vous donner les nouveaux outils nécessaires pour commencer à concevoir, adapter et harmoniser vos besoins en matière d'emplois aux programmes du marché du travail, d'une façon qui convient.

La population du nord de l'Ontario peut commencer à développer des connaissances et des compétences qu'elle pourra exporter vers le reste du pays. En fait, dans le monde entier, car d'autres pays viennent se renseigner sur nos façons de faire.

Il s'agira d'une industrie en soi, que de montrer comment fonctionne la nouvelle technologie du développement du marché du travail, comment elle peut être organisée et comment elle peut prendre en considération la grande variété et la grande diversité entre les régions du Canada, surtout si nous parvenons à répondre aux besoins de petites collectivités rurales.

De la sorte, nous pouvons nous débarrasser d'une bureaucratie excessive, mettre en place un nouveau système d'exécution du programme, transférer les ressources à la région et laisser les intéressés conclure eux-mêmes leurs partenariats et leurs propres arrangements, comme ils le jugeront pertinent.

C'est là une de nos contributions possibles. Ce n'est pas une panacée, je l'admets. Mais je crois qu'elle prouve que la réforme que nous entreprenons suppose une transformation du gouvernement lui-même. Nous ne pouvons conduire les affaires à l'ancienne. Nous devons réécrire le scénario et corriger les brouillons de nos méthodes de décisions; accentuer le rôle du gouvernement fédéral ne signifie pas le transformer en bureaucratie verticale, mais aider la base à concevoir son propre programme, devenir un facilitateur et un partenaire et non un décideur centralisateur.

Si nous lions cela aux types de développement dont vous parlez, soit les nouveaux débouchés et le développement économique de la communauté, je pense que nous pourrons lier ce déficit humain, ce besoin, d'une part, en formation en cours d'emploi et, d'autre part, en information, d'une façon qui apportera aux gens un sens véritable des moyens nécessaires pour gérer leur propre situation et leurs propres problèmes.

Notre pays vit des moments difficiles, nous en convenons tous. Nous ne pouvons nous leurrer. Pour nombre de personnes, la façon la plus simple de les contourner est de se laisser prendre par de vieilles habitudes, de trouver satisfaction dans une magnanimité dépassée, dans une vieille sagesse conventionnelle, dans une théorie éculée plutôt que de regarder et d'analyser froidement les faits, d'envisager l'avenir et de prendre des décisions difficiles sur les façons dont ils vont faire les choix qui s'imposent.

Mais, à mon avis, et je reprends peut-être ce que disait Ron Irwin hier, c'est une question d'idées. Toutes les fois qu'une personne ou un groupe de personnes, comme vous aujourd'hui, se lèvent et disent « nous sommes prêts à faire certains choix, nous sommes prêts à appliquer une idée qui donne des résultats, et si cela se produit aujourd'hui ici, à Timmins, cela devrait arriver à Weyburn (Saskatchewan) la semaine prochaine, puis à

Cornerbrook (Terre-Neuve) la semaine suivante. Cela signifie que partout les gens disent qu'ils ne se satisfont plus des vieilles réponses. Nous ne sommes pas prêts à adopter la solution de facilité, nous n'allons pas devenir la proie de ces prestidigitateurs qui prononcent un mot magique pour nous faire agir. Nous allons examiner sérieusement des moyens de participer au règlement de nos propres problèmes et inspirer aux gouvernements une nouvelle façon d'agir et de réformer.

Une fois que nous l'aurons fait, lorsque ces diverses poches d'énergie et d'idées se fusionneront, lorsque ces ruisseaux individuels deviendront une rivière et que cette rivière, quelque temps après, aura renversé pratiquement toutes les barrières, aura entraîné tous les obstacles, détruit tous les murs et donné à tous les citoyens de notre pays un véritable choix, une véritable chance de vivre dans ce qu'ils considèrent, comme nous, le meilleur pays au monde.

En conclusion, je vous félicite pour votre Conférence. Nous vous aiderons dans toute la mesure de nos possibilités, et j'espère que vous ferez un usage judicieux de ce nouveau système du nord de l'Ontario touchant le marché du travail, car si vous réussissez ici, vous aiderez tous les Canadiens à tracer la nouvelle voie vers l'avenir.

Merci beaucoup.

M. Bob Rosehart : De toute évidence, nous avons parmi nous un grand Canadien, et avant qu'il ne quitte le podium, vous pouvez lui poser quelques questions rapides, car il a accepté d'y répondre.

L'honorable Lloyd Axworthy : La raison pour laquelle je veux répondre à quelques questions, est que je m'ennuie en quelque sorte de Preston Manning. Aussi, ai-je pensé que vous pourriez m'accorder une petite période de questions et me laisser répondre, afin de m'exercer pour l'été.

M. Rosehart : Ici, les frustrations viennent surtout de ce que le nord de l'Ontario est une mosaïque de micro-régions et d'autres régions où vous trouvez cinq assez grandes municipalités qui se font toujours concurrence. Les gens considèrent les Maritimes ou l'ouest comme des régions plus unies. Compte tenu de votre expérience de l'ouest canadien et de vos pérégrinations dans le pays, quels conseils pourriez-vous donner au nord de l'Ontario pour qu'il parvienne à des rapports plus unis?

L'honorable Lloyd Axworthy : Eh bien, le mot clé, que nous employons dans l'ouest, est le mot « intégrer ». Cela ne signifie pas abandonner l'idée de définition locale, d'identité ou d'autonomie, mais simplement que vous allez tirer beaucoup de dividendes en faisant ensemble des choses que vous feriez chacun de toute manière, en partageant vos ressources et la façon de planifier et de mettre en valeur ces ressources.

Je vous ai donné l'exemple de l'initiative que nous venons de lancer dans l'ouest, pour susciter ces nouveaux investissements. Notre objectif n'est pas de réunir tous les fonds d'investissement à Saskatoon, de sorte que Winnipeg et Regina ou Moosomin et Prince-Albert en prennent ombrage. Notre idée est de décentraliser et de relier par un réseau.

Je crois qu'il s'agit de l'un des grands avantages de la nouvelle technologie. Vous pouvez être ici maintenant, puis, dans la même seconde, vous retrouver au centre-ville de Sudbury. Vous n'avez pas à créer de petites pyramides où vous vous enfermez, car vous pouvez relier si rapidement toutes ces pyramides de nos jours.

Au chapitre des affaires, nous transformons les Centres de services aux entreprises canadiennes en guichets uniques de services réunis par un réseau d'information, de sorte que les petites municipalités locales de l'ouest canadien auront exactement le même accès à l'argent, aux idées, à l'information et aux conseils que les gens du centre-ville d'Edmonton ou de Vancouver.

Le développement des communautés est un bon exemple. Nous recourons au réseau du développement des communautés pour y arriver. Ce que nous découvrons, c'est que nous économisons beaucoup, car chacun ne répète pas ce que l'autre fait ailleurs. Les gens peuvent acquérir des compétences ou une expérience dans une sphère particulière qu'ils partagent. Une collectivité peut devenir particulièrement calée dans un domaine et la collectivité voisine, dans un autre, et commencer à mettre leurs ressources en commun. La clé, et à mon avis l'aspect le plus difficile pour nous tous, revient à trouver les moyens pour que cela marche de façon à pouvoir partager les profits.

Notre approche du développement régional consiste en quelque sorte à établir des consortiums d'entreprises dans l'ouest du pays. Par exemple, nous avons tout récemment contribué à la réunion de près de 150 sociétés de transformation alimentaire des trois provinces des Prairies, sous le nom de Foods Beverage Canada. Aujourd'hui, ces sociétés combinent leurs créneaux, fabriquent leur confiture de fraises et divers autres types de produits, mais procèdent ensemble à la mise en marché aux États-Unis, appliquent les mêmes programmes de développement. Comme les marchés internationaux réclament maintenant des essais sur la qualité, elles combinent leurs ressources et procèdent à ces essais pour investir le marché sur les rayons de Safeway à Spokane ou dans le Montana.

Nous sommes en train de mettre en place un nouveau consortium dans l'ouest du Canada dans le domaine de l'aérospatiale. Nous récupérons des bases aériennes qui ont été abandonnées ou qui doivent être fermées, les combinons avec certaines des sociétés pour constituer un groupe qui offrira un programme complet de formation destiné principalement aux marchés internationaux, par exemple, aux Malaysiens, aux Vénézuéliens, aux Allemands ou à d'autres, qui seront liés par une

chaîne d'éducation à distance. Celui qui suivrait des cours de pilotage à Moose Jaw pourrait recevoir en même temps une formation linguistique du centre de Winnipeg grâce à un réseau électronique.

Ce nouvel environnement dans lequel nous vivons peut être angoissant. Mais si vous le mettez à profit, vous pouvez trouver des moyens de combiner vos point forts, ce que les biologistes appellent synergie. Pour arriver à ce que cela marche — et je reviens à mon thème, car je ne crois pas que je vais l'abandonner — vous devez rendre les gens aptes à faire que cela fonctionne. Cela ne concerne pas uniquement les opérateurs d'ordinateur, mais il faut aussi que les gestionnaires, les responsables du développement et j'en passe, soient capables de réunir ces capacités.

C'est pour moi ainsi que vous devez abattre les barrières entre l'entreprise et le travailleur, car vous ne pouvez plus vous permettre ce type de relations hostiles qui caractérisaient l'ancien modèle industriel. Si elles convenaient peut-être dans les années 1940 et 1950, elles ne sont plus de mise aujourd'hui. Pour moi, le C-STEK d'Algoma est une bonne illustration du renouveau possible lorsque société et travailleurs se donnent la main. C'est ce genre de barrières que vous devez abattre aussi et que l'on devra éliminer entre les secteurs privé et public, tout comme nous venons de le faire avec le nouveau programme d'investissement de capitaux. Je ne me suis pas mis à semer la pagaille dans les banques. Je leur dis que j'ai besoin que leur argent travaille pour mes entreprises de l'ouest et que je trouverai un moyen de les aguicher pour les faire participer au programme, et c'est ce qu'elles ont fait. C'est la solution que je propose ce matin.

**Notes d'allocation de
l'honorable Ron Irwin,
ministre des Affaires
indiennes et du Nord
canadien**

(M^{me} Sylvie Doucet de la Société de développement économique de Timmins présente l'honorable Ron Irwin.)

Résumé

L'honorable Ron Irwin, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, a fait une allocution lors de la Conférence sur le développement économique du nord de l'Ontario, le 29 juin, à Timmins. Ses propos ont porté principalement sur trois grands thèmes : les travaux du gouvernement fédéral qui découlent des engagements du Livre rouge; les réalisations dans les collectivités autochtones et celles relatives aux questions autochtones dans tout le pays; et la signification de ces réalisations pour les Canadiens, particulièrement ceux du nord de l'Ontario.

M. Irwin a indiqué que le gouvernement avait déjà pris certaines mesures et réalisé 70 p. 100 des engagements énoncés dans le Livre rouge et qu'il s'occuperait des 30 p. 100 qui restent, au cours des deux prochaines années. Il a insisté sur les priorités du gouvernement qui sont de réduire le déficit et de créer des emplois. Mais il a aussi rappelé que l'objectif personnel du Premier ministre était de « guérir » la nation.

Le ministre Irwin a déclaré que le gouvernement s'efforçait de diriger en donnant l'exemple. Il a fait référence à plusieurs cas où cela était vérifiable.

Voici quelques extraits marquants de l'allocution du Ministre sur les relations entre les autochtones et les non-autochtones, relations qui sont importantes pour assurer le développement économique.

J'ai accompli beaucoup de choses ici, depuis deux jours, dans le cadre des entretiens que j'ai eus avec les gens. C'est tellement plus facile.

Je crois que Jacqueline Fortier-Guertin avait raison. J'ai vu sa citation lorsque je suis arrivé. Nous avons besoin d'idées, d'idées et encore d'idées. A l'avenir, il nous faudra faire preuve d'encore plus d'imagination. Voilà la clé du succès. Chaque dollar que nous dépensons provient soit des impôts, soit des emprunts et, comme quelqu'un l'a dit hier, il faut que l'action vienne de la base. Il faut que les programmes s'inspirent de la base et non pas de politiques « interventionnistes », car les gagnants ne sont pas issus du gouvernement, mais plutôt des communautés.

Comment cela affecte-t-il les peuples autochtones et vous-mêmes? Oublions un moment ce qui cloche et essayons plutôt de penser au bien que nous pouvons faire. Parlons de ces nouvelles relations, de ces nouveaux partenariats, et considérons qu'ils représentent des occasions d'affaires initiales qui peuvent profiter aux autochtones aussi bien qu'aux non-autochtones.

En ce moment, mes délégués sont présents à 50 tables de négociations un peu partout au pays.

Je tiens maintenant une table ronde avec les Mohawks. Cela ne nécessite pas l'intervention de l'armée, ni le prix d'une vie humaine ni 200 millions de dollars.

Abordons la question du processus d'interprétation des traités en Colombie-Britannique. Près de 200 Premières nations vivent dans cette province, et environ 70 p. 100 d'entre elles participent maintenant au processus d'interprétation des traités qui y est en cours.

Touchons maintenant un mot sur le pétrole et le gaz. Environ 110 Premières nations mènent des activités dans le secteur pétrolier et gazier et 50 d'entre elles possèdent d'importantes concessions. Nous sommes en train de leur remettre la compétence administrative parce qu'elle leur revient; et il y a des négociateurs qui travaillent à ce dossier. Il s'agit de leurs biens, mais c'est moi qui décide. C'est une aberration; c'est tout à fait ridicule. Ce sont leurs terres, leur gaz, leur pétrole, mais en ma qualité de ministre, c'est moi qui en dispose.

En ce qui concerne les principes de la dignité et du respect, nous pouvons nous représenter une pyramide. Au sommet de cette pyramide, on discerne la dignité et le respect de la collectivité autochtone, mais à la base, il y a l'assise économique, le logement adéquat, l'éducation adéquate, les soins de santé adéquats. Je m'en tiens à ce qui est adéquat. Rien de plus ! S'il n'y a pas ce minimum, la pyramide s'écroule.

Ils sont ici depuis neuf mille cinq cents ans. Ils veulent les mêmes avantages que nous avons tous, à titre de Canadiens.

Au Manitoba, j'ai couru un risque considérable. Je démantèle l'ensemble du ministère au Manitoba pour remettre l'administration entre les mains des Chefs de cette province et cela fonctionne. Pourtant, les gens avaient dit que ça ne fonctionnerait pas. Or, à Harvard, on affirme que c'est l'initiative la plus progressiste du monde. Mais personne n'a écrit de livre là-dessus. Nous en sommes tous à notre première expérience de ce type. Voilà ce que j'essaie d'inculquer aux Chefs — ils ont peur, mais croyez-vous que nous n'avons pas peur? L'échange se fait dans les deux sens et c'est en train de se réaliser.

Donc, au Manitoba, nous procédons au démantèlement. Et nous ferons la même chose en Ontario, de façon pragmatique, avec la nation Nishnawbe-Aski [connue sous l'acronyme anglais NAN] dans le nord de l'Ontario, avec les Premières nations assujetties au traité n° 3 et avec les autres membres du regroupement, un peu partout au pays.

Le Québec se présente un peu différemment. Ce sont des négociations presque individuelles avec les 10 Premières nations et avec les Cris, mais la même chose est en train de se produire au Québec et la même chose dans la région de l'Atlantique.

Alors, quels sont les résultats ? Sur le plan économique, les autochtones posséderont des concessions minières considérables, ils auront des assises territoriales importantes et ils disposeront de ressources appréciables. La première chose que nous devons considérer est l'accès au réseau bancaire. Ils ont beaucoup de mal à s'y introduire.

Nous avons tenu une conférence de quatre jours au Nouveau-Brunswick, avec tous les intervenants financiers, les banquiers et les gens d'affaires autochtones. Les deux premiers jours se sont soldés par un échec. Nous avons là tous les banquiers ainsi que les gens d'affaires autochtones avec des capitaux appréciables (de 20 à 30 millions de dollars), les fiduciaires et ainsi de suite. Je suis arrivé à la Conférence le troisième jour et ils se sont tous regroupés, les banques, les peuples autochtones. Ils ont mis mon médiateur à la porte, mais ils ont remis la Conférence sur les rails. La province s'est ralliée, les banques, les fiduciaires et les institutions financières. Les Chefs disposent maintenant d'un processus qui fonctionne.

Par ailleurs, en Saskatchewan, la Federation of Saskatchewan Nations (FSIN) a soumis notre proposition aux banques et a conclu un marché avec la Banque Toronto-Dominion. D'ici peu, on annoncera la création de la première banque autochtone conjointe du Canada. La même chose se produira au Manitoba. Donc, les institutions financières sont en train de se mettre en place.

Parlons du domaine des compétences. Si nous avons collectivement réalisé quelque chose de valable, c'est dans le secteur de l'éducation.

En 1968, il n'y avait que 600 autochtones dans les établissements postsecondaires du Canada; 600 seulement ! Aujourd'hui, il y a plus de 150 000 diplômés autochtones. Vingt-deux mille ont obtenu leur diplôme l'an dernier; cette année, il y en aura 23 800.

Je suis heureux de constater que les deux collèges du nord tiendront une conférence à la suite de celle-ci. Nous rencontrerons les gens du traité n° 3 lorsqu'ils se réuniront, et la NAN en août. Peut-être pourrons-nous ensemble associer la création d'emplois à un contexte réaliste plutôt que de produire des diplômés qui ne trouveront pas d'emploi. Ils ont donc fait un travail remarquable dans le secteur de l'éducation. Ils veulent pourtant faire mieux et ils souhaitent combler les lacunes. Ils cherchent à mettre sur pied des programmes conjoints, ils veulent avoir accès aux transferts de technologie, ils désirent former des partenariats.

Au Nouveau-Brunswick, ils sont à installer une usine de panneaux de particules orientées. Il s'agit d'une entreprise de 100 millions de dollars.

La Banque canadienne impériale de commerce investit 50 millions de dollars sans exiger de garanties. Pas de garanties, vous vous rendez compte? MacMillan Bloedel a investi 40 millions, les Premières nations du Nouveau-Brunswick, 10 millions. Le marché est présentement si favorable aux États-Unis que notre production dépassera les prévisions des experts-conseils. C'est habituellement l'inverse qui se produit. Tout cela est en train de se produire et c'est vous et moi qui en bénéficions.

Au sujet des habitations en rondins. Disons que ce secteur offre des débouchés alléchants. Nous débutons avec des contrats totalisant environ un million et demi de dollars. Elles reviennent à la moitié du prix que je dois payer normalement, la moitié du prix pour 50 maisons par réserve. Joyce Abobondung, Chef de la Première nations de Parry Sound achète ses matériaux des collectivités, elle donne la formation, elle offre de la qualité et elle comble un besoin au Canada.

On prétend depuis des années qu'on ne peut pratiquer la pisciculture dans le nord de l'Ontario, parce qu'il y fait trop froid. Je reviens depuis peu d'un voyage non pas au nord du 60^e parallèle, mais de l'université de Tromsø au nord du 70^e parallèle, au nord du Gulf Stream, et là, on pratique la pisciculture.

Il s'agit non seulement d'une bonne affaire sur le plan économique, mais aussi d'une nécessité absolue. Partout au pays, nous avons des usines de traitement du poisson, mais pas de poisson. Nous n'en avons pas parce que nous avons particulièrement mal géré les stocks.

La Norvège est absolument nécessaire à nos approvisionnements alimentaires; ce sera une bonne affaire sur le plan commercial, ce sera une bonne affaire pour les autochtones et, je crois, une bonne affaire pour les non-autochtones. Je pense que cela présente un formidable potentiel pour le nord de l'Ontario.

Les Musqueams, en Colombie-Britannique, ont un chantier naval. Ils fabriquent des navires — pour moi, ce sont des navires, pour eux ce ne sont que des bateaux, achetés à 1,1 ou 1,2 million de dollars chacun. Ils fabriquent absolument tout, ils assemblent des bateaux complets. Voilà le type d'entreprise qu'il faut et ils l'exploitent avec succès. C'est à ce genre de chose que nous devrions nous intéresser.

Quelqu'un a parlé du conseil tribal de Meadow Lake. Il y a environ cinq ans, cette scierie du nord de la Saskatchewan a fait faillite, une faillite énorme. Les Autochtones du nord de la Saskatchewan se sont dit : « Rachetons l'entreprise. »

Et cela fonctionné parce que le Conseil de tribu de Meadow Lake s'est intéressé à la gestion forestière. Nous avons tendance à gérer des boisés : planter des conifères ou des arbres à bois mou et les récolter. Ils se préoccupent plutôt de la gestion des forêts, des sites sacrés, des essences médicinales, des animaux et ainsi de suite. Le système qu'ils ont créé est

éminemment supérieur à tout ministère des ressources naturelles dans n'importe quelle province de ce pays parce qu'il permet de gérer les forêts. La scierie est maintenant rentable depuis trois ans. Elle emploie 300 personnes, ce qui crée 1 000 emplois indirects dans la région avoisinante.

Chez les Six-Nations, il y a 340 entreprises. Cela vous donne une idée de la diversification.

En somme, les autochtones ont encore un long chemin à parcourir, mais ils ont réalisé des progrès notables et ils veulent travailler avec nous. Ils nous le disent. Nous devrions voir leur désir de collaboration comme une chance à saisir et non pas comme une offre à rejeter.

George Erasmus déclarait : « Nous ne pouvons récrire l'histoire des cinq cents dernières années. » Nous avons fait des erreurs. Nous devons nous efforcer de les comprendre, comprendre ce qui n'a pas fonctionné. La question qu'il faut se poser, c'est : « Qu'allons-nous faire au cours des cinq cents prochaines années et, surtout, qu'allons-nous faire collectivement d'ici dix ans ? »

On me rappelle souvent que Jacques Cartier est arrivé ici, qu'il n'aurait sûrement pas survécu au premier hiver qu'il a passé au Canada. Il a perdu la moitié de son équipage. Ses hommes ne savaient même pas pêcher. Les autochtones ont dû leur apprendre à pêcher, ils ont dû leur apprendre à se prémunir du scorbut avec des infusions d'écorce. Les Innu ont fait cela pour Cartier et ils n'ont rien demandé en retour. Rien du tout. Cartier a été traité en invité.

Qu'est-il donc arrivé? Vous avez entendu Peter parler des traités Huron Robinson et Huron Superior, mais voyez à quoi ils ont donné lieu. Pourquoi les traités Huron Robinson et Huron Superior sont-ils en vigueur dans cette région? Parce que nous voulons les mines et le bois. C'est pour cela qu'ils existent. Pourquoi avons-nous les traités 1 à 11 dans l'ouest? Parce que nous voulons les terres. Les autochtones y étaient installés depuis dix mille ans. Les terres leur ont appartenu jusqu'à ce que nous arrivions et que nous les découvriions.

Parlons un peu des mines. Ils savaient exploiter les ressources minières. Il n'était pas nécessaire que nous venions avec notre merveilleuse technologie pour extraire le pétrole; il était dans le sol.

Bon sang ! Les autochtones utilisaient le pétrole pour leurs canoës. Dans cent ans, ils auraient découvert cette merveilleuse technologie. Ce n'est pas donc un si grand bienfait que nous soyons venus et que nous ayons réalisé toutes ces choses « extraordinaires ».

Nous nous sommes imposés et nous avons dit : « Voilà, vous vivez en Ontario. Nous avons une idée fantastique. Nous allons vous mettre au pensionnat au Manitoba et vous ne serez plus autorisés à parler votre langue. Vous perdrez votre culture. »

Lorsque mes ancêtres sont venus au Canada, ils n'ont pas fait le coup aux Irlandais ou aux Italiens. On nous a permis de pratiquer notre religion, de conserver notre langue et notre culture. Alors, les visiteurs au Canada, les invités — se sont arrogé plus de droits que les gens qui étaient ici depuis neuf mille cinq cents ans. Ils nous disent donc : « Vous nous avez dépossédés de notre dignité et nous voulons la reconquérir et la seule façon, c'est de nous charger de la rétablir. »

Il n'y a que nous dans cette pièce. Il n'y a que les Chefs, il n'y a que les maires et les députés, et si nous ne pouvons pas réaliser cela, personne n'y arrivera.

Constatations des ateliers

Vous trouverez dans la présente section le résumé des principales constatations des participants aux ateliers.

Aspect communautaire du développement économique

Déclaration :

Le développement économique doit être situé dans un contexte qui englobe le développement social. Les décisions économiques se prennent de plus en plus dans la perspective locale en même temps que les forces économiques se mondialisent.

Atelier A1

Éléments clefs

- Programmes trop nombreux (absence de coordination, etc.).
- Reconnaissance des résultats (apprentissage).
- Groupes de lobbyistes locaux à mettre sur pied.
- Régulateurs + facilitateurs = solution de problèmes.
- Souplesse grâce aux députés : absence de programmes.

Atelier A1.i

Éléments clefs

- Les localités devraient avoir la mainmise sur les fonds attribués au développement économique; des examens de programmes devraient être effectués.
- Les trois paliers de gouvernement devraient examiner leurs programmes dans une perspective commune afin d'éliminer le gaspillage, de trouver des moyens de dépenser plus judicieusement.
- Plus de souplesse dans l'application des programmes et la prestation des services.
- Nécessité de rendre des comptes en matière de développement économique.
- Réorientation en fonction des populations, des initiatives et des changements de comportement; le rôle du gouvernement est de soutenir au moyen de politiques.

Atelier A2

Éléments clefs

- Enseigner aux agents de planification communautaire à être des facilitateurs afin d'élaborer un meilleur plan de développement économique.
- Liberté d'action de la collectivité : empressement des trois ordres de gouvernement à prêter l'oreille aux secteurs et aux collectivités.
- Le gouvernement fédéral devrait appuyer la mise en valeur de nouveaux terrains à l'échelle locale; utilisation des terrains en tant qu'outil de développement économique.
- Intégrer les plans stratégiques des (sociétés d'expansion économique) dans le grand plan régional.
- Un engagement à long terme est la clé d'un plan de développement économique.

Atelier A2.i

Éléments clefs

- Instaurer une culture « entrepreneuriale » pour les jeunes.
- Promouvoir « le nord de l'Ontario » en tant que région.
- Verser directement les fonds fédéraux et provinciaux aux collectivités.
- La solidarité communautaire est essentielle à la réalisation des projets de développement économique.
- Il faut reconnaître que les collectivités éloignées éprouvent des problèmes particuliers.

Atelier A3

Éléments clefs

- Faire participer les dirigeants du secteur privé au développement communautaire et promouvoir celui-ci.
- Le manque d'instruction pose un problème pour les entrepreneurs; leur fournir l'enseignement et les outils de communication nécessaires.
- La collectivité doit réunir son propre capital (fonds de capital-risque).

Atelier A3.i*Éléments clefs*

- Former une ou plusieurs alliances à grande échelle partout dans le nord en se concentrant sur le développement des entreprises :
 - SEE;
 - collèges;
 - universités;
 - collectivités;
 - développement des collectivités, etc.
- Élaborer un plan d'affaires pour le nord de l'Ontario :
 - un plan de marketing;
 - recourir à l'alliance des entreprises du nord de l'Ontario.
- Meilleur accès des collectivités éloignées à l'infrastructure des communications.
- Développement régional et centres régionaux.
- Les alliances ne doivent pas être soumises à des restrictions géographiques.

Enjeux du développement économique du nord rural
Déclaration :

Les infrastructures croissantes comme Internet et l'amélioration de l'accès à l'information sur l'économie fournissent des occasions nouvelles de développement dans le secteur rural du nord de l'Ontario.

Atelier B1*Éléments clefs*

- Infrastructure des communications.
- Répertoire des mesures incitatives pour les petites entreprises à l'échelle fédérale et provinciale — un guichet unique.
- Comprendre et préserver la qualité de la vie dans les petites collectivités.
- Faire du nord de l'Ontario une région d'écotourisme (de renommée mondiale).
- Favoriser le partenariat.

Atelier B1.i*Éléments clefs*

- Mise en commun des ressources financières, y compris :
 - un partenariat à quatre (les trois paliers de gouvernement et le secteur privé);
 - structure nécessaire à l'échelle locale et régionale.
- Libéraliser l'accès aux terrains de la Couronne à des fins de développement.
- Traiter les aspects humains du changement technologique (motivation, compétences).
- Fournir l'accès aux liaisons sur fibre optique et à de meilleurs systèmes de communications téléphoniques (dans le couloir des routes 11 et 17).
- Besoin d'un coordonnateur et d'un courtier entre le fournisseur de services et le client.

Atelier B2*Éléments clefs*

- Nommer un ombudsman pour les entrepreneurs et les promoteurs afin de réduire la paperasserie.
- Reproduire pendant l'été le succès obtenu durant l'hiver grâce à la motoneige en faisant la promotion du tourisme d'aventure :
 - l'infrastructure est en place;
 - positionner le produit pour qu'il soit abordable.
- Former les générations actuelles et futures en prévision de la nouvelle économie. Commencer tôt à développer leur esprit d'entreprise.
- L'approche du guichet unique adoptée pour les processus réglementaires peut s'appliquer à l'industrie primaire.
- Un contrôle à l'échelle locale permettrait d'adapter les programmes en fonction des besoins particuliers.

Atelier B2.i*Éléments clefs*

- Nous avons besoin d'une politique de développement et d'une vision s'appliquant aux régions pionnières.
- Il faut qu'il y ait parité entre nous et le reste de la province en matière de services de télécommunications, si nous voulons tirer parti des possibilités qui nous sont offertes.
- Le système d'éducation ne favorise pas l'esprit d'entreprise.

- Il faut que notre système d'éducation mette l'accent sur le contenu canadien et la réalité économique du Canada.
- Nous devons offrir aux entreprises des stimulants tangibles qui les inciteront à se réimplanter dans le nord de l'Ontario.

Atelier B3

Éléments clefs

- Rôle important des écoles : développer l'esprit d'entreprise, déterminer les possibilités de la nouvelle technologie, encourager l'éducation permanente et offrir une gamme de services éducatifs.
- Résoudre les questions autochtones concernant la participation à l'économie et le partage des ressources.
- Trouver des moyens pour permettre aux collectivités d'accéder à la nouvelle technologie et de la mettre à profit.
- Éliminer les contraintes physiques des systèmes de télécommunications actuels dans le nord rural.
- Le nord doit exercer un contrôle sur les programmes à valeur ajoutée, s'il veut maximiser les possibilités de développement.

Atelier B3.i

Éléments clefs

- Accès au capital.
- Nécessité d'aborder les questions concernant l'accès par voie de terre.
- Élargissement de l'organisation municipale partout dans le nord — chacun peut contribuer à l'infrastructure des communications de base.
- Étude d'opportunité concernant les nouvelles technologies.
- Meilleur accès à la formation à l'échelle locale pour acquérir des compétences précises.

Formation : rôle des établissements et autres éducateurs**Déclaration :**

Les collèges communautaires, les universités et autres établissements d'éducation jouent un rôle de plus en plus important dans la formation des compétences dans le nord de l'Ontario. Ces établissements devront établir des liens de travail plus solides entre eux et le secteur des affaires afin de respecter les besoins en matière de formation. Les universités devront également se développer encore plus dans les domaines de la recherche appliquée et du transfert des technologies.

Atelier C1*Éléments clefs*

- Liens entre la majorité ontarienne et les localités autochtones.
- Formation axée sur le client.
- Le réseautage et l'adoption d'une vision plus large nécessitent un inter-réseautage pour éliminer les obstacles.
- Liens en matière d'éducation — culture et monde des affaires (apprendre les uns des autres).
- Guichet unique d'information pour le nord de l'Ontario, faire appel aux compétences du nord de l'Ontario — mise sur pied d'un service de conférenciers.

Atelier C1.i*Éléments clefs*

- Intégration de l'expérience et des études.
- Créer des centres de spécialisation, y compris pour les autochtones.
- Accessibilité (technologie) :
 - souplesse;
 - transférabilité.

Atelier C2

Éléments clefs

- Tous les éducateurs devraient travailler de concert pour s'assurer qu'un pourcentage plus élevé de la population possède des capacités de lecture et d'écriture et d'autres capacités.
- Il faut élaborer des normes en matière d'orientation professionnelle.
- Aborder la question de l'entrepreneuriat au niveau secondaire et en faire une spécialisation universitaire.
- Faire en sorte que le mécanisme de mise en œuvre s'applique à la plus vaste région géographique possible et réponde aux besoins particuliers de la collectivité.
- Nos organismes de formation devraient travailler de concert avec d'autres afin d'en arriver à une solution complète.

Atelier C3

Éléments clefs

- Promouvoir une culture « entrepreneuriale » par l'enseignement et la formation en partenariat avec tous les groupes intéressés.
- Accroître le placement professionnel et les stages d'étudiants dans les entreprises ou l'industrie et accroître le perfectionnement.
- Financement judicieux et responsabilité.
- Formation communautaire.
- Une série de vidéos d'une demi-heure s'adressant aux débutants en affaires et en informatique; offerts dans les bibliothèques, etc.

Coordination des programmes et services gouvernementaux

Déclaration :

Tous les gouvernements ont fortement réduit leur aide financière dans les programmes et les services. La population exprime sa frustration et sa confusion au sujet du chevauchement des services offerts. Les services qui sont essentiels au développement économique doivent être maintenus ou mis en œuvre, et cela, de façon efficace et à des coûts raisonnables.

Atelier D1

Éléments clefs

- Se concentrer sur les marchés d'exportation, par exemple en ce qui concerne le capital intellectuel.
- Transformer un programme courant pour offrir du véritable capital de risque dans le nord de l'Ontario :
 - ne pas dépendre du marché du sud de l'Ontario.
- Administrer les programmes localement à l'aide d'un conseil d'administration volontaire et non politique.
- Fournir des stimulants ou « faire collaborer » des organismes tels que le MDNM, FedNor, la CDC et la SEE dans certaines collectivités du nord de l'Ontario pour réduire le chevauchement et offrir de meilleurs services.
- Aller du bas vers le haut et non à l'inverse en ce qui a trait aux trois paliers de gouvernement. « Nous devons renoncer à la notion de propriété et cesser les guerres de territoire. » En fait, donner plus de pouvoirs aux groupes locaux.

Atelier D1.i

Éléments clefs

- Doivent s'il s'agit des programmes et de services gouvernementaux être axés *sur le client* :
 - faire participer les entreprises au niveau communautaire;
 - former de vrais partenariats;
 - paliers fédéral, provincial et municipal, entreprises et usagers.
- Créer des réseaux et des mécanismes en vue de fournir des ressources aux régions éloignées :
 - fournir les compétences spécialisées à partir d'un réservoir commun, mais les offrir à l'échelle locale.
- Réduire le nombre de programmes. Simplifier les programmes, réduire le nombre d'étapes et d'intervenants à chacune des étapes — habiliter les fournisseurs locaux. Faire connaître les programmes au public. Leur donner le temps de voir si le programme est satisfaisant.

Atelier D2

Éléments clefs

- Utiliser un système de type « centre d'échange » qui corrigerait la « décentralisation » et apporterait une aide à la planification, à la mise en œuvre et à l'utilisation des ressources. Inclure d'autres paliers de gouvernement et le secteur privé, par exemple les banques. Une réserve de ressources à l'intention des entreprises comprendrait du capital-risque et de l'enchaînement.
- Utiliser du capital créateur. Par exemple, donner aux banques des fonds de réserve qui serviraient à accorder des prêts à un secteur donné, p. ex. le tourisme.
- Un service à « guichet unique » pour les entrepreneurs. Les responsables de ce service détermineraient à qui le service s'adresse.
- Le gouvernement ne devrait pas appliquer de programmes de subventions. Ne plus imposer les sociétés — la richesse et les emplois qui découleraient de telles mesures seront taxés (nota : continuer de taxer les dividendes ainsi que l'investissement à l'extérieur).
- Les programmes gouvernementaux devraient être *sensibles* aux besoins des régions :
 - dans le cadre des priorités régionales et pour les appuyer;
 - que les objectifs soient clairs, mais que les critères soient ouverts et flexibles pour éviter que l'on enterre ces programmes.

Atelier D2.i

Éléments Clefs

- Les décisions concernant les prêts aux entreprises doivent être prises à l'échelle communautaire.
- Nous ne pouvons adopter une approche descendante. Il faut cerner les besoins de la collectivité, puis fournir le nécessaire.
- Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent entretenir des partenariats avec le gouvernement municipal.
- Les petites collectivités doivent avoir accès à tous les programmes et services grâce à un guichet unique.
- Laissons les communautés coordonner leurs propres activités de développement économique :
 - les gouvernements peuvent fournir les connaissances, la technologie, le maillage et l'information commerciale.

Atelier D3

Éléments clefs

- Le financement des programmes doit reposer sur un partenariat tripartite (fédéral, provincial, municipal) avec une participation complémentaire du secteur privé. Les critères doivent être coordonnés (de manière comparable au programme d'infrastructure).
- La mise en œuvre de *tous* les programmes gouvernementaux doit être souple, rationalisée et moins bureaucratique. De plus, le contrôle et l'influence sur la mise en œuvre doivent s'exercer au niveau *local* pour être efficaces et appropriés.
- Guichet unique pour les clients. Le processus actuel est décourageant, surtout pour les jeunes entrepreneurs.
- Dans les six mois suivant les conférences et les réunions, y compris celle-ci, effectuer le suivi nécessaire. L'exigence relative à la production de rapports d'étape pourrait contribuer à éliminer le chevauchement lors des conférences.

Atelier D3.i

Éléments clefs

- Programmes moins nombreux; un seul programme d'envergure disposant de fonds.
- Centres d'information chargés de la promotion et de fournir des renseignements généraux, centralisés et intelligibles.
- Conférence sectorielle; les gens d'affaires discuteront des mesures que doit prendre le gouvernement pour faciliter les affaires.
- Sources de financement stables chaque année; au lieu de X \$ pour cinq ans, avoir Y \$ tous les ans sur une longue période.
- Ne pas laisser pour compte les petites communautés mal organisées :
 - les renseigner sur les programmes.

Échange de renseignements et de connaissances par l'intermédiaire des réseaux

Déclaration :

L'accès aux connaissances et à l'information est essentiel au développement économique. Cela est un défi particulier lorsque les infrastructures physiques et électroniques sont peu développées, que la population et le secteur industriel sont moins denses. Les réseaux à base régionale et sectorielle et les réseaux à base d'intérêts spécifiques accélèrent l'acquisition du savoir essentiel.

Atelier E1

Éléments clefs

- Meilleur accès du public aux réseaux et aux systèmes :
 - assurer la liaison au sein de notre propre collectivité avant la tenue des réunions régionales.
- Faire de cette conférence une manifestation annuelle :
 - la visioconférence est utile, mais les rencontres « face à face » sont plus efficaces.
- Faciliter la compréhension de l'information sur la petite entreprise :
 - recruter un « messenger » pour déchiffrer toute l'information;
 - partager l'information à tous les paliers de notre communauté.
- Trousse de formation spéciale pour le nord de l'Ontario portant sur la constitution de réseaux, même si les fonds du gouvernement sont limités.

Atelier E1.i

Éléments clefs

- Rendre l'information actuelle accessible.
- Réseaux existants—aucun nouveau réseau.
- Éduquer— partager l'information locale et régionale.
- Évaluer les besoins fondamentaux (norme minimale), par exemple fibres optiques, heures d'affaires.
- Aide liée aux coûts essentiels—coûts en capital pour améliorer les infrastructures (secteurs où il y a des besoins).

Atelier E2

Éléments clefs

- Grâce aux partenariats et à l'intégration, etc., pas de fragmentation.
- Utiliser l'infrastructure de soutien interréseaux.
- Financement judicieux :
 - faire plus avec moins.
- La voix unifiée du nord de l'Ontario (nord-est + nord-ouest).
- Mise en œuvre des recommandations du sommet :
 - suivi;
 - fiche de rapport.

Atelier E2.i

Éléments clefs

- Développer la visiocommunication collective, notamment dans le domaine de la médecine, ainsi que d'autres domaines où les services sont inexistantes :
 - il faut surmonter le principal obstacle — la législation gouvernementale.
- Faire en sorte que le marketing soit à caractère international. À cette fin, nous devons compter sur nos forces, créer une marque pour le nord de l'Ontario et mettre fin à nos bagarres intestines.
- Accroître la recherche concertée avec les universités dans le cadre de projets spéciaux comme la foresterie, afin que nos jeunes soient incités à revenir dans le nord de la province.

Atelier E3

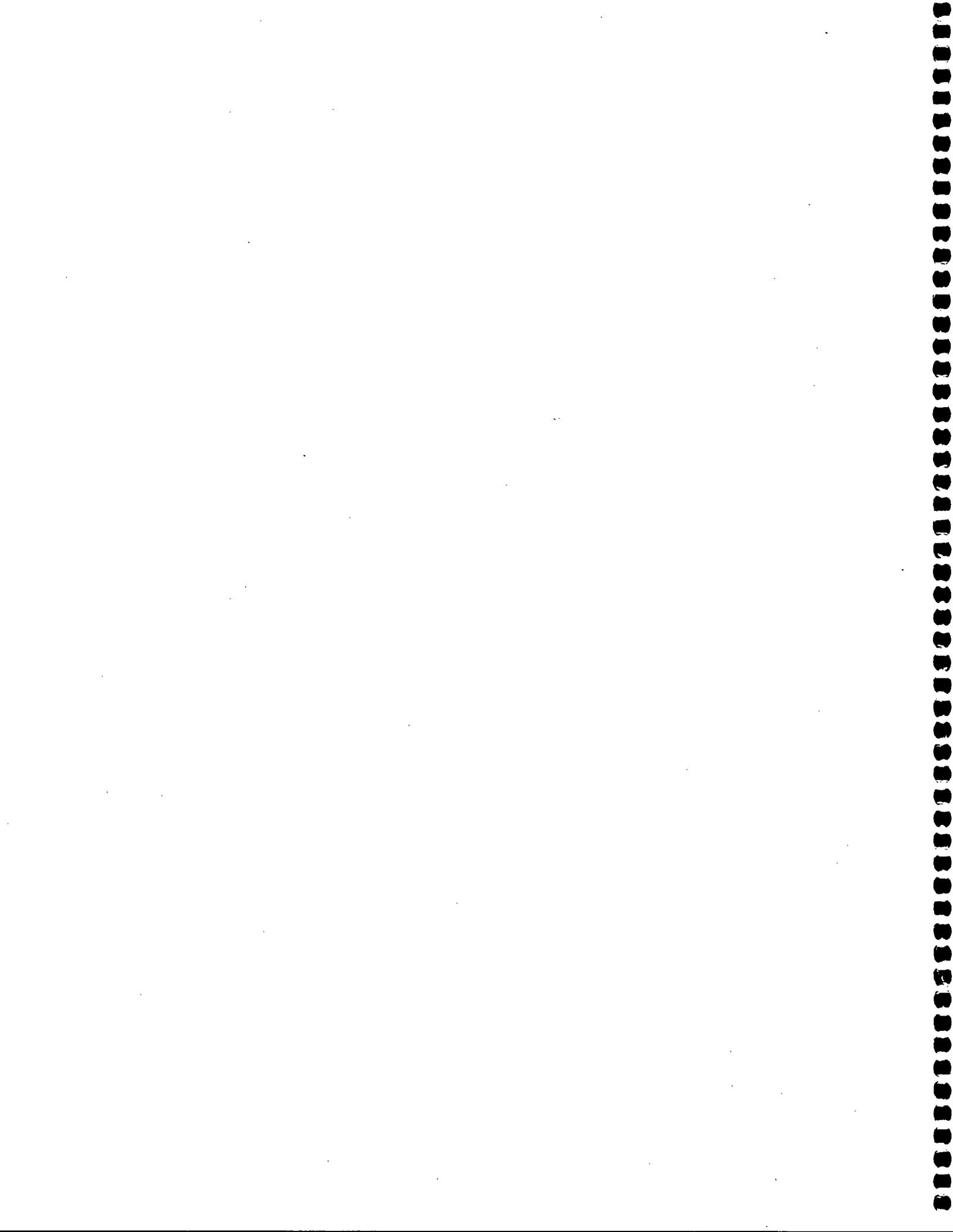
Éléments clefs

- Meilleur échange d'idées à l'échelle locale, par exemple lors de réunions mensuelles où sont présentés des produits.
- Meilleur accès à l'autoroute de l'information :
 - absence d'infrastructure.
- Meilleure formation permettant d'accroître les connaissances en informatique :
 - l'approche actuelle des collègues communautaires est intimidante.
- Revenir aux services personnalisés :
 - simplicité nécessaire;
 - capacité d'enregistrer sur support électronique;
 - accessibilité du grand public aux systèmes de réseaux.

Atelier E3.i

Éléments clefs

- Enseignement :
 - formation;
 - expérience pratique;
 - protocole.
- Les infrastructures coûtent de l'argent.
- Réseautage et technologie.
- Réunion avec les personnes et les organismes.
- Outil pour faciliter l'accès.



Exposés des membres des groupes de travail

Accès au capital

Jim Bradley, Banque Royale du Canada

Monsieur le président, mesdames et messieurs, c'est assurément un privilège pour moi d'être admis dans ce groupe. Je vais vous parler brièvement, pendant les prochaines minutes, de questions touchant au financement bancaire et à quelques-unes des préoccupations de notre clientèle qui sont parvenues à nos oreilles. Je vous ferai part des changements survenus non seulement à la Banque Royale, mais dans l'industrie en général.

Il n'y a guère de doute que le pouvoir de concurrence du Canada sur le marché intérieur et sur le marché international est directement lié au succès éventuel de ses petites et moyennes entreprises, plus couramment appelées PME. C'est un grand défi pour les institutions financières canadiennes de les aider, sachant que la moitié seulement des nouvelles PME survivent aux trois premières années et qu'une sur cinq seulement est encore en activité après cinq ans.

Les petites entreprises représentent 90 p. 100 du total de la clientèle d'affaires de la Banque Royale, et les prêts en cours, qui sont, en majorité bien en deçà de 200 000 \$, s'élèvent à plus de 10 milliards de dollars.

A mesure que les PME prennent de l'importance pour l'économie canadienne, nous nous demandons si nous remplissons ou non notre rôle de banquier aussi bien que nous le devrions. Pour trouver la réponse à cette question, nous prêtons l'oreille à ce que nous disent les entreprises. D'une manière générale, la plupart des petites et moyennes entreprises se déclarent satisfaites des rapports qu'elles ont avec leur banque, mais pour un pourcentage d'entre elles, il y a un certain mécontentement. Celui-ci nous est apparu dans des sondages, des groupes de discussion, ainsi que dans des exposés faits à des comités permanents en matière de finances. Des réunions telles que la présente nous donnent également l'occasion d'entendre parler des déceptions des entreprises.

Nombre d'entrepreneurs nous disent être déçus de voir à quel point il est difficile d'obtenir du financement pour démarrer, et je pense que les articles parus dans le *Toronto Star* de la fin de la semaine en ont donné un exemple très clair. Ces entrepreneurs estiment que les banques doivent obligatoirement être prêtes à prendre plus de risques en finançant certains projets et parfois même à mettre des fonds propres à leur disposition. Ils trouvent que lorsque nous rejetons leur demande de

crédit, nous ne faisons pas grand chose pour leur expliquer pourquoi ou pour les diriger vers une autre source de financement.

Ceux qui obtiennent un crédit ont un autre genre de préoccupation. Ils trouvent que les banques veulent trop de garanties et que les intérêts sont trop élevés. Ils disent aussi que lorsqu'ils font affaire avec les banques, ces dernières ont vite fait de réduire leur marge de crédit en cas de difficultés.

Dans l'ensemble, le sentiment veut que les banques ne font pas grand chose pour faire connaître leur politique de crédit et le comportement qu'elles attendent de leurs clients. En outre, beaucoup de petites entreprises estiment qu'en général leurs activités sont mal connues des banques ou que ces dernières n'ont pas le temps de les orienter et de les conseiller. Un autre problème vient de la rotation des directeurs de comptes. Pour ce qui est de la durée des fonctions, à la Banque Royale nous aimons voir nos directeurs de comptes en poste pour un minimum de trois ans.

Ceci dit, permettez-moi néanmoins de souligner à nouveau que la majorité des clients des banques canadiennes au service des entreprises sont généralement satisfaits des rapports qu'ils entretiennent avec elles et que la plupart des directeurs de comptes établissent de solides relations avec leurs clients et leur donnent de bons conseils.

Tout comme nos concurrents, nous nous efforçons, à la Banque Royale, de modifier notre manière de travailler avec les PME et nous avons pour but d'améliorer radicalement la qualité des rapports avec nos clients. Nous écoutons ce que les clients nous disent, nous en tirons des enseignements et nous essayons de rendre nos rapports avec eux plus ouverts, plus flexibles et plus positifs. Comme les problèmes de gestion du crédit restent les plus difficiles à résoudre, nous avons pris des mesures pour mieux faire connaître notre politique de crédit. Ainsi, fin mars, nous avons annoncé notre « engagement envers la petite et moyenne entreprise », preuve de notre détermination, en exposant officiellement les principes qui nous guident dans nos rapports avec les petites entreprises et en présentant un processus de traitement des plaintes formulées par les petites entreprises clientes en matière de crédit. Si un client n'est pas satisfait, nous assurons un autre service de règlement des différends par l'intermédiaire d'un tiers indépendant qui joue le rôle de modérateur.

En juin 1994, nous avons annoncé notre programme bancaire national applicable aux industries à base de connaissances dans le cadre de notre stratégie de développement des compétences à l'égard des sociétés de la nouvelle économie. Une équipe spéciale de directeurs de comptes a pour mission d'apporter une aide financière et bancaire à ces industries partout au Canada et, bien sûr, dans le nord de l'Ontario. Bien que de nombreuses de sociétés appartenant à ces industries puissent parfois avoir l'air de petites entreprises, elles ont des besoins qui ressemblent

plus souvent à ceux des grandes, en ce sens qu'elles sont fréquemment actives à l'échelle mondiale et exigent des produits bancaires perfectionnés, ce qui veut dire que nous pouvons être appelés à innover pour répondre à leurs besoins.

En outre, au milieu de l'année 1994, la Banque Royale a annoncé la mise en commun de capitaux-risques d'un montant de 125 millions de dollars pour aider des entreprises nouvelles à fort potentiel de croissance dont le chiffre d'affaires dépasse cinq milliards de dollars.

Je reconnais volontiers qu'à l'heure actuelle nous n'avons pas de produit permettant de répondre à des besoins en capitaux-risques de l'ordre de 50 à 200 millions de dollars. Je signale cependant que la Banque fédérale de développement a lancé récemment de nouvelles opérations capital-risque dont mon collègue au sein de ce groupe de travail parlera sans doute de manière plus détaillée. Ces opérations sont expressément conçues pour répondre à des demandes de l'ordre de 100 millions de dollars. En outre, grâce à la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, plusieurs fonds de relance ont été constitués sous l'égide syndicale et je crois savoir qu'ils ont permis avec succès de répondre à des besoins réduits du marché.

En mars, la Société Innovation Ontario, la Banque fédérale de développement et la Banque Royale de la région de Kitchener-Guelph ont annoncé la création d'un partenariat de financement visant à soutenir de nouvelles sociétés prêtes à commercialiser des produits à la fine pointe de la technologie. Il est évident que l'idée de créer des partenariats avec des organismes fédéraux aussi bien que provinciaux, des organisations syndicales ainsi que des particuliers est un excellent exemple de la manière dont se forment quotidiennement des synergies dans le pays lorsque des gouvernements, des entreprises et des institutions financières cherchent à résoudre des problèmes de financement.

Disons encore que nous avons actuellement des entretiens avec la Banque fédérale de développement pour faire profiter les clients du nord de l'Ontario de programmes analogues à ceux de la région de Kitchener-Guelph.

La Banque Royale a mis en place des directeurs de comptes pour le service à l'entreprise dans 20 communautés du nord de l'Ontario. Bien que la taille de quelques-unes de ces communautés et, dans une certaine mesure, leur éloignement risquent de modifier les conditions de mise en œuvre de nos processus d'évaluation du crédit, les facteurs d'appréciation les plus importants de ces processus demeurent notre connaissance des marchés locaux et des économies locales et, ce qui est capital, nos clients. Je peux également dire qu'environ 95 p. 100 de toutes les demandes de prêt déposées dans le nord de l'Ontario sont approuvées, dans les limites imposées aux directeurs de comptes locaux

et par l'intermédiaire d'équipes de gestion du crédit et du risque implantées à Sudbury et à Thunder Bay.

Je conclurai en disant que nous n'approuverons pas toutes les demandes de prêt qui nous seront soumises, mais je pense qu'il est juste d'ajouter que la majorité des banquiers feront tout leur possible pour que les projets d'entreprise viables et bien présentés soient approuvés.

Anne-Marie Gilpin, Société de développement du nord de l'Ontario (SDNO)

Mandat

- Fournir une aide financière et des services d'expert-conseil aux entreprises, principalement par l'intermédiaire des programmes de développement industriel et régional conçus pour répondre aux besoins que ne peuvent combler les marchés financiers.
- Soutenir les industries manufacturières et connexes, le tourisme et les exportateurs.
- Financer les projets et les entreprises qui sont commercialement viables et qui représentent un apport économique net pour la province, mais qui ne sont pas financés par le secteur privé en raison des risques élevés.
- Ce qui distingue la SDNO des autres prêteurs, c'est sa volonté d'aider les entreprises qui, tout en présentant un risque élevé, peuvent avoir un apport économique pour la province à long terme.
- L'accent sera mis sur les points suivants :
 - activités à haute valeur ajoutée;
 - échange de biens ou de services;
 - innovation technologique;
 - fort potentiel de croissance;
 - commercialisation et diffusion internationales;
 - développement de la région et de la petite entreprise.

Avantages économiques nets

- Création de nouveaux emplois, accroissement des compétences professionnelles et (ou) assurer la sécurité d'emploi dans la province.
- Conception de projets importants pour la région.
- Lancement de procédés ou de produits de haute technologie ou présentant un intérêt pour l'Ontario.
- Exportations et possibilités de remplacer des importations.

Produits

- Marges de crédit, prêts et garanties de prêts pour l'exportation.
- Investissement en actions — Société Innovation Ontario.

Nos clients

- Fabricants et industries secondaires.
- Industrie du tourisme.
- Exportateurs.
- Nouveaux entrepreneurs.

Nos partenaires

- Gouvernements — fédéral, provinciaux, municipaux.
- Établissements de crédit traditionnels.
- Entreprises de l'Ontario.

Évaluation des risques

- Gestion — personnalité, capacité, feuille de route.
- Marché — demande pour le produit, concurrence, stabilité et potentiel de croissance, cyclique ou saisonnier.
- Exploitation — efficacité, technologie, capacité, productivité, efficacité des installations.
- Fonds de roulement — liquidités, utilisation ou disponibilité des marges de crédit bancaires.
- Capacité de remboursement — gains passés, tendances, stabilité des liquidités, remboursement planifié de la dette, dépenses en capital normales.
- Titres — type, valeur, changements antérieurs.

Avantages économiques nets

- « Augmentation des exportations » — L'aide fournie aidera à accroître les ventes à l'extérieur du Canada.
- « Remplacement des importations » — L'aide fournie aidera à accroître la production nationale et à réduire les importations.
- « Innovation technologique » — Le niveau et le type de technologie proposée.
- « Développement régional et diversification » — La mesure dans laquelle la proposition accroîtra le développement dans la région, notamment si les activités projetées ne concurrencent pas les entreprises en place dans la région.

- « Effet de levier des sommes investies » — La mesure dans laquelle l'aide financière fournie par la Société incitera les autres prêteurs et investisseurs à injecter des fonds dans le projet.
- « Emplois créés et (ou) sauvegardés » — Le nombre d'emplois créés ou sauvegardés et l'effet de ces emplois sur l'économie locale.
- « Niveau de compétences professionnelles pour les emplois créés » : — Le niveau des emplois créés ou sauvegardés.
- « Formation offerte » — Le gouvernement encourage la formation en cours d'emploi, notamment par l'intermédiaire de programmes officiels de formation.
- « Bonification de l'environnement et économies d'énergie » — Le degré et le type de bonification de l'environnement, que ce soit par la réduction des déchets ou la réutilisation des matières, ainsi que les économies d'énergie réalisables.

Défis dans le nord de l'Ontario

- Grande étendue géographique et population disséminée.
- Dépendance à l'égard du caractère cyclique et saisonnier du secteur des ressources naturelles, c.-à-d. les mines et les forêts.
- Disponibilité du capital-risque ou du financement par actions.

Activités de la Société de développement du nord de l'Ontario (SDNO) y compris l'aide directe et celle des agences, mars à décembre 1994

- La SDNO gère un portefeuille de plus de 1 milliard de dollars.
- Activités réalisées jusqu'ici :
 1. prêts, garanties de prêts et investissements se chiffrant à plus de 175 millions de dollars;
 2. objectif d'emplois créés et sauvegardés en 1994-1995 : 40 000;
 3. d'avril à décembre 1994, quelque 100 entreprises ont suivi avec succès les programmes de la SDNO;
 4. effet de levier — Garanties et prêts directs approuvés : 40 millions de dollars — Investissements générés : 120 millions de dollars.

Claude Norfolk, Banque de Nouvelle-Écosse

Je suis heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour vous parler de l'accès aux capitaux dans le nord de l'Ontario. Jim Bradley a fait un travail admirable en passant en revue bon nombre de programmes des banques à charte. Mon approche va donc être toute autre. On pourrait parler des heures sur ce sujet. Quand un particulier ou une petite entreprise cherche à obtenir du financement, la dernière chose qu'il veut entendre, c'est un NON catégorique. Il est difficile de ne pas se sentir personnellement remis en cause, et je me contenterai de dire qu'il existe souvent un manque de communication entre les banquiers et les entrepreneurs.

Je pourrais maintenant passer les cinq minutes qui me sont allouées pour vous donner des numéros de téléphone et essayer de vous convaincre que mon organisme, la Banque de Nouvelle-Écosse, s'efforce — avec succès d'ailleurs — de relever de nombreux défis dans ce domaine depuis quelques années. Mais pour être franc, je ne pense pas que cela serait très utile. Il me semble plutôt que nous devrions revenir aux principes de base et parler des véritables obstacles et des problèmes pratiques avec lesquels nous sommes tous aux prises.

Permettez-moi de vous parler brièvement du rôle et de la perspective du prêteur. Tout d'abord, nous louons de l'argent. Nous essayons de récupérer tous les montants que nous prêtons, et la raison en est simple. Il ne s'agit pas de notre argent, mais du vôtre. Les gens qui placent de l'argent en banque ne pensent généralement pas courir un risque. Le rendement d'un certificat de placement garanti est faible, mais il ne comporte pratiquement aucun risque. En tout cas, ce risque est certainement beaucoup moins élevé que celui que court une personne qui investit dans du capital-risque. C'est pourquoi notre tolérance à l'égard du risque est, à juste titre, inférieure à celle des actionnaires d'une entreprise.

Deuxièmement, la réalité économique du prêt aux petites entreprises est à vrai dire brutale. Plus de 75 p. 100 de nos clients ont une marge de crédit de 100 000 \$ ou moins, et le solde moyen du prêt non remboursé est d'environ 25 000 \$, à une marge moyenne de 2 p. 100 à peu près par rapport au taux préférentiel. En raison du temps consacré à l'administration et de la provision pour pertes, le rendement du capital est faible. Selon une étude que j'ai parcourue récemment, le rendement net s'élevait à 15 \$ par mois environ pour un prêt de 25 000 \$, qui est le montant moyen des prêts aux petites entreprises. Pensez-y. La prochaine fois que vous examinerez les profits d'une banque, divisez les milliards de dollars de l'actif par les millions indiqués. Vous remarquerez que le rendement de l'actif est d'ordinaire inférieur à 1 p. 100. On pourrait aussi dire qu'il faut 60 bons emprunts pour compenser une perte.

En ce qui concerne les entrepreneurs, ils ont souvent déjà fait un bon bout de chemin lorsqu'ils viennent voir le banquier. Souvent, ils ont dépensé de l'argent et parfois épuisé leurs propres ressources. Il n'est pas rare qu'ils se trouvent dans une situation d'urgence. Naturellement, quand le banquier commence à poser des questions, l'entrepreneur est fort contrarié, et si ce dernier demande une réponse immédiate, il se verra souvent opposer un refus.

De plus en plus, les entrepreneurs ont facilement accès à une formation en gestion financière et générale, mais ils sont encore nombreux à être tout à fait capables de produire leurs produits ou services sans posséder de grandes compétences en finances et sans faire appel à un agent ou à un conseiller financier. Ainsi, souvent, ils exercent des pressions pour rencontrer le banquier et en arriver à un arrangement. Les clients mécontents font part de leur expérience à neuf personnes en moyenne, tandis que les clients satisfaits en parlent seulement à deux. Qui plus est, les mécontents semblent également écrire au *Toronto Star*.

Nous entendons souvent dire que les banques ne sont pas vraiment disposées à prêter aux petites entreprises. En vérité, nos petites entreprises clientes sont généralement nos meilleurs clients de détail et ont recours à plus de services que le consommateur moyen. Si nous parvenons à sélectionner celles qui ont des capacités et du potentiel et à leur offrir un soutien, elles demanderont rapidement de plus en plus de services, ce qui se traduira par une augmentation encore plus grande des recettes. C'est ce qui s'est produit assurément avec mes clients du nord de l'Ontario au cours des dix-huit derniers mois.

Ainsi, au cours des dernières années, il nous a fallu trouver un moyen de prêter de l'argent et d'offrir des services aux petites entreprises à un taux aussi bas que le taux préférentiel dans certains cas.

De nouveaux produits ont été mis au point afin que nous puissions répondre aux besoins des petites entreprises — la protection automatique contre le découvert (c'est-à-dire de 10 000 \$ et moins) et le plan professionnel, pour ne citer que deux exemples.

Il nous reste toutefois à mettre fin à ce manque de communication que je viens de mentionner. Nous avons élaboré des produits dans le but d'aider les entrepreneurs à se préparer au financement, à présenter leurs produits, les résultats de leurs recherches et leurs prévisions financières. En un mot, les aider à négocier avec leur directeur de banque.

Autre point tout aussi important : nous savons que nos gestionnaires et nos directeurs des comptes ont également besoin de plus de formation, et ils ont collaboré avec nos employés pour améliorer leurs compétences au cours des derniers mois.

Comme je l'ai déjà dit, il y a beaucoup à dire et à faire mais, selon moi, on progresse et cette preuve de bonne volonté devrait nous encourager tous. Il nous suffit de continuer dans la même voie.

Merci.

Michel D. Paulin, Alliance des caisses populaires de l'Ontario

Je suis heureux de participer à cette Conférence et de discuter de l'accès du capital dans le nord de l'Ontario. J'insisterai surtout sur l'importance d'accroître le pouvoir de décision au niveau local, tout particulièrement dans les régions rurales.

Mon exposé sera livré en français puisque j'œuvre dans le mouvement coopératif francophone de l'Ontario.

Notre mouvement financier, auquel j'ajoute les *Credit unions*, est très présent dans le nord de la province comme l'attestent les statistiques suivantes :

	\$ Actif en	Membres
Caisses populaires et <i>Credit unions</i>	Plus de 2 milliards	Plus de 250 000

Définition du problème

Les gens du nord sont caractérisés par leur faible esprit d'entreprise, le manque d'intérêt et la pauvre participation de la communauté au monde des affaires.

On peut caractériser également la communauté comme étant défaitiste, complexée et peu consciente de sa propre force. En ce qui concerne l'accès au capital, on mentionne que les sources de fonds sont surtout réservées aux grosses entreprises.

On définira simplement ces problèmes comme étant, d'une part, des problèmes de perception de soi-même et, d'autre part, des problèmes de démarche. Ils représentent tout de même les préoccupations majeures sur lesquelles nous devrions concentrer nos efforts pour trouver une façon d'améliorer l'accès au capital.

Le processus de qualification d'un prêt devrait consister principalement en une évaluation du caractère de la personne et du potentiel de réussite d'un projet donné. Il est essentiel de connaître les forces et les faiblesses de la communauté locale et régionale. Qui d'autre que les gens concernés peuvent réellement évaluer la situation ?

Pour surmonter les obstacles d'accès au capital, il est essentiel que la communauté prenne en main sa destinée économique. Sinon elle est vouée à plus ou moins long terme à disparaître. C'est en effet une réalité dans les régions rurales du nord de l'Ontario.

C'est ainsi la responsabilité première des communautés de s'assurer que les économies locales sont réinvesties localement, au nom des personnes qui se sont engagées envers le développement économique.

Quelques solutions

Il existe plusieurs véhicules qui permettraient à la communauté d'améliorer l'accès au capital par le truchement des institutions contrôlées localement, par exemple, les caisses populaires et les *credit unions*.

Les caisses d'emprunt communautaires et les sociétés de placement communautaire sont aussi gérées localement et représentent une source de fonds à capital de risque.

Peu importe le véhicule de financement choisi, il y aurait des avantages et des limites en ce qui a trait au financement des entreprises.

Alors, par l'entremise des institutions contrôlées localement, la communauté pourrait établir des partenariats avec d'autres institutions financières, et organismes gouvernementaux tels que la Société de développement de l'Ontario (ODC) ou la Banque de développement du Canada (BDC), ou d'autres fonds d'investissement, afin de ne pas restreindre sa capacité de répondre aux besoins locaux.

Voici quelques exemples qui illustrent la façon dont une collectivité peut mobiliser des capitaux pour financer diverses initiatives. A Kapuskasing, la Caisse populaire a été le maître d'œuvre d'une opération communautaire qui a permis de protéger environ 1 000 emplois en recueillant 12 millions de dollars en vue de la revitalisation de la papeterie de Spruce Falls. A elle seule, la Caisse populaire a prêté plus de la moitié des fonds aux travailleurs-actionnaires. En trois ans environ, les actions ont passé de un à quatre dollars.

Dans le nord québécois, il se forme des coopératives de développement régional qui s'articulent autour d'initiatives économiques en assurant un soutien financier, technique et de gestion aux petites entreprises. Ces coopératives sont financées principalement par le gouvernement provincial en fonction du nombre d'emplois créés.

- Les nations cri et mohawk ont établi plusieurs caisses populaires au Québec afin de promouvoir le développement local.

- A Ramore, la communauté a recueilli une mise de fonds initiale d'environ 175 000 \$ en une semaine afin de conserver les services d'une épicerie locale. Le magasin, qui appartenait à un particulier, a été converti en coopérative communautaire, ce qui a permis de préserver sept emplois. Cette entreprise a été réalisée grâce à la coopération du Service d'aide à l'adaptation de l'industrie du gouvernement fédéral, du ministère provincial des Finances (Division du développement des coopératives), d'un consultant en développement économique local et de la caisse populaire.

Les sources de financement sont abondantes. Les communautés doivent faire un effort pour libérer le nord de l'Ontario de l'image qu'il a d'une région à risque élevé. Elles doivent encourager la coopération au sein de leur communauté respective et promouvoir des projets collectifs régionaux qui auraient des retombées locales positives.

Lorsque les gens du nord se sentiront plus confiants à l'égard de leur destinée économique, l'accès au capital sera encore plus grand.

Frank Reiter, BFD

Certaines exigences et certains points

- Capital de risque
- Fonds de roulement
- Financement des exportations
- Démarrage de micro-entreprises
- Entrepreneurs autochtones
- Industries de l'information
- Tourisme

Solutions possibles?

- Fonds de roulement pour assurer la croissance
- Prêts à redevances
- Capital de risque
- Programme des nouveaux exportateurs et ISO 9000
- Micro-entreprises
- Capital patient
- Prêts à terme

Accès au capital

- Accès au savoir-faire

**Développement
économique****Mark Brooks, BFDR (Q)**

Je suis heureux d'avoir l'occasion de vous parler du développement économique envisagé par le Bureau fédéral de développement régional du Québec, ou BFDR(Q).

Dans un récent article sur les objectifs qu'une politique de développement régional bien pensée doit viser, M. Rémy Prud'Homme, consultant engagé par l'Organisation de coopération et de développement économiques, a écrit que les gouvernements doivent aider les régions à se développer chacune selon ses besoins. Il y a longtemps que nous concevons le développement régional de cette façon au Canada.

Des réalités financières comme la diminution des budgets du gouvernement, la réduction ou l'élimination des subventions et des contributions versées aux entreprises ainsi que la mondialisation, l'augmentation de la concurrence et la libéralisation du commerce ne sont que quelques-uns des facteurs qui ont forcé le Bureau fédéral de développement régional du Québec à entreprendre un repositionnement stratégique.

Il y a un an environ, nous avons fait une vaste consultation auprès des PME et d'autres intervenants dans le développement régional du Québec. On nous a dit que le gouvernement ne devrait pas gérer toute une gamme de subventions, mais qu'il devrait plutôt collaborer avec les entreprises et s'attacher à fournir des renseignements stratégiques et à donner accès à des réseaux. En somme, les entrepreneurs d'aujourd'hui veulent que nous leur fournissions des outils adaptés à leurs besoins, et non le contraire. Le message est sans équivoque. Nous avons donc décidé de réorienter notre programme, dont voici les priorités :

1. renforcement de notre rôle de chef de file dans le domaine du développement économique au gouvernement fédéral, en ce qui concerne notamment la défense des intérêts des régions;
2. harmonisation des activités fédérales et provinciales pour éliminer le chevauchement et le double emploi;
3. au moyen d'un guichet unique, services et aide aux PME relativement aux programmes fédéraux axés sur :
 - l'innovation, la recherche-développement et le design;
 - le développement des marchés, soit les marchés d'exportation et les marchés intérieurs;
 - l'entrepreneurship et le climat des affaires.
4. Coopération avec tous les intéressés et surtout avec les responsables du développement communautaire.

Nous avons ensuite élaboré les principes directeurs suivants :

1. faire en sorte que notre stratégie de soutien des possibilités d'affaires pour les PME soit pertinente et viable dans toutes les régions du Québec;
2. concevoir notre cadre de service comme une organisation vivante en évolution;
3. agir en tant que « mécanisme d'exécution » en ce qui concerne les programmes et les services fédéraux destinés aux PME, au Québec.

Pour les raisons que je viens de mentionner, le BFDR(Q) ne se contente plus de gérer des projets. Au contraire, nous jouons un rôle actif et stimulons l'activité économique en faisant porter notre action sur les PME, de façon à favoriser la croissance économique et la création d'emplois.

Afin de mettre en œuvre le nouveau programme, nous avons élaboré l'Idée-PME, qui comprend les meilleurs outils possibles et qui vise à soutenir les PME responsables. N'oublions pas la nécessité de créer des emplois au Québec.

Idée-PME est formé des mots suivants :

- I Innovation, recherche et développement
- D Développement du marketing
- E Exportations
- E Entrepreneuriat et conditions de travail

Dans le cadre de idée-PME, d'organisme de financement, nous sommes devenus une organisation de soutien du développement économique qui s'efforce d'aider les PME de toutes les régions du Québec à percer sur de nouveaux marchés et à pénétrer les marchés mondiaux. Par exemple :

1. Le programme idée-PME est offert dans 13 centres de responsabilité. Nous fournissons aux PME l'accès aux réseaux fédéraux et nous les aidons à exploiter de nouvelles possibilités d'affaires en profitant, par exemple, des activités de recherche-développement du Conseil national de recherches. Avec d'autres intervenants, nous aidons aussi à développer le potentiel économique qui existe déjà.
2. Nous avons redéfini notre rôle en matière de développement régional et nous sommes devenus un centre d'information chargé d'exécuter des programmes pour plusieurs de nos partenaires fédéraux, comme le Conseil national de recherches, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et l'Agence spatiale canadienne.
3. Nos stratégies et nos outils sont plus personnalisés et mieux adaptés aux besoins de nos clients.

Idée-PME est la voie de l'avenir pour nous. Comme M. McGee l'a fait remarquer, nous devons donner à ce programme la chance de grandir. Je prévois que le développement régional prendra les formes suivantes : plus de partenariats stratégiques avec le milieu local; efforts visant à éliminer le chevauchement et le double emploi; simplification de l'accès aux programmes pour les PME grâce à l'élimination des pommes de discorde; concentration de nos efforts sur les programmes communautaires, comme le programme « de développement des collectivités ».

Guy Brunet, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO)

Dans son document intitulé « Options », le président de notre groupe de travail a conclu la section sur les activités fédérales de développement régional par les mots suivants : « [...] *Chaque région du pays doit se doter d'une stratégie de développement économique en fonction des bases, du potentiel et des circonstances de son économie.* »

La région des quatre provinces de l'ouest du Canada doit avoir pour stratégie de développement économique d'élargir son économie axée sur les produits de base, afin de se prémunir contre les cycles d'expansion et de récession du passé. (Ces cycles s'installent parce que l'ouest canadien est vulnérable aux fluctuations des prix des produits de base et aux à-coups imprévus de l'économie internationale.)

On trouvera ci-après quelques-unes des grandes différences entre l'économie de l'ouest et celle du reste du Canada :

- Dans l'ouest, le nombre des emplois agricoles est d'environ le double de la moyenne nationale.
- Le nombre des emplois dans les autres industries primaires est supérieur à la moyenne nationale de deux tiers environ.
- Dans l'ouest, l'industrie de transformation offre 10 p. 100 des emplois contre 17 p. 100 pour tout le pays.
- Six principaux produits de base — c.-à-d. le pétrole brut, le gaz naturel, le charbon, le bois d'œuvre résineux, la pâte à papier et le blé — représentent plus de la moitié des exportations internationales de l'ouest, tandis que les six produits de tête de l'Ontario, par exemple, possèdent une valeur ajoutée bien supérieure, comme les véhicules et les pièces de véhicules, les machines, les appareils électriques, le fer et l'acier, le papier et les articles en papier, ainsi que les plastiques et les articles en matière plastique. Ces produits représentent 70 p. 100 des exportations de l'Ontario.
- Plus de 80 p. 100 des exportations du Canada central vont vers les États-Unis; dans l'ouest canadien, ce chiffre n'est que de 50 p. 100, en raison du taux plus élevé des exportations vers l'Asie du Pacifique (surtout le Japon).

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) — aperçu

DEO a été lancé en 1987 (en même temps que l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et l'Initiative fédérale de développement économique dans le nord de l'Ontario (FedNnor), pour permettre aux entreprises régionales de mieux se faire entendre et pour répondre à des besoins économiques différents. En 1991, ce fut le tour du Bureau fédéral de développement régional (Québec).

Le mandat de DEO est de favoriser le développement et la diversification de l'économie de l'ouest du Canada et d'en promouvoir les intérêts dans la politique économique nationale.

- Nous avons mis en œuvre notre mandat, à savoir la promotion du développement et de la diversification de l'économie de l'ouest canadien, en misant sur les points forts de la région et en recherchant des débouchés dans les industries naissantes et à valeur ajoutée. Il est bon de noter que nous nous fondons sur les débouchés et non sur les disparités.
- Jusqu'à ces derniers temps, notre approche consistait principalement à financer des projets d'entreprise au moyen d'une aide financière remboursable, qui, en fait, était l'équivalent de prêts sans intérêts. Nous évaluons les projets sous l'angle de l'incidence qu'ils auraient sur la diversification de l'économie du fait de la nouveauté des produits, des marchés et des technologies, du remplacement des importations ou du pouvoir de concurrence de l'ensemble de l'industrie.

Recentrage de DEO

Toutefois, depuis une vingtaine de mois, nous avons changé de stratégie. En novembre 1993, notre ministre, l'honorable Lloyd Axworthy, a émis une nouvelle directive modifiant l'orientation de DEO. Le système des subventions directes aux entreprises était remplacé par des approches multilatérales plus stratégiques et plus intégrées, à l'échelle de l'ouest tout entier. La coopération et l'intégration économique en sont les pierres angulaires.

Il y a eu ensuite l'examen des programmes du gouvernement fédéral et le budget de février 1993, dont l'effet a été d'intensifier notablement nos efforts de réflexion sur la manière dont DEO devrait dorénavant s'acquitter de son mandat. Notre budget de subventions et d'aide financière est quasiment épuisé. À partir du prochain exercice, DEO dépendra de plus en plus des remboursements des bénéficiaires pour poursuivre ses programmes.

Pour parler simplement, disons que le **fond** de notre mandat reste le même, mais que les **moyens** changent complètement.

L'avenir de DEO

Le jour suivant la remise du budget de 1995, le ministre Axworthy a annoncé que DEO ne fournirait plus d'aide *directe* aux entreprises, mais qu'il serait orienté vers cinq types généraux d'activités. Ces activités sont les suivantes :

1. initiatives stratégiques;
2. fonds de placement;
3. développement économique des collectivités;
4. services aux entreprises, p. ex. les Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC), les Centres de services aux entreprises pour les femmes (CSEF);
5. Défense des intérêts.

1. Initiatives stratégiques

DEO s'appuiera dorénavant davantage sur des partenariats secteur public-secteur privé, fondés sur une représentation de toute l'industrie, et sur des priorités de développement économique agréées par les autorités fédérales-provinciales, surtout celles intéressant l'ouest du pays. Les initiatives en cours sont les suivantes :

- initiative agroalimentaire pour l'élaboration de stratégies de marketing des exportations de produits alimentaires à valeur ajoutée;
- compétitivité des transports de l'ouest canadien;
- assurance de la qualité;
- industries de l'environnement;
- initiative dans le secteur aérospatial;
- tourisme;
- commerce international, p. ex. le Programme pour le personnel du commerce international.

2. Fonds de placement

Les fonds fournis par DEO auront un effet multiplicateur sur les investissements du secteur financier. Les prêts sont destinés à des domaines d'importance stratégique nécessitant des capitaux pour des initiatives du secteur privé.

Les fonds seront gérés dans le cadre de partenariats avec des institutions financières—banques d'affaires, Banque de développement du Canada (BDC), Société de crédit agricole (SCA), coopératives et sociétés communautaires de regroupement de capitaux.

Les prêts seront négociés dans les conditions du commerce et décidés par les institutions financières. Le facteur à prendre en considération pour les investissements sera la durabilité, afin que les entreprises de l'ouest en tirent un avantage permanent.

Priorités actuelles : biotechnologie et biotechnologie agricole, produits agricoles à valeur ajoutée, industries de l'environnement et tourisme. Ce matin, à Saskatoon, a été annoncé le premier de ces prêts, à savoir un programme de prêt pour la biotechnologie et la biotechnologie agricole, avec le concours de la Banque Royale du Canada. De plus, les entretiens poursuivis avec la Société de crédit agricole en vue d'un prêt pour la fabrication de produits agricoles à valeur ajoutée en sont déjà à un stade avancé.

3. Développement économique des collectivités

DEO a été chargé du programme de développement des collectivités de l'ouest canadien, à la suite du ministère du Développement des ressources humaines. Le programme s'applique à 79 zones non métropolitaines de l'ouest. DEO aura ainsi la possibilité de se consacrer davantage au développement économique communautaire, surtout dans les régions rurales et nordiques de l'ouest canadien.

4. Services aux entreprises

C'est à Edmonton que DEO a ouvert le premier Centre de services aux entreprises du Canada. À présent, il en a un dans chacune des quatre provinces de l'ouest. Deux de ces provinces se sont déjà jointes à nous en tant que partenaires. Ces centres constituent un guichet unique pour les services aux entreprises. Ces services sont les suivants :

- renseignements sur l'ensemble des programmes et politiques adoptés par le gouvernement en faveur des entreprises;
- information efficace sur les marchés nationaux et internationaux;
- accès à tous les programmes gouvernementaux destinés aux entreprises;
- défense des intérêts en matière de marchés publics et de décisions politiques.

5. Défense des intérêts

DEO continuera à jouer un grand rôle dans la défense des intérêts de l'ouest canadien en veillant à ce que le gouvernement fédéral tienne compte de ceux-ci dans ses décisions et en assurant aux entreprises un meilleur accès aux marchés publics. (Par exemple, entre 1976 et 1988, l'industrie de l'ouest prenait une part de 7 p. 100 aux retombées industrielles des grands projets de l'État; depuis que DEO est entré dans le processus des marchés publics en 1988, la part de l'ouest est passée à 35 p. 100.)

Réponse de l'organisme

Afin de concrétiser cette nouvelle stratégie de développement économique en cinq points, DEO a défini quatre « secteurs d'activités » pour réorienter ses modes de gestion, sa structure organisationnelle et ses compétences professionnelles.

1. Services d'information

DEO travaillera dans le cadre de partenariats avec le gouvernement, l'industrie et les communautés, en vue de mettre en place un point d'accès centralisé où les entreprises canadiennes de l'ouest trouveront tous les renseignements sur le financement et les règlements, les programmes et les services gouvernementaux.

2. Besoins en capitaux

DEO collaborera avec des institutions financières pour aider les industries cibles des secteurs de croissance à obtenir le financement dont elles ont besoin.

3. Services aux entreprises

Par ses conseils, DEO aidera les entreprises à obtenir des marchés publics, développera le commerce et de nouveaux marchés et formera des alliances industrielles capables de répondre aux impératifs de la concurrence.

4. Partenariat dans la réalisation des programmes

DEO collaborera avec l'industrie, les autres ministères fédéraux et les paliers de gouvernement à l'exécution des programmes, y compris dans les initiatives stratégiques, le développement économique des collectivités et d'autres nouveaux partenariats créés pour exécuter les programmes.

Conclusion

- DEO s'adapte aux conditions financières plus strictes d'une manière qui lui permettra de s'acquitter de ses engagements dans des interventions gouvernementales plus stratégiques, orientées vers les petites entreprises.
- Selon cette approche, l'aide financière sera mieux ciblée sur des objectifs stratégiques de développement économique et les entreprises recevront de l'aide *indirecte*, consentie dans le cadre de partenariats avec l'industrie, les institutions de prêts et les autres paliers de gouvernement.

- Cette approche aura pour résultat de situer les entreprises dans un environnement plus flexible et réceptif, ce qui permettra à l'industrie et au commerce de l'ouest canadien de devenir concurrentiels sur les marchés intérieurs et internationaux.

Geoff Gillon, Président, Réseau de développement du nord-ouest de l'Ontario (RDNO)

Je voudrais tout d'abord remercier l'honorable John Manley et Industrie Canada d'avoir bien voulu tenir cette Conférence. J'aimerais également remercier les organisateurs de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui et de m'avoir accepté comme membre de ce groupe de travail sur le développement économique. Mon nom est Geoff Gillon. Je travaille actuellement à la Rainy River Future Development Corporation et, depuis 1989, j'œuvre activement pour le développement économique des collectivités.

Auparavant, j'ai passé dix-huit ans à exploiter pour mon compte une marina sur le lac à la Pluie. Je suis ici en ma qualité de président du Réseau de développement du nord-ouest de l'Ontario (RDNO), association d'une quarantaine d'organismes de développement communautaire s'étendant de la rivière White jusqu'à la frontière du Manitoba. Le réseau représente des communautés ou des régions de moins de 25 000 habitants, exception faite de nos membres de Thunder Bay. Le RDNO est financé conjointement par Développement des ressources humaines Canada dans le cadre de son programme de développement des collectivités, le ministère du Développement du nord et des Mines de l'Ontario, nos propres communautés grâce à des cotisations et à des heures de bénévolat aux réunions, ainsi que nos membres indépendants du secteur privé. Le réseau a mis au point un plan à long terme visant à accroître la coopération, l'efficacité et les compétences des personnes œuvrant pour le développement économique des communautés dans le nord-ouest de l'Ontario.

Je dois également vous dire que je suis ici en tant que représentant des communautés et que j'ai un faible pour celles-ci. L'expérience me fait dire qu'au niveau de la collectivité, on ne se préoccupe en général pas de savoir si l'aide ou le soutien vient du Canada, de l'Ontario ou de la municipalité, du moment que le soutien est là quand on en a besoin, qu'il est relativement facile à obtenir et qu'il a la souplesse nécessaire pour faire avancer un projet.

Je suis également heureux d'avoir été prié de participer à ce groupe de travail parce que mon réseau s'intéresse lui aussi aux futurs mécanismes de développement économique. En fait, nos membres étudient depuis un certain temps déjà la question de l'avenir du développement économique des communautés.

En préparant cette Conférence, j'ai passé en revue nombre de documents sur le développement économique des collectivités (DEC) dans notre bureau. J'ai également étudié les documents préparatoires envoyés par Industrie Canada. L'un des thèmes que j'ai relevés à maintes reprises a été la variété et la diversité qui caractérisent, par définition, le nord de l'Ontario. En fait, M. McGee parle également des réalités démographiques et géographiques distinctes du nord de l'Ontario et de la nécessité d'en tenir compte pour le succès des futures initiatives de développement économique.

L'avenir du développement économique pourrait se prêter à la vision suivante, acceptée, je pense, par la majorité des membres du RDNO :

1. Tous les gouvernements et leurs ministères, qu'ils soient fédéraux ou provinciaux, ainsi que les municipalités, reconnaissent et appuient les efforts en faveur du développement économique dans le nord de l'Ontario.
2. Tous les gouvernements reconnaissent que le développement économique ne s'inscrit pas dans un vacuum et que la coopération, le partenariat et la souplesse des programmes sont des éléments indispensables à son succès.
3. Les gouvernements et leurs agents reconnaissent que les communautés du nord de l'Ontario doivent obligatoirement participer à tous les futurs entretiens sur la planification, la réorganisation ou la restructuration des programmes et services du développement économique dans la région. En formulant cette conclusion, j'espère qu'il sera également tenu compte de la diversité de ces communautés dans les changements à venir.

Enfin, j'estime que beaucoup de nos membres aimeraient que les programmes et services offerts tombent davantage sous la responsabilité des collectivités. Par exemple, le Fonds d'initiatives communautaires récemment créé par Développement des ressources humaines Canada a permis à des groupements communautaires d'accéder à un financement pour des projets d'importance locale. Ce fonds a également joué un grand rôle dans la création de partenariats avec la province, car ce que le DEC avait à offrir, on pouvait raisonnablement compter l'obtenir.

Notre vision de l'avenir du développement économique n'a rien à voir avec des programmes et des initiatives à l'emporte-pièce, conçus pour s'appliquer de la même manière dans toute la province, mais elle s'appuie sur un système de coopération et de partenariat dans lequel le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et les administrations locales, ainsi que leurs ministères et personnels respectifs, reconnaissent qu'il faut apporter aux problèmes locaux des solutions flexibles et communautaires.

Goss, Gilroy Inc., dans un rapport publié récemment, se fait l'écho de ce sentiment en disant que les collectivités doivent se voir reconnaître davantage de responsabilités dans la prise de décisions et la mise en œuvre,

ceci par l'entremise d'un organisme de décision communautaire composé d'intervenants locaux. Ce n'est pas réduire l'importance des gouvernements, car ce que l'on attend d'eux au niveau communautaire, c'est un soutien et un engagement en faveur du DEC, mais ce soutien doit être du genre à favoriser les initiatives locales.

D'après les travaux que j'ai faits en matière de développement économique, j'ai pu constater qu'il y avait déjà dans le nord une grande variété d'organismes communautaires axés sur la région, qui pourraient servir à lancer de nouvelles initiatives de développement. Dans de nombreux cas, il n'est nullement nécessaire de réinventer la roue. Il suffit de l'adapter à un système d'exécution plus flexible.

Comme je l'ai dit précédemment, voilà deux ans que mes collègues et moi-même étudions la question de l'avenir du développement économique, depuis que le gouvernement provincial a décidé de réduire les niveaux de financement des communautés par le biais d'accords pour l'expansion économique des municipalités (MEDA), ce qui a mis un terme à beaucoup d'organismes tout en en poussant quelques autres à réévaluer sérieusement leurs orientations. Nous avons alors rédigé un document de travail dans lequel nous proposons des options analogues aux Rapport sur les options de M. McGee, telles que le DEC ou le zonage à l'échelle régionale et l'attribution de quelques pouvoirs aux collectivités par des moyens tels que le financement global et la création de partenariats. En ce qui nous concerne, nous avons également parlé d'accords de développement économique entre le gouvernement fédéral et les provinces, dans le genre de la récente Entente de développement du nord de l'Ontario (EDNO), dans lesquels interviendraient également les administrations municipales ou locales. Nous avons aussi parlé de multiplier les partenariats avec des organismes du secteur privé, tels que l'Association des chambres de commerce du nord de l'Ontario, et d'augmenter le montant des droits à percevoir par les bureaux de développement pour leurs services. Pour concrétiser ces idées, il faudra obtenir un sérieux engagement de la part du gouvernement, avoir la volonté de collaborer et reconnaître que nous devons placer nos communautés au premier plan. Car c'est dans les communautés, qu'elles soient grandes ou petites, urbaines, rurales ou dans le grand nord, que se dessinera l'avenir du développement économique. Et c'est ce développement, au niveau communautaire, qui fera la force du nord de l'Ontario dans le nouveau millénaire.

Bruce D. Strapp, Société de développement économique (SDE)

Importance du développement et de la diversification de l'économie du nord de l'Ontario dans la santé de l'économie. Chacun doit être une « parcelle de la solution ». Les dirigeants du nord de l'Ontario doivent avoir une attitude positive en propulsant cet ordre du jour au niveau des priorités.

Point de vue des municipalités

Les communautés du nord ont embrassé la cause du développement économique des municipalités et elles ont établi des stratégies visant le développement et la diversification de l'économie.

La ville de Sault Ste. Marie a mis sur pied un « plan d'avenir » grâce à un processus de consultations populaires appelé RAPIDS, ceci parce qu'elle était en pleine crise et qu'elle risquait de perdre son principal employeur, Algoma Steel Inc.

Par suite de la création d'un solide partenariat entre la municipalité, la province et le gouvernement fédéral (table ronde et comité de coordination), la ville a été en mesure de stabiliser son industrie et son économie. Elle a pu améliorer la qualité de vie de ses citoyens en menant à bien plusieurs projets faisant partie de sa stratégie touristique. La solution consiste à mettre un plan en œuvre et à s'assurer que celui-ci bénéficie d'un soutien politique et administratif propre à inciter la communauté dans son ensemble (secteur privé, organismes sans but lucratif, administrations locales) à participer et à intervenir.

La ville a vu qu'elle avait de nombreux atouts économiques dans l'industrie extractive et qu'en misant sur eux, elle diversifierait son économie. Les secteurs sur lesquels elle se centre sont les suivants : tourisme, acier et produits forestiers, télécommunications à valeur ajoutée, environnement et entreprises à forte intensité de connaissances.

Point de vue d'un professionnel du développement économique du réseau de l'Association des groupements économiques du nord moyen de l'Ontario (OMEGA).

En participant à cette conférence, OMEGA avait pour objectif de contribuer au processus et d'exercer son influence, pour faire en sorte que les besoins de nos clients (aussi bien le secteur privé que les municipalités) soient satisfaits au mieux et que la diversification de l'économie des collectivités soit parmi les priorités. Plusieurs mesures ont été recommandées :

1. S'assurer que le gouvernement appuie le développement économique du nord de l'Ontario, spécialement dans les communautés rurales qui ne possèdent pas de ressources locales suffisantes pour agir elles-mêmes au mieux de leurs intérêts. Un tel soutien doit être procuré à long terme.
2. Reconnaître que le nord de l'Ontario est une région distincte sur le plan de la diversification de l'économie et qu'un organisme de marketing international devra être créé pour défendre et représenter nos intérêts, ce qui pourrait se faire à partir des réseaux du nord.
3. Inciter le secteur privé à appuyer les activités de développement économique et à y contribuer par son soutien financier et ses

conseils. Abattre les cloisons qui empêchent notre secteur privé de participer au développement et à la diversification.

4. Concevoir des programmes de financement pour le secteur privé et les municipalités en chargeant les autorités locales de l'exécution et de la prise de décisions. Les programmes de la NOHFC, de la NODC et de FedNor ont permis de financer de nouvelles entreprises dans le nord. Certaines d'entre elles ne seraient pas là sans cette aide. Il faudrait instituer un guichet unique pour ces programmes.
5. Concevoir un programme de remplacement pour la NODA, afin d'appuyer des projets de développement régionaux tout en réduisant la bureaucratie de deux paliers de gouvernement.
6. Reconnaître le rôle que jouent les organismes à but non lucratif et leur contribution à la richesse économique du nord. Nombre de ces organismes doivent leur existence à des initiatives locales.
7. Il y a un manque de consultation entre les autorités fédérales, provinciales et locales. Il faudra créer de vrais partenariats entre elles, au niveau local et au niveau régional, pour le nord de l'Ontario.
8. Le document sur les « Options » est encore trop vague et il a besoin d'être étoffé avant qu'une aide devienne possible. L'achèvement de ce projet exige des engagements plus larges. Le secteur privé doit être incité à venir à la table des négociations. Il lui faut des chefs de file.
9. Le réseau de développement économique est un organisme auquel les gouvernements peuvent demander d'élaborer un plan pour le nord de l'Ontario.

Elaine V. Cooke, Agence de promotion économique du Canada Atlantique (l'APECA)

Contexte

- APECA — Un ministère fédéral dont le but est de travailler avec les Canadiens des provinces de l'Atlantique à l'amélioration de la situation économique des communautés par le biais du développement des entreprises et de l'accroissement des perspectives d'emploi.
- APECA — Elle offre des programmes et des services destinés à venir en aide aux entrepreneurs à toutes les étapes du cycle d'évolution d'une entreprise.

- APECA — Elle a son bureau central à Moncton et compte des bureaux régionaux dans chaque capitale des provinces de l'Atlantique ainsi qu'un petit bureau à Ottawa pour y défendre les intérêts des provinces de l'est dans l'élaboration des politiques nationales.

Nouvelles orientations et priorités

- APECA — Elle trace une nouvelle voie pour le développement économique régional du Canada de l'Atlantique. Nous nous y prenons maintenant de façon plus dynamique et nous nous concentrons sur deux activités fondamentales :
 1. La direction du développement économique — L'APECA sera le fer de lance de l'élaboration de politiques favorisant le développement économique dans la région.
 2. L'expansion des petites entreprises — L'APECA apporte son soutien direct aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux organismes à but non lucratif (qui procurent un service) de soutien à l'entreprise.
- Par suite de l'examen des programmes et du budget fédéral de 1995, l'APECA est devenue l'unique intermédiaire dans la région en ce qui touche les programmes destinés à la petite entreprise.
- Toute aide financière est maintenant remboursable (« investir » dans l'entreprise plutôt que la « subventionner »).
- Notre but est d'assurer la bonne marche de ces deux activités afin de créer 50 000 nouveaux emplois dans les provinces de l'Atlantique d'ici cinq ans.

Activité fondamentale n° 1 : La direction du développement économique

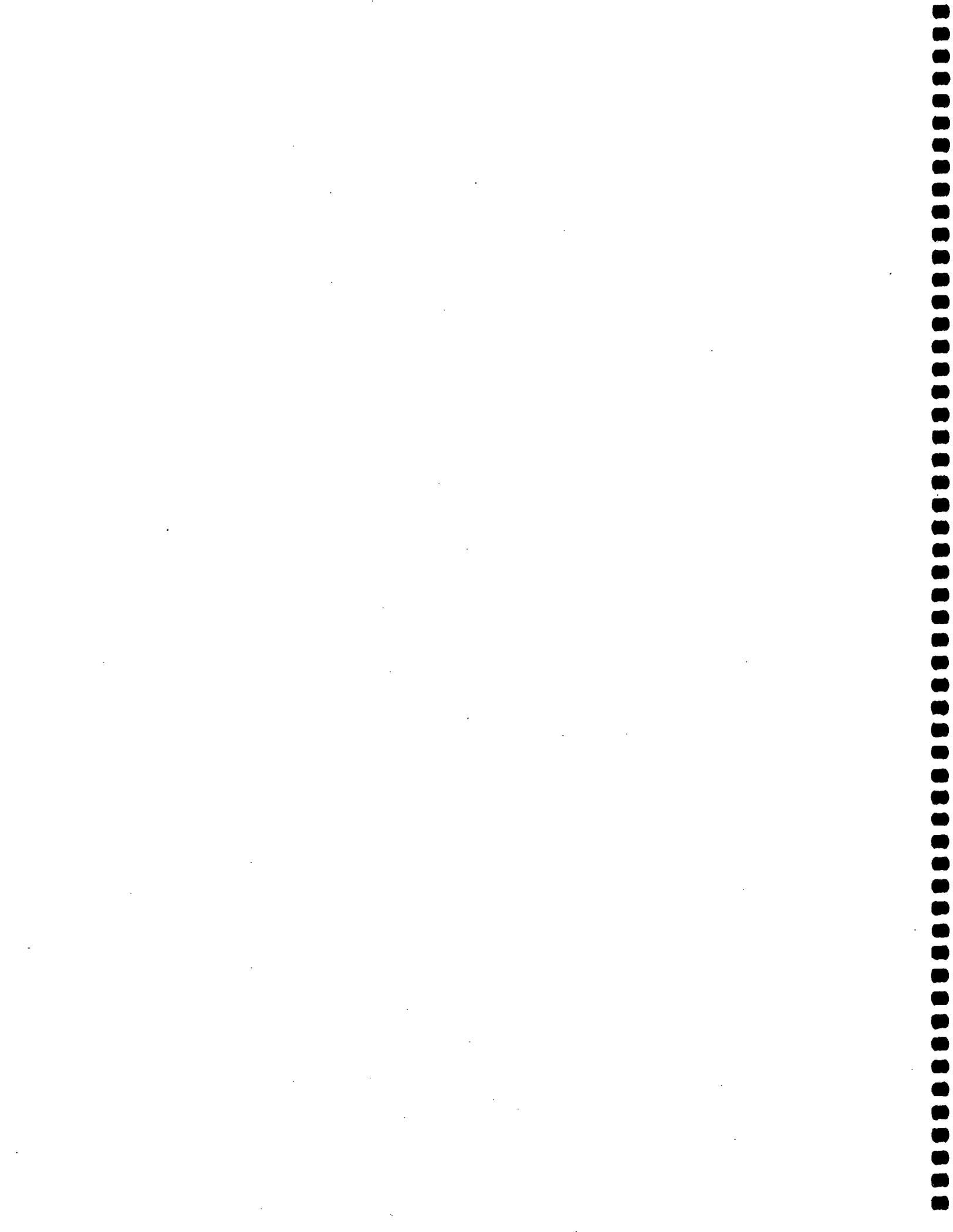
- Nous assumerons cette direction de façon dynamique en nous faisant les défenseurs de notre développement économique dans le cadre du programme national. Notamment, nous influencerons le choix des dépenses fédérales en région de manière à en maximiser les avantages pour les provinces de l'Atlantique. L'APECA a déjà réalisé des progrès à ce chapitre.

Par exemple, en 1986, aucune entreprise de la région atlantique n'œuvrait dans le domaine spatial. Aujourd'hui, grâce aux efforts de l'APECA et à la relation qu'elle entretient avec l'Agence spatiale canadienne, plus de 40 entreprises participent au Programme spatial canadien.

- L'APECA accorde la priorité aux partenariats. Elle joue en ce domaine un rôle de chef de file auprès des autres ministères fédéraux, des quatre provinces, des gens d'affaires et d'autres intervenants.

Activité fondamentale n° 2 : L'expansion des petites entreprises

- L'APECA joue un rôle de premier plan, avec ses partenaires, dans le développement de la petite entreprise.
- L'APECA collabore avec les provinces et les institutions financières à la mise sur pied d'un fonds de capital de risque pour venir en aide à la petite entreprise dans l'est du pays.
- L'APECA met davantage l'accent sur l'aide non financière et se montre plus dynamique dans la prestation de services-conseils en gestion.
- L'APECA rationalise l'exécution des programmes et se dotera dans un proche avenir d'un programme unique.
- Le ministre de l'APECA a décrit les orientations et les priorités mentionnées plus haut comme étant le début d'une ère nouvelle pour le développement économique des provinces de l'Atlantique.



Commentaires de fin de session des coprésidents

Jacqueline Fortier-Guertin

Et voilà, chers amis, que nous arrivons à la fin de deux journées difficiles et fatigantes, mais aussi passionnantes. Alors nous comprenons que vous ayez été frustrés à votre arrivée, étant donné la manière dont travaillent les gouvernements et le fait que les régions n'étaient pas d'accord. Je sais que grâce à nos ateliers, vous avez appris à connaître une nouvelle manière de coopérer en vue de parvenir ici, dans le nord de l'Ontario, à une qualité de vie particulière. Coopérons d'une manière qui permettra d'améliorer la qualité de vie de tous les habitants du nord.

J'espère que ces deux journées vous ont permis de rencontrer des personnes que vous n'aviez pas vues depuis longtemps, de parler de l'avenir, de vous faire de nouveaux amis et aussi d'avoir du plaisir. Je vous avais encouragés à faire trois choses : former des réseaux, vous tourner vers l'avenir et non vers le passé et prendre un peu de plaisir. J'espère que vous y êtes arrivés.

Nous avons entendu deux groupes de travail, quatre ministres, un Grand Chef, un entrepreneur et une grande société d'exploitation de ressources naturelles. Mais c'est vraiment dans nos ateliers que la vision, les idéaux et les stratégies ont commencé à prendre forme. Bob Rosehart passera brièvement en revue pour vous quelques-unes des conclusions clés tirées de ces réunions.

Bob Rosehart

En deux minutes, il m'est absolument impossible de passer en revue comme il le faudrait toutes les conclusions tirées des ateliers, mais le rapport de la Conférence sera bien plus détaillé à ce sujet. J'aimerais citer deux thèmes pour chacun des cinq domaines. La place accordée à la communauté et le développement économique sont des thèmes permanents.

Dans la séance sur les problèmes économiques du nord rural, on a beaucoup insisté sur l'infrastructure des télécommunications, en vue de réduire le plus possible quelques-uns des facteurs désavantageant le commerce dans le nord. D'ailleurs, ce qu'il y a eu d'intéressant dans cette séance, c'est qu'on n'a pas seulement insisté sur les problèmes économiques. On y a également beaucoup parlé de l'éducation et des compétences en gestion d'entreprise. L'un des ateliers qui n'a pas été particulièrement favorisé, c'est celui sur la formation, mais dans l'atelier sur les problèmes économiques, on a eu tendance à accorder une très

grande place à l'éducation et au développement des compétences en gestion d'entreprise.

Pour ce qui est de la formation, il y a eu deux questions clés, à savoir l'amélioration de l'accès à la formation pour tous et le concept de l'intégration de l'expérience et de la formation. C'est dans ce dernier domaine que nous nous sommes engagés tout particulièrement. Les collèges communautaires du nord de l'Ontario ont fait beaucoup de chemin ces dernières années en ce qui concerne l'évaluation des connaissances acquises.

En ce qui concerne la coordination des programmes et services au niveau décisionnaire local, on a beaucoup insisté sur les guichets uniques. On s'est demandé s'il y aura un programme unique ou, du moins, un point d'accès unique aux divers programmes offerts.

Parmi les autres thèmes, citons les échanges d'information et de connaissances au moyen de réseaux, les investissements et l'infrastructure des télécommunications et, autre thème clé, les possibilités d'accès aux données existantes et la frustration qu'engendre l'incapacité d'obtenir des renseignements qui devraient être disponibles mais ne le sont pas toujours.

Voilà donc quelques-uns des points saillants des cinq ateliers.

Jacqueline Fortier-Guertin

À quoi pouvons-nous nous attendre pour ce qui est du suivi de la Conférence ? Vous pouvez vous attendre à ce qu'Industrie Canada vous envoie, d'ici cet automne, un projet de rapport qui nous rappellera ce que nous avons dit ici, ce qui fait que nous saurons alors si nous avons été entendus. Si vous n'y retrouvez pas un point important abordé ici, je vous invite à écrire directement à John Manley. En fait, vous pourriez même vous mettre en rapport avec lui pour le remercier d'avoir accordé l'autorisation et les fonds pour tenir cette Conférence. Après tout, c'est là une occasion à saisir et il y a déjà eu quelques bonnes retombées. Je voudrais aussi inviter Geoff Gillon à nous parler des réseaux de l'NODN.

Geoff Gillon

Je vous remercie vivement d'avoir bien voulu me laisser prendre la parole pour la clôture de la Conférence. Ce dont j'aimerais parler, c'est du dernier transparent de la projection, celui qui est consacré à la formation de réseaux et à la création de réseaux d'information et de télécommunications dans le nord.

Je suis actuellement président du Réseau de développement du nord-ouest de l'Ontario. C'est une association régionale regroupant des bureaux d'aide au développement des communautés, des bureaux de

développement économique ainsi que des organismes communautaires. Nous comptons à peu près 40 membres et nous existons depuis 1990 environ. Nous avons pour fonction principale de diffuser de l'information et d'inciter les habitants à aplanir les obstacles, à coopérer en tant que région pour le nord-ouest et à se perfectionner professionnellement, afin que notre industrie de développement économique et de développement communautaire puisse améliorer son savoir-faire et travailler plus efficacement pour l'Ontario et le Canada.

Depuis la création des réseaux du nord-ouest, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les bureaux chargés de l'aide au développement des collectivités et du développement économique du nord-est. Ces bureaux ont eux-mêmes deux réseaux qu'ils essaient de réunir. L'un s'appelle le « réseau OMEGA », qui longe la route 17, et le réseau Neverland qui longe la route 11 dans le nord. Nous travaillons avec ces bureaux depuis trois ans pour tenter de perfectionner leurs compétences professionnelles. Ils étudient les modes de fonctionnement auxquels nous avons recours dans le nord-ouest et notre manière d'aplanir les obstacles. Il est de tradition chez nous que les communautés travaillent chacune pour soi et il est donc, je dirais, tout à fait extraordinaire et inhabituel, pour le nord-ouest, de coopérer en tant que région. C'est l'une des raisons pour lesquelles la Conférence a été si bénéfique.

Je pense que nous commençons à être axés sur la région. Nous avons eu une petite réunion hier soir pour parler de nos réseaux du nord de l'Ontario. Nous sommes en train d'aboutir à un accord avec le réseau fédéré de professionnels de l'aide au développement des collectivités et du développement économique du nord-ouest et leurs régions affiliées. Nous pensons donc que cette Conférence a un effet très positif et nous nous réjouissons de travailler au cours des prochains mois avec le caucus libéral fédéral, Industrie Canada, FedNor, les trois agents de la région. J'espère qu'ils seront pleins de nouvelles idées. Comme vous avez pu le lire également sur le transparent, il faudrait que les décisions se prennent davantage au niveau local, ce que je ne cesse de prôner fortement depuis de nombreuses années. Je suis donc très, très heureux de voir arriver une chose à laquelle nous tenons tous dans le nord.

Les membres de mon réseau et, j'en suis sûr, ceux d'OMEGA et de Neverland sont très reconnaissants et heureux de la confiance que l'on nous fait. Nous aurons beaucoup de plaisir à travailler avec le gouvernement fédéral et à faire avancer ces initiatives au cours des prochains mois.

Bob Rosehart

Eh bien, si nous pouvions faire en sorte que l'EDO devienne le réseau du nord de l'Ontario, ce serait un pas en avant. C'est vrai que l'on s'est posé quelques questions ces deux dernières années au sujet de l'avenir de FedNor. Je pense que John Manley a parlé clairement du nouveau financement de 63,7 millions de dollars. Ron Irwin vous en a communiqué quelques-uns des antécédents et il a parlé de l'engagement et du rôle des membres du caucus du nord pour s'assurer de la réalité de la chose sous l'angle du renouvellement du mandat pour trois ans. Mais il y aura aussi des changements. Le nouveau FedNor aura dorénavant la responsabilité administrative du programme d'aide au développement des communautés, ce qui veut dire, en fait, que les dialogues et les idées nés de la Conférence auront une incidence sur Industrie Canada, parce que vous ne vous en tenez pas au statu quo. FedNor va changer et les idées engendrées par la Conférence auront un effet sur les changements à venir. Il est important que cette conférence ait un suivi, afin que nous soyons sûrs que ces idées ne seront pas perdues.

J'aimerais donner la parole à Doug Narawoski, qui participe au programme de prix d'excellence du nord de l'Ontario. Il a quelques suggestions à formuler au sujet de la tournure que prendra dorénavant cette initiative.

Doug Narawoski

À vrai dire, je n'ai officiellement rien à voir avec le programme de prix d'excellence du nord de l'Ontario, mais vous comprendrez dans quelques secondes pourquoi il en a été question.

Nous sortons de deux longues journées de réunion. Aussi vais-je être très bref. J'ai été invité à formuler quelques observations au nom d'un groupe de délégués présents à la Conférence.

Nous avons entendu l'honorable Ron Irwin nous dire qu'il désirait voir surgir de nouvelles idées de la Conférence. l'honorable John Manley voulait également en voir sortir des stratégies de croissance pour les habitants du nord. L'honorable Lloyd Axworthy a bien fait comprendre, quant à lui, qu'il voulait que les décisions soient prises par les habitants du nord de l'Ontario lorsque leur développement économique est en jeu.

Le caucus du nord que nous avons ici a permis de mettre en contact pour la première fois les communautés ainsi que les ministères fédéraux, dans le but commun de développer notre économie nord-ontarienne. Je pense pouvoir dire sans risque d'erreur que les personnes dont j'ai parlé y voient chacune le fer de lance du développement économique du nord de l'Ontario. Je ne pense pas non plus me tromper en disant qu'elles vont toutes s'orienter d'après les résultats de la Conférence.

Les bonnes idées n'ont pas manqué et ce que nous avons fait ces deux derniers jours engendrera des changements positifs. Bien sûr, la Conférence ne nous permettra pas de réaliser tout ce que nous avons à faire pour nous acquitter du mandat que les politiques nous ont confié. Il est, je pense, important de s'en souvenir au moment de se quitter.

Une des plus importantes de nos tâches consiste à faire du nord de l'Ontario une communauté économique, mais je pense que nous avons eu très peu de temps à y consacrer, étant donné le rôle vital du développement économique.

Les entreprises et les entrepreneurs n'ont pas encore été entendus suffisamment, parce que nous n'avons eu, jusqu'ici, que le temps de nous consacrer aux processus et aux politiques. Ces questions sont importantes et nous devons tous dire ce que nous en pensons, mais elles ne permettent pas de stimuler à elles seules la croissance économique. Les agents du développement économique, les membres des Chambres de commerce et les gens d'affaires se sont tous inquiétés du chemin que nous avons eu le temps de parcourir à la Conférence. Ils veulent s'assurer que nous ne laisserons pas la besogne inachevée. C'est ce que craint le nord de l'Ontario par la voix d'un grand nombre de représentants ici présents.

Voilà à quoi nous pensons en suggérant de ne pas oublier tout ce qui reste à faire avant d'élaborer un rapport définitif. Il faudrait d'abord quelques séances de remue-méninges sectorielles pour la communauté économique du nord de l'Ontario. Nous devons tenir davantage de consultations avec les clients durant ce processus, c'est-à-dire avec les gens d'affaires. Les entrepreneurs ont dit très clairement que c'était d'eux que viendraient les nouveaux emplois et non des politiques, des procédures et des orientations.

À notre avis, nous devrions profiter de l'occasion que nous offre le programme de prix d'excellence en affaires du nord de l'Ontario pour poursuivre le processus entrepris ici ces trois derniers jours. En octobre, lorsque les gens d'affaires se retrouveront à nouveau ici à Timmins, nous pourrions peut-être réaliser le mandat qui nous a été confié.

Je voudrais remercier les commanditaires et toutes les personnes qui ont organisé cette rencontre pour nous permettre de commencer à assurer notre propre avenir ici, dans le nord de l'Ontario.

Bob Rosehart

Je pense que c'est sur le terrain que tout se jouera. Une fois le projet de rapport en main, surtout pour ce qui est des informations sectorielles, vous, les gens des réseaux de l'EDO, vous irez dans ces secteurs recueillir des idées que vous transmettez à l'honorable John Manley et aux gens de FedNor.

On a parlé d'une autre initiative tout au long de la Conférence au sujet d'une alliance entre des organismes, des collèges, des banques et d'autres intervenants du nord de l'Ontario. Je pense que vous entendrez parler de quelques nouvelles initiatives concernant cette alliance en octobre. Et, bien que Doug Narawoski ne puisse pas s'engager au nom du programme de prix d'excellence en affaires du nord de l'Ontario pour cette réunion de suivi, il faut espérer que cela se fera.

FedNor publie un bulletin intitulé *Rapport* que la plupart d'entre vous connaissez bien, j'en suis sûr. Ce bulletin servira également à diffuser largement les résultats de la Conférence.

Vous pouvez vous attendre, d'ici à la fin de 1995, à ce que le ministre John Manley fasse part de l'orientation future de FedNor et des bureaux d'aide au développement des communautés. D'ailleurs, ce n'est pas une information dont vous avez besoin aujourd'hui ou demain, mais avec un peu de chance, dans le processus politique actuel, on peut espérer l'obtenir au mois d'octobre.

Vous pourriez vous attendre à ce que je propose que l'on revienne sur la décentralisation administrative, la coopération avec d'autres organismes fédéraux, provinciaux et locaux œuvrant pour le développement économique, parce que tout le monde a un rôle à jouer dans le secteur privé. Là aussi, les débuts sont prometteurs. Il y a toujours deux points qui me permettent de juger du succès de ce genre de discours : premièrement, l'assurance, au moment du départ, qu'il y aura des suites. Ici, au moins deux initiatives, plus les changements apportés à FedNor. Deuxièmement, quelque chose de pas très scientifique, à savoir le brouhaha dans le couloir. Il y a eu énormément de brouhaha durant la Conférence. À voir les liens et les réseaux qui se forment, je suis vraiment encouragé.

Notices biographiques

L'honorable Lloyd Axworthy, ministre du Développement des ressources humaines et ministre de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Lloyd Axworthy fréquente l'école primaire à Winnipeg. En 1961, il reçoit un baccalauréat du United College (maintenant l'Université de Winnipeg). En 1963, il obtient une maîtrise en Sciences politiques de l'Université Princeton et termine son doctorat à Princeton, au printemps de 1972. Il est professeur de sciences politiques à l'Université de Winnipeg de 1965 à 1967 et de 1969 à 1979. Il est également directeur de l'Institute of Urban Studies, à cette même Université, de 1969 à 1973.

En 1967, il est adjoint spécial de M. John Turner. Il est également adjoint exécutif responsable du Logement et du Développement urbain pour le ministre Paul Hellyer. Il est élu député libéral à l'Assemblée législative du Manitoba, dans la circonscription de Fort Rouge, en juin 1973 et réélu en octobre 1977. Élu député libéral fédéral dans la circonscription de Winnipeg Fort-Garry en mai 1979, il est réélu en 1980 et en 1984. Il accède au cabinet en 1980 et détient le portefeuille de l'Emploi et de l'Immigration jusqu'en 1983. Il est également ministre responsable du statut de la femme de 1980 à 1982. Du mois d'août 1983, au mois de septembre 1984, il est ministre des Transports.

Comme ministre, il est membre des comités du Cabinet chargés des priorités et de la planification des affaires extérieures, et du développement social et économique. Il préside le comité des affaires de l'ouest. En 1984, il est porte-parole libéral pour l'Expansion régionale et industrielle et pour la Commission canadienne du blé. De 1985 à 1988, il est porte-parole pour le commerce et porte-parole suppléant pour les affaires extérieures. Réélu en novembre 1988 dans la nouvelle circonscription de Winnipeg sud-centre, il retrouve ses fonctions de porte-parole libéral pour le commerce, en février 1989. Il est président du Groupe de travail libéral sur le commerce et président du Comité du caucus libéral pour le développement économique.

En septembre 1990, M. Axworthy est nommé porte-parole libéral pour les affaires extérieures et président du Comité du caucus libéral chargé des affaires extérieures et de la défense nationale. En mai 1991, il est nommé vice-président de la Commission permanente de la Chambre sur les affaires étrangères et le commerce international.

En octobre 1993, il est réélu dans Winnipeg sud-centre et le 4 novembre 1993, il est nommé ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest Canada. Il est également membre du Comité du Cabinet chargé des politiques de développement social et du Comité du Cabinet chargé des politiques de développement économique.

**Jim Bradley, directeur,
Centre d'affaires de
l'Ontario, Banque Royale
du Canada**

M. Bradley est responsable de l'administration des services et produits offerts à la clientèle d'affaires de la Banque Royale dans tout le nord-est de l'Ontario.

Durant ses trente-deux années de service à la Banque Royale, M. Bradley a occupé divers postes, en Ontario, au Québec, aux Bahamas et en Colombie-Britannique. Avant d'arriver à Sudbury, en 1991, il était directeur adjoint du Centre régional des services aux entreprises de la région du Niagara.

M. Bradley siège au Bureau des gouverneurs du Collège Cambrian; il est administrateur de la Fondation Cambrian et de Centraide. Il est membre du comité des finances de l'église St. Andrews et du club de golf Idylwyld. Il est également membre du comité des services aux entreprises pour la Société régionale de développement de Sudbury et membre du club Rotary de Sudbury. Il a collaboré à des levées de fonds pour l'Hôpital général de Sudbury, la Fondation Cambrian et le YMCA.

**John M. Bragagnolo,
directeur général, Centre
commercial Timmins
Square, propriétés Laing**

- Diplômé de l'université Western Ontario, Baccalauréat ès sciences.
- Diplômé des instituts de gestion I et II, Conseil international des centres commerciaux.
- Premier vice-président, Chambre de commerce de Timmins
- Membre du Conseil d'administration de la Chambre de commerce de Timmins depuis 1990.
- Ancien président, Comité de gestion énergétique des édifices commerciaux et Comité des relations publiques, Chambre de commerce de Timmins.
- Membre du Comité consultatif en matière d'administration des affaires, Northern College.
- Vice-président, Communications, région du nord, Société canadienne de la Croix-Rouge.
- Membre du Comité des biens et du matériel, Division de l'Ontario, Société canadienne de la Croix-Rouge.
- Président sortant, Centre de Timmins et du district — Société canadienne de la Croix-Rouge.

**Mark Brooks, directeur,
approvisionnement,
Bureau fédéral du
développement régional,
Québec (BFDR [Q])**

Études	B.Adm., Université d'Ottawa.
Antécédents professionnels	
Depuis juin 1994	Directeur, Direction des marchés publics, Bureau fédéral du développement régional (Québec).
1992-1994	Consultant — Développement d'affaires PME, K.B. Watson Engineering Inc.
1989-1992.	Gestionnaire, programmes intergouvernementaux, Approvisionnements et Services Canada.
1987-1989	Conseiller en politiques, Division de la politique des approvisionnements, Approvisionnements et Services Canada.
1985-1987	Chef, politique des approvisionnements et formation, vision de la gestion du matériel, Transports Canada.
1980-1985	Agent de marges de crédit, Direction de l'approvisionnement, Agence canadienne de développement international.
1976-1980	Agent de projets d'immobilisations, ministère de la Défense nationale.

**Guy Brunet, directeur
général, services exécutifs
et évaluation,
Diversification de
l'économie de l'Ouest
Canada**

M. Guy Brunet travaille dans le domaine du développement économique depuis qu'il s'est joint au ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest, au début de l'année 1989, à titre de directeur général des Services exécutifs et de l'Évaluation.

Il est venu à la fonction publique fédérale en 1971, après des études en arts libéraux à l'Université d'Ottawa. Il a occupé divers postes de gestion au sein d'un certain nombre de directions générales du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social (Condition physique et Sport amateur, Services médicaux et Programmes de sécurité du revenu), au ministère des Affaires des anciens combattants, à la Chambre des communes et à la Résidence du Gouverneur général.

Il a donc acquis une expérience et des connaissances approfondies dans les domaines des programmes de développement économique, de la politique sociale, des affaires législatives et des opérations gouvernementales.

Elaine V. Cooke, Analyste de politiques principale, Agence de promotion économique du Canada Atlantique, Ottawa

Responsabilités

- Formuler des conseils et des recommandations en matière de politiques à la haute direction de l'APECA et au Ministre sur les questions touchant les secteurs clés de l'économie de l'Atlantique.
- Suivre les nouveaux dossiers afin de déterminer l'incidence des nouvelles politiques et des nouveaux programmes élaborés à l'échelle nationale et en évaluer les répercussions économiques sur la région de l'Atlantique; dresser des plans et élaborer des stratégies pour faire face à ces répercussions.
- Assurer une défense dynamique des intérêts de la région de l'Atlantique dans l'élaboration de la politique économique nationale. Assurer la liaison avec d'autres ministères et constituer avec eux des partenariats. Assurer la liaison avec les organismes centraux, c'est-à-dire le Conseil du Trésor, le ministère des Finances et le Bureau du Conseil privé.
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies visant à faire valoir la région dans un certain nombre d'examen de politiques qui se déroulent à l'échelle nationale, par exemple les examens en matière de sciences et de technologie, de défense nationale, etc.

David Corbière, président, Wabuno Fish Farms

M. Corbière est président du Conseil d'administration de Wabuno Fish Farms et participe au développement et à l'organisation de la société depuis la création de l'entreprise, en 1990. M. Corbière participe aux activités courantes de l'entreprise, fait visiter les installations et s'occupe des relations publiques. Depuis vingt-cinq ans, M. Corbière est au service de la société Inco, à Sudbury. M. Corbière consacre beaucoup de temps, à titre de bénévole, à la réalisation d'activités dans le cadre de programmes communautaires, de programmes de développement social et économique et de programmes récréatifs. Depuis vingt ans, il est responsable de l'entretien et du fonctionnement du système communautaire d'adduction d'eau. Il est membre actif du service d'incendie depuis cinq ans et en assume la direction depuis un an.

Denis Gauthier, agent de développement économique. West Nipissing Economic Development Corporation

Denis Gauthier, agent de développement économique de la West Nipissing Economic Development Corporation, compte trois années de services très productifs au sein de cet organisme. Il y a joué un important rôle en établissant un partenariat unique entre les secteurs privé et public et la MacMillan Bloedel. Cinq communautés ont été amenées à agir comme partenaires du projet de transformation d'une usine de papier vouée à la fermeture en usine de papier cannelé faisant appel à des procédés utilisant uniquement du papier recyclé. Sa participation intensive aux activités communautaires et ses diverses expériences, notamment comme propriétaire et directeur de commerces de détail, lui ont donné des compétences et des connaissances qui font de lui un intervenant clé du développement économique communautaire.

Denis détient un diplôme en administration des affaires et il a suivi pendant trois ans des cours dans le cadre d'un programme de marketing. Ses études ont porté notamment sur la gestion du temps, les techniques avancées de vente, les cercles de qualité, la résolution de problèmes, les techniques éprouvées de négociation, la formation d'une commission d'organisation stratégique, la gestion par buts et objectifs et la levée de fonds.

Denis a agi comme expert-conseil — directeur des Northern Business Support Services, organisme sans but lucratif qui aide les établissements de réadaptation du nord de l'Ontario à créer et à accroître les possibilités d'emploi pour les personnes handicapées. Il a également été directeur de rééducation professionnelle à la North Bay & District Association for the Mentally Retarded et directeur de la West Nipissing Association for the Mentally Retarded. Denis parle français et anglais. Il est marié et a trois enfants.

Anne-Marie Gilpin, consultante, Société de développement du nord de l'Ontario

Expérience

Depuis 1991, Anne-Marie Gilpin est consultante à la Société de développement du nord de l'Ontario (SDNO). Elle donne des avis aux entreprises et aux particuliers sur les programmes d'aide financière du gouvernement afin de promouvoir l'innovation et de stimuler le développement économique régional et la création d'emplois dans les secteurs de la fabrication, des services, du tourisme et de l'exploitation des ressources naturelles. Elle effectue des analyses en profondeur et présente des exposés à des hauts dirigeants et à des conseils d'administration concernant les avantages économiques et la rentabilité de différentes propositions. Elle prépare et négocie également des conditions de financement, de même qu'elle gère des portefeuilles de prêts.

Avant 1991, M^{me} Gilpin avait gravi progressivement les échelons à la Banque HongKong du Canada. Elle est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en français et en littérature.

**Geoff Gillon,
coordonnateur,
Développement des
collectivités du district de
Rainy River**

Geoff Gillon termine actuellement son baccalauréat en sciences (avec spécialisation en biologie) à l'Université de Winnipeg.

Depuis 1989, M. Gillon remplit les fonctions de coordonnateur du comité d'aide au développement des collectivités du district de Rainy River. Ses principales fonctions comprennent la coordination et l'établissement du calendrier de toutes les activités du comité, la préparation de tous les dossiers financiers, et la recherche et la rédaction des propositions de financement adressées à Développement des ressources humaines Canada.

Il a acquis une certaine expérience du monde des affaires à titre de directeur/propriétaire du *Bear Pass Trading Post Ltd.*, à Fort Frances (Ontario).

Jacqueline Fortier-Guertin

Jacqueline Fortier-Guertin est une femme d'affaires à la retraite. Elle œuvre dans sa communauté depuis quarante ans. Venant du domaine de l'éducation, elle fut professeur, commissaire, conseillère et régente au Conseil ontarien des affaires collégiales. Elle a siégé à titre de présidente du Conseil des écoles séparées de Kapuskasing et du Collège Northern.

Le bénévolat a toujours fait partie intégrante de sa vie et elle a consacré beaucoup d'énergie aux activités de financement. M^{me} Fortier-Guertin est reconnue pour la levée de fonds au montant de 3 millions de dollars pour l'hôpital Sensenbrenner, la Société du cancer et la Course Terry Fox.

Elle a aussi représenté la communauté francophone dans de nombreux comités d'envergure provinciale.

L'économie est au nombre de ses grandes priorités, puisque ses cinq enfants sont propriétaires de cinq entreprises différentes. Elle entame la cinquième année de son mandat au sein du Conseil d'administration de *Northern Telephone*. Elle est mariée et demeure à Kapuskasing.

Joe Hare, Chef du Grand conseil de l'Union des autochtones de l'Ontario. Premières nations de Nipissing

- Naît et grandit sur la réserve des Premières nations de West Bay (île Manitoulin).
- Étudie au pensionnat *St. Charles Garnier High School*, à Spanish (Ontario).
- Étudie en administration des affaires dans un collège commercial privé.
- Depuis 1975, exploite une petite entreprise en expansion à West Bay.
- A épousé Susan Hare, membre des Premières nations de Missisaugi. Ils ont 5 enfants.
- Commence par du bénévolat au Centre d'amitié de Toronto.
- Travaille plus tard au Centre d'amitié.
- Travaille ensuite pour l'*Ontario Federation of Indian Friendship Centres*.
- Depuis 1994, il est Chef du Grand conseil de la nation Anishinabek.

W. Warren Holmes, président et directeur général, Falcon Bridge Ltd, division de Kidd Creek

W. Warren Holmes est président et directeur général de Falconbridge limitée, Division Kidd Creek. M. Holmes est né et a fait ses études à South Porcupine (Ontario).

En 1964, il a obtenu son diplôme en génie minier à l'Université Queen's. Il est entré au service de Mines Noranda limitée, à Noranda (Québec), comme apprenti ingénieur. Il a été transféré dans la région de Timmins vers la fin de 1965 et, après avoir occupé divers postes d'ingénieur et de surveillant, il a été nommé, en 1974, directeur des travaux de *Pamour Porcupine Mines Limited*. Une absence autorisée de deux ans lui a ensuite permis d'obtenir un M.B.A. à l'université Western Ontario. Il a ensuite été chef des opérations de la *Mining Corporation of Canada*. Il est retourné travailler chez Pamour en 1979 comme gestionnaire des mines, puis, il y a occupé les postes de vice-président et de directeur général.

M. Holmes est entré au service de la Falconbridge en 1986 en qualité de gestionnaire des mines, Opérations de Sudbury. Le 1^{er} octobre 1989, il est devenu vice-président et directeur général des Opérations de Sudbury.

Le 1^{er} septembre 1990, il est devenu vice-président et directeur général de la Division Kidd Creek. En mai 1992, il a été nommé président, Falconbridge Limitée, Division Kidd Creek.

En 1986, M. Holmes s'est vu décerner la Médaille des anciens présidents de l'Institut canadien des mines et de la métallurgie.

Il a été élu président de l'*Ontario Mining Association* en mars 1991; il est actuellement président sortant de cette association.

**L'honorable Ron Irwin,
ministre des Affaires
indiennes et du Nord
canadien**

Le 25 octobre 1993, lors des élections générales, l'honorable Ron Irwin a été élu au Parlement pour représenter la circonscription de Sault Ste. Marie. M. Irwin a été nommé ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien le 4 novembre 1993.

C'est en 1980 que M. Irwin a été élu pour la première fois à la Chambre des communes. Il a été secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et du Procureur général, du ministre d'État au développement social et du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures. En plus d'occuper le poste de secrétaire parlementaire du ministre de la Justice d'alors, M. Jean Chrétien, il a siégé au comité parlementaire sur la Constitution. Pendant son séjour au Parlement, il a également présidé le Sous-comité sur les pluies acides qui a publié les deux rapports suivants : *Les eaux sournoises, la tragique réalité des pluies acides* et *Le temps perdu : cri de ralliement contre les pluies acides*.

Avocat de profession (il est diplômé de l'*Osgoode Hall Law School*), M. Irwin s'est toujours fortement intéressé aux questions autochtones en défendant les intérêts des Premières nations et des Métis dans le nord de l'Ontario.

De 1972 à 1974, il a été maire de Sault Ste. Marie. Durant son mandat, il a été élu à la direction de l'*Ontario Municipal Association* et de la Fédération canadienne des maires et des municipalités.

En 1975, le ministre Irwin a été décoré de l'Ordre du Canada. Il a également reçu le *Sault Jaycee Outstanding Canadian Award* et le *Sault Ste. Marie Conservation Man of the Year Award*. En 1977, il recevait la médaille du Jubilé de la Reine et en 1992, la Médaille commémorative du 125^e anniversaire de la Confédération du Canada.

En reconnaissance de la nature et de l'envergure du travail accompli par le ministre Irwin, la Première nation de Frog Lake lui a accordé, en décembre 1994, le statut de chef honoraire. Il a reçu ce titre et le nom cri de *Kiksipowpesim kapata'kosit*, qui signifie « Voix dans le soleil levant ».

M. Irwin et son épouse Margaret Frech ont trois enfants.

**L'honorable John Manley,
ministre de l'Industrie**

Élu pour la première fois en 1988 et réélu en 1993 député d'Ottawa-Sud, M. John Manley a été nommé ministre de l'Industrie le 4 novembre 1993.

A titre de ministre de l'Industrie, M. Manley dirige Industrie Canada qui administre les services aux entreprises ainsi que les secteurs des sciences et de la consommation, et cherche à promouvoir le pouvoir de concurrence internationale des sociétés canadiennes. Le Ministre assume les responsabilités détenues auparavant par les ministres des Communications, de la Consommation et des Affaires commerciales, du Tourisme et de la Petite entreprise, et de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. Le Ministre est également chargé d'un grand nombre d'organismes gouvernementaux, dont le Conseil des normes, l'Agence spatiale canadienne, le Conseil national de recherches, Statistique Canada, la Banque fédérale de développement, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et le Conseil de recherches en sciences humaines.

Une des réalisations du ministre Manley vaut particulièrement la peine d'être mentionnée. Le 28 juin 1994, il a réussi à négocier un Accord sur le commerce intérieur avec les gouvernements provinciaux et territoriaux. Cette entente établit pour la première fois un cadre stratégique visant à amorcer l'élimination des obstacles commerciaux que les provinces et les territoires ont érigés depuis cent vingt-sept ans.

M. Manley souhaite vivement promouvoir le Canada dans la nouvelle économie et il a joué un rôle clé dans l'élaboration d'un nouveau Plan spatial à long terme qui vise à améliorer le potentiel du Canada dans le domaine de la technologie de pointe. Il collabore avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux à un examen complet de la politique des sciences et de la technologie, et il examine les règlements et les politiques qui touchent les petites entreprises. De plus, il a créé un conseil consultatif chargé d'aider à élaborer et à mettre en œuvre une stratégie relative à l'autoroute canadienne de l'information.

Avant de se lancer en politique, M. Manley était associé dans un cabinet d'avocats d'Ottawa, où il agissait comme spécialiste du droit commercial et fiscal. Il a également donné des cours de fiscalité à l'Université d'Ottawa.

**Robert Harley McGee,
Agrégé supérieur de
recherches, Institut des
relations
intergouvernementales,
Queen's University**

- 1992 Auteur de la publication *Getting it Right : Regional Development in Canada*. Candidature soumise par les presses McGill-Queen's University en vue de l'obtention du prix Smiley de 1994 pour le meilleur livre (1992-1993) publié, en français ou en anglais, dans un domaine lié à l'administration publique ou à la politique.
- 1989 Lauréat d'une bourse de recherche de l'Institut d'administration publique du Canada en 1988-1989.
- 1987-1989 Membre du personnel et agrégé supérieur de recherches, Institut des relations intergouvernementales, Queen's University; personne-ressource et conférencier invité, École des études supérieures en administration publique, Queen's University; concepteur et professeur d'un cours avec crédit complet sur la gestion du changement.

Gouvernement fédéral

- 1982-1987 Sous-ministre adjoint, ministère de l'Expansion industrielle régionale (maintenant Industrie Canada), Ottawa.
- 1976-1982 Sous-ministre adjoint, Région de l'Atlantique, ministère de l'Expansion économique régionale (MEER). Il a dirigé les activités de développement régional du gouvernement fédéral dans les quatre provinces de l'Atlantique, la plus importante initiative du genre à cette époque au Canada.
- Avant 1976 Titulaire de postes supérieurs au MEER, au Conseil du Trésor du Canada et au ministère de l'Industrie et du Commerce. Il s'est joint à la fonction publique fédérale en 1964 après avoir été associé pendant plusieurs années à l'industrie forestière au Canada.

Postes d'administrateur dans les domaines suivants pendant son passage dans l'administration publique : développement économique et expansion du commerce extérieur, industries extractives, énergie, construction, biotechnologie, technologie de l'information; représentant fédéral à divers comités consultatifs de l'industrie.

Originaire de Fredericton (Nouveau-Brunswick); a fréquenté l'Université du Nouveau-Brunswick et l'Université McGill.

Claude Norfolk, Vice-président, Banque de Nouvelle-Écosse

M. Claude Norfolk est vice-président de la Banque Nouvelle-Écosse et il est responsable du nord de l'Ontario, région qui s'étend de Parry Sound à Hearst et de Mattawa à Sault Ste. Marie.

Sa carrière a débuté en 1975 à Vancouver (C.-B.), où il a occupé divers postes dans les succursales et à l'administration centrale. En 1987, il est nommé vice-président, Dotation et recrutement, pour le Canada. À titre de directeur de succursale, il a acquis de l'expérience dans le domaine des prêts aux petites entreprises et il en possède également dans celui de la supervision du crédit.

En 1993, il est nommé au nouveau bureau du nord de l'Ontario, à Sudbury, il est chargé du développement du réseau de succursales dans le nord de l'Ontario.

M. Norfolk est membre de l'Institut des banquiers canadiens.

Michel D. Paulin, Alliance des caisses populaires de l'Ontario, North Bay

Michel D. Paulin, directeur général, L'Alliance des caisses populaires de l'Ontario, North Bay (Ontario).

Diplômé de l'Université Brock, en économie et administration des affaires, il a occupé plusieurs postes au sein du mouvement des caisses populaires depuis 1978, tant dans une caisse qu'à la Fédération. Il est directeur général de L'Alliance depuis 1992 où il a également occupé le poste de vice-président des services financiers. Il a siégé au Comité consultatif national d'assurance aux caisses, au Comité national de gestion du risque, au Comité des saines pratiques commerciales de SODAD et à divers comités consultatifs du Ministère.

Il siège présentement au Comité consultatif de réforme de la *Loi sur les caisses populaires et crédit unions*, au Comité de révision de la *Loi sur les coopératives* et au Conseil de la coopération Ontario.

L'Alliance des caisses populaires est une fédération regroupant 14 caisses populaires situées dans le nord de l'Ontario et comptant plus de 60 000 sociétaires. Elle gère un actif de 375 millions de dollars.

Frank Reiter, Vice-président et directeur général de l'Ontario, Banque Fédérale de développement

- Présentement M. Reiter est responsable de 21 bureaux, environ 200 employés à temps plein et des centaines de réseaux. Son portefeuille de prêts est de 750 millions de dollars.
- Il a déjà géré le portefeuille du capital de risque de la Banque fédérale de développement en Colombie-Britannique, et assumé la responsabilité des services de consultation et de formation.
- Il a vécu et travaillé dans de nombreuses localités et communautés du nord et il a été responsable de six succursales dans le nord de la Colombie-Britannique ainsi qu'au Yukon.
- Pendant ses vacances, il fait du canot en eau vive dans le nord du Canada.

**Robert G. Rosehart,
président, Université
Lakehead, Thunder Bay**

- Président de l'Université Lakehead de Thunder Bay depuis 1984.
- Résidant du nord-ouest de l'Ontario depuis vingt-cinq ans.
- Doctorat en génie chimique.
- Intérêt pour l'énergétique et le génie écologique.
- En 1986, président du Comité ontarien sur les localités dépendantes des ressources naturelles.
- Membre actif dans plusieurs activités communautaires et régionales.
- Siège au Conseil d'administration de la Rainy River, Forest Products Ltd. et de la Société de l'énergie de l'Ontario.

**Bruce D. Strapp, directeur
exécutif, Société de
développement
économique de Sault
Ste. Marie**

Il est entré en fonction en août 1992. Il est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en géographie économique de l'Université de Toronto.

Il a été membre fondateur de l'Équipe de développement économique du nord (couloir de la route 11). Il est vice-président de la Northern Ontario Market Place, ancien président du Timmins Working Group (1990-1992) de même qu'ancien président et membre fondateur du Réseau de développement économique du nord de l'Ontario (1987-1989). En association avec l'Université Lakehead, il a établi la Network Office & Foundation, visant le transfert de technologie de l'université au secteur privé, de même qu'il a implanté un parc de recherche et de développement avec l'Université Lakehead et en a appuyé le financement.

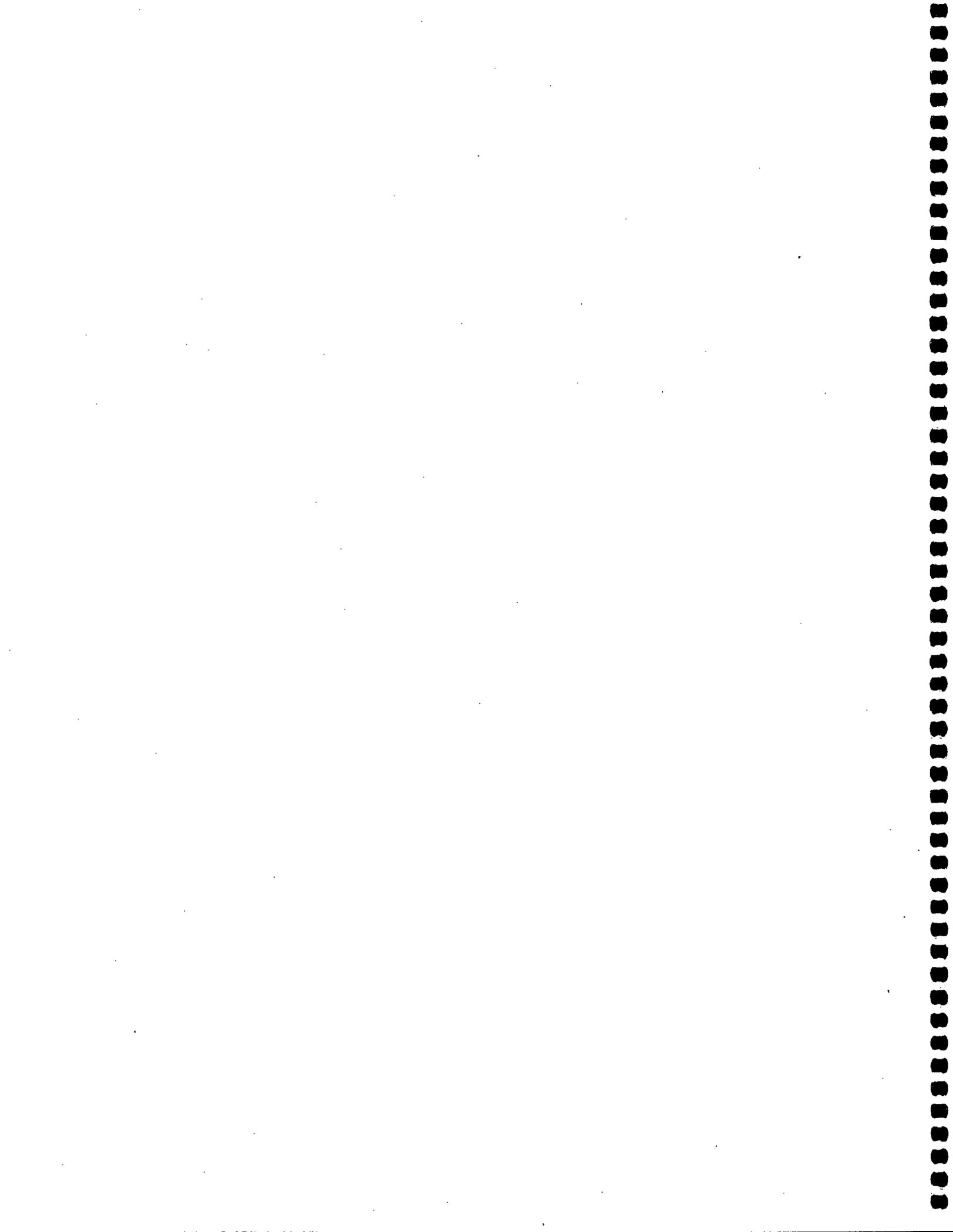
On lui doit l'implantation du « Life Long Learning Centre », à Red Lake (Ontario), centre communautaire visant à soutenir des cours d'alphabétisation ainsi que des cours de niveau secondaire et postsecondaire pour les adultes.

M. Strapp est président et membre fondateur de la Red Lake Skills Development Corporation (Société de développement des compétences de Red Lake), qui a mis au point l'« Abino Hard Rock Miner Training Centre ». Il est également la personne-ressource et un des membres fondateurs du Red Lake-Ear Falls District Community Futures Committee.

M. Strapp a notamment occupé les postes suivants :

- Membre de l'équipe d'exploration de la Getty Oil Ltd. (de 1980 à 1994).
- Propriétaire et exploitant des Strapp Management & Expediting Services (à compter de 1985).
- Contractuel de la Red Lake District Economic Development Corporation (Société de développement économique du district de Red Lake).
- Gestionnaire de la Timmins Economic Development Corporation (Société de développement économique de Timmins).

M. Strapp est marié à Holly et il a deux enfants : Ricki et Caitlin.



Annexes

**Liste des coprésidents,
conférenciers, facilitateurs,
rapporteurs et membres
des groupes de travail**

Coprésidents

Jacqueline Fortier-Guertin
Kapuskasing (Ontario)
Tél. : (705) 367-0214

Robert Rosehart
Président
Lakehead University
Thunder Bay (Ontario)
Tél. : (807) 343-8200

Conférenciers

L'honorable L. Axworthy
Ministre, Développement des ressources humaines Canada
Hull (Québec)
Tél. : (810) 994-2482

David Corbière
Président
Wabuno Fish Farm
Little Current (Ontario)
Tél. : (705) 285-5095

Chef Joe Hare
Grand Conseil
Union of Ontario Indians
Nipissing First Nations
North Bay (Ontario)
Tél. : (705) 497-9127

W. Warren Holmes
Président et directeur général
Falconbridge Limited
Division de Kidd Creek
Timmins (Ontario)
Tél. : (705) 235-8121

L'honorable Ronald A. Irwin
Ministre, Affaires indiennes et du Nord canadien
Hull (Québec)
Tél. : (819) 972-6418

L'honorable John Manley
Ministre, Industrie Canada
Ottawa (Ontario)
Tél. : (613) 995-9001

R. Harley McGee
Kanata (Ontario)
Tél. : (613) 599-4951

Rapporteurs

Sandra Beaupré
Conseillère en matière d'emploi
Centre d'emploi du Canada
Timmins (Ontario)
Tél. : (705) 267-6271

Barbara Bekooy
Économiste des services consultatifs
Bureau de l'économiste régional — Est de l'Ontario
Développement des ressources humaines Canada
Ottawa (Ontario)
Tél. : (613) 998-0541

Wendy Bontinen
Communications
Développement des ressources humaines Canada
North York (Ontario)
Tél. : (416) 954-7833

Patricia Bosnick
Étudiante
Centre d'emploi du Canada
Timmins (Ontario)
Tél. : (705) 267-6271

Gineth Cadieux-Vien
Étudiante
Timmins (Ontario)
Tél. : (705) 264-4171

Lorne Hillcoat
Agent de développement économique
Net 11
Société de développement économique de Temagami
Latchford (Ontario)

Brian Phillips
Consultant intérimaire en développement communautaire
Programmes de relèvement
Développement des ressources humaines Canada
Sudbury (Ontario)
Tél. : (705) 671-4450

Natalie Raymond
Étudiante
Timmins (Ontario)
Tél. : (705) 267-4694

Angela Roy
Étudiante
Timmins (Ontario)
Tél. : (705) 268-5241

Martin Walters
Analyste régional
Division des affaires régionales et intergouvernementales
Secteur minier
Ressources naturelles Canada
Ottawa (Ontario)
Tél. : (613) 996-4110

Facilitateurs

John M. Bragagnolo
Directeur
Timmins Square
Timmins (Ontario)
Tél. : (705) 267-6433

Debbie Donovan
Directrice exécutive
Comité consultatif de la formation industrielle de Timmins
Timmins (Ontario)
Tél. : (705) 268-7741

John Farrington
Rédacteur en chef
Timmins Daily Press
Timmins (Ontario)
Tél. : (705) 268-5050

Bonnie Foster
Directrice exécutive
Chambre de commerce de Timmins
Timmins (Ontario)
Tél. : (705) 264-9484

Michel Neuron
Directeur
Collège Boréal
Campus de Timmins
Timmins (Ontario)
Tél. : (705) 235-5850

Ken Peterson
Petersen Consulting
Timmins (Ontario)
Tél. : (705) 264-5321

Céline Poulin-Chiasson
Patrimoine canadien
Sudbury (Ontario)
Tél. : (705) 671-4107

Frank Rendulic
Vice-président
Société de développement des collectivités (Timmins et région de
Timmins)
Timmins (Ontario)
Tél. : (705) 268-4229

Marc Richard
Directeur de l'expansion des entreprises
Société de développement des collectivités (Timmins et région de
Timmins)
Timmins (Ontario)
Tél. : (705) 268-6624

Guy Turcotte
Directeur
Banque fédérale de développement
Pine Plaza, pièce 105
Timmins (Ontario)
Tél. : (705) 267-6416

Andrea Windsor-Griener
Coordonnateur
Société de développement des collectivités (Timmins et région de
Timmins)
Timmins (Ontario)
Tél. : (705) 268-6624

**Membres du groupe de
travail — Accès au capital**

**Président : John M. Bragagnolo, président, Chambre de commerce
de Timmins**

Jim Bradley
Directeur
N.E. Business Centre
Banque Royale du Canada
Sudbury (Ontario)
Tél. : (705) 688-4710

Anne-Marie Gilpin
Société de développement du nord de l'Ontario
Sault Ste. Marie (Ontario)
Tél. : 1-800-461-2287

Claude Norfolk
Vice-président
Banque de Nouvelle-Écosse
Sudbury (Ontario)
Tél. : (705) 674-3001

Michel Paulin
Directeur général
Premier Vice-président
Alliance des caisses populaires
North Bay (Ontario)
Tél. : (705) 474-5634

Frank Reiter
Vice-Président de l'Ontario
Banque fédérale de développement
Toronto (Ontario)
Tél. : (416) 973-0012

Membres du groupe de travail — Développement économique

Président : R. Harley McGee, auteur, « Rapport sur les options »

Mark Brooks
Directeur, Marchés publics
Bureau fédéral de développement régional (BFDR-Q)
Hull (Québec)
Tél. : (819) 997-3329

Guy Brunet
Directeur général
Services à la haute direction
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Ottawa (Ontario)
Tél. : (613) 954-3933

Elaine V. Cooke
Analyste principale — politiques
Agence de promotion économique du Canada Atlantique
Ottawa (Ontario)
Tél. : (613) 954-6232

Denis Gauthier
Agent de développement économique
Société de développement économique de Nipissing West
Sturgeon Falls (Ontario)
Tél. : (705) 753-5450

Geoff Gillon
Coordonnateur, Société de développement des collectivités de Rainy River
Fort Frances (Ontario)
Tél. : (807) 274-5484

Bruce Strapp
Directeur exécutif
Société de développement économique de Sault Ste. Marie
Sault Ste. Marie (Ontario)
Tél. : (705) 759-5432

Liste des acronymes

	Définition
EAC	Entreprises autochtones Canada
APECA	Agence de promotion économique du Canada Atlantique
CAE	Centre d'aide aux entreprises
SDC	Société de développement communautaire
CSECO	Centre de services aux entreprises du Canada et de l'Ontario
AINC	Affaires indiennes et du Nord canadien
ODE	Agent de développement économique
BFD	Banque fédérale de développement
BFDR(Q)	Banque fédérale de développement régional (Québec)
FedNor	Initiative fédérale du développement économique du nord de l'Ontario
DRH	Développement des ressources humaines Canada
IC	Industrie Canada
DEC	Ministère du Développement économique et du Commerce de l'Ontario
DNM	Ministère du Développement du nord et des mines
EDNO	Entente de développement du nord de l'Ontario
RNCan	Ressources naturelles Canada
CRGA	Commission régionale de gestion autochtone
CDET	Société de développement économique de Timmins
DÉO	Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Numéros de téléphone

Circonscription	Député	A.E./A.P.
501	M. Brent St. Denis Algoma	Tom Cormier 996-5376
511	M. Reginald Belair Cochrane — Superior	Pauline Portelance 992-2919
535	M. Robert Nault Kenora — Rainy River	Patti Skillen 996-1161
552	M. Raymond Bonin Nickle Belt	Gary McMahon 995-9107
535	M. Bob Wood Nipissing	Patrick Gagné 995-6255
564	M. Andy Mitchell Parry Sound — Muskoka	Chris Must 996-3434
573	L'honorable Ron Irwin, C.P. Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien Sault Ste. Marie	Jane Cane 992-6418
582	L'honorable Diane Marleau, C.P. Ministre de Santé Canada Sudbury	Jason Grier 992-4040
583	M. Stan Drominsky Thunder Bay — Atikokan	Jeff Morrison 992-3061
584	M. Joe Commuzzi Thunder Bay — Nipigon	Alvah Hanrahan 996-4792
585	M. Benoit Serre Temiskaming — French River	Suzanne Potier 992-2792
586	M. Peter Thalheimer Timmins — Chapleau	Barbara Chrétien 992-3802

Documents et références

Industrie Canada, *Northern Ontario: A Background Paper*, Bureau régional de l'Ontario, 1995.

Conference on Economic Development in Northern Ontario/Report on Consultations with Stakeholders, Goss, Gilroy, 1995.

McGee, H. *Options Discussion Paper/Conference on Economic Development in Northern Ontario*, 1995.

